www.vincennes.fr
Vincennes info
Septembre 2007
N° 626

ÉVÉNEMENT
Journée des associations
le 8 septembre

À LA UNE

Journées du patrimoine :
Mo-nu-men-tales !

16 septembre
Le donjon vu du ciel

2007 **Prima la Musica !** 2008

L'année Beethoven — Saison 4

Vivaldi

Vivaldi : Venise aux quatre saisons
Les Quatre saisons (extraits),
Sonates pour violoncelle et petit ensemble

Ophélie **Gaillard** violoncelle
Ensemble **Pulcinella**

Vivaldi
28 Septembre

Schubert

Schubert et le romantisme
Winterreise (Le Voyage d'hiver)

Laurent **Naouri** baryton
David **Abramowitz** piano

Schubert
5 Octobre

Ravel

Nouveaux talents
Récital : œuvres de Ravel et Sogny
Avec la Fondation Michel Sogny SOS talents

Elisso **Bolkvadze** piano

Ravel Sogny
18 Octobre

Beethoven

Beethoven : chansons et transcriptions
Lieder,
5ème Symphonie, trans. pour piano de Liszt

Jean-François **Heisser** piano
Delphine **Haidan** mezzo-soprano

Beethoven
23 Novembre

Cordes sensibles
Œuvres et transcriptions de Sor, Tarrega,
Barrios, Giuliani, Castelnuovo-Tedesco...

Emmanuel **Rossfelder** guitare
Nicolas **Dautricourt** violon

Giuliani Sor **Tarrega** **Barrios**
14 Décembre

Beethoven

Beethoven incandescent
Trios avec piano de Beethoven et Ravel

Trio con fuoco

Beethoven **Ravel**
11 Janvier 08

Beethoven majuscule
Triple concerto pour piano, violon,
violoncelle et orchestre
Arvo Pärt : Fratres
Haydn : Symphonie n°104

J-Philippe **Audin** violoncelle
Vanessa **Wagner** piano
Nicolas **Dautricourt** violon
Orchestre OstinatO
B. Fromanger et J-L. Tingaud

Beethoven **Haydn** **Arvo Pärt**
12 Janvier 08

Graphisme : fabulfab@free.fr

Auditorium Cœur de Ville - 98 rue de Fontenay - 94300 Vincennes
LA PLUS BELLE ACOUSTIQUE DE LA RÉGION PARISIENNE
Tous les concerts à 20h30 - www.primalamusica.fr ou 01 43 98 68 33

FONDATION BNP PARIBAS — VILLE DE VINCENNES — ambroisie

INTERVIEW

Laurent Lafon,

maire de Vincennes, conseiller régional d'Île-de-France

© Thibault Plaire

Vincennes Info : C'est votre dernière interview avant les élections municipales les 9 et 16 mars prochains. Que retenez-vous de ce mandat ?

Laurent Lafon : Le réveil de Vincennes. Longtemps notre ville a eu l'image d'une commune certes agréable mais sans caractère clairement affirmé ni grand dynamisme. Les choses ont bien changé aujourd'hui : si Vincennes attire toujours pour son charme, elle attire aussi désormais pour la qualité de vie qu'elle offre, qu'il s'agisse de la richesse de sa vie culturelle, de l'étendue de son offre sportive, de la qualité de l'encadrement et de l'accueil des enfants de tous âges ou bien encore des services proposés à nos aînés. Enfin, au-delà de ces services, il fallait redonner à Vincennes une identité, une aura, un dynamisme qui lui étaient nécessaires pour entrer avec confiance dans le XXIe siècle. C'est à ce nouvel élan que j'ai travaillé avec la majorité municipale depuis cinq ans.

> « Il fallait redonner à Vincennes une identité, une aura, un dynamisme qui lui étaient nécessaires pour entrer avec confiance dans le XXIe siècle. »

V. I. : Précisément, comment avez-vous préparé Vincennes à l'avenir ?

L. L. : Dans mon esprit, trois étapes s'imposaient. D'abord, il fallait travailler à une remise à niveau des équipements publics vincennois : certains étaient vieillissants, d'autres inadaptés, et souvent ils étaient en nombre insuffisant. C'est ainsi qu'en quelques années, grâce à une gestion financière rigoureuse, nous avons construit un groupe scolaire, une crèche/halte-jeux, un conservatoire, un auditorium, une médiathèque, une salle de réception pour les familles, une Maison pour les associations, un nouveau gymnase et prochainement une nouvelle piscine. Nous avons en outre rénové l'ensemble de nos écoles et permis la construction d'un troisième collège. Je crois pouvoir dire que jamais autant n'avait été fait pour Vincennes en si peu de temps. La deuxième étape pour préparer Vincennes à l'avenir, c'était de doter notre ville de règles modernes et protectrices lui permettant de conserver ce qui fait son charme : protéger ses architectures remarquables, limiter sa densité, harmoniser les nouvelles constructions… L'outil principal pour parvenir à cela, c'est le PLU. Ce texte essentiel a été adopté par le Conseil municipal au mois de mai dernier. Cet outil est progressivement complété par toute une série de règlements annexes qui renforcent son impact. Je pense notamment à la charte des devantures commerciales, au règlement de publicité et enfin à l'obligation de ravalement pour les façades les plus sales. Maintenant que la ville est dotée des équipements publics nécessaires et d'un cadre réglementaire adapté, nous allons pouvoir passer à la troisième étape, celle de la rénovation de nos quartiers.

V. I. : S'agit-il du Projet de ville, pour lequel vous avez déjà lancé une concertation ?

L. L. : Oui, absolument – et si vous me le permettez, j'aimerais rappeler en quelques mots ce qu'est ce Projet de ville. Ce projet est né du constat d'un décalage croissant entre l'image de Vincennes, la qualité de son espace public, l'état du bâti et les attentes de nos concitoyens. Autrement dit, Vincennes ville royale n'a pas toujours l'espace public à la hauteur de son histoire et, dans le même temps, les besoins des Vincennois ont évolué, je pense par exemple aux circulations douces. Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, nous avons identifié trois quartiers : le centre-ville, la place Renon et la place Diderot. Pour chacun d'eux, il s'agit de réaménager l'espace public pour l'embellir et le rendre plus attractif, notamment d'un point de vue commercial. Concrètement, nous

© Pierre-Yves Jan / Auriane Studio

© Pierre-Yves Jan / Auriane Studio

avons, comme vous le soulignez, lancé une vaste concertation car je tiens à ce que l'ensemble des Vincennois puissent prendre part à ce grand projet. Plusieurs réunions publiques se sont déjà tenues, un blog spécifique a été créé sur le site internet de la Ville, des journaux thématiques ont été diffusés auprès de tous les Vincennois et, enfin, des groupes de travail, associant des habitants et des techniciens, verront le jour dans les prochaines semaines. À mes yeux, c'est essentiel, car il s'agit vraiment d'élaborer un projet en commun.

V. I. : Les trois quartiers seront-ils traités de la même manière ?

L. L. : Non car ils ont des problématiques spécifiques, oui car ils bénéficieront de la même attention. Commençons par la place Diderot. Elle remplit plusieurs fonctions : place de marché, aire de stationnement, espace de jeux pour les enfants, carrefour de circulation. Toutes ces fonctions ont parfois du mal à cohabiter, ceci d'autant que l'espace public a vieilli et n'est plus adapté aux attentes des riverains. En outre, tout cela n'est pas sans conséquence sur le dynamisme commercial du quartier. Nous voulons donc réinventer cette place, pour l'embellir et lui permettre de jouer tout son rôle. S'agissant de la place Renon et de ses abords, l'enjeu principal est de s'appuyer sur la réhabilitation du site de l'ancien transformateur EDF pour, là aussi, redynamiser l'ensemble de ce quartier en créant de nouvelles activités économiques dans un cadre rénové. Enfin, le centre-ville, cœur de notre cité, se doit d'être à la hauteur de l'histoire et du patrimoine de Vincennes ville royale. Cela signifie un effort particulier à la fois en matière de ravalement des façades, de rénovation du bâti et de qualité de l'espace public, que cela soit pour le mobilier urbain, les revêtements de sol, les devantures commerciales, la signalétique, les espaces verts et fleuris. Tout ceci est un travail de longue haleine que j'entends mener à son terme. C'est un défi extraordinairement important pour Vincennes car il est triple : touristique, avec la redécouverte du château, urbain avec une nouvelle manière de vivre la ville et économique avec le renforcement de l'attractivité commerciale du centre-ville – attractivité qui, je tiens à le rappeler, est déjà l'une des plus fortes de l'Est parisien.

V. I. : …Mais pourtant le problème de la circulation reste entier…

L. L. : C'est vrai. À Vincennes, parce que notre territoire est exigu, parce que nos commerces attirent et parce que nous sommes limitrophes de Paris, c'est un problème complexe. En réalité, il est triple : il y a un problème de stationnement, un problème de circulation à l'intérieur de la ville et enfin un problème de transit par la ville. Chacun de ces aspects appelle une réponse spécifique. Ainsi, s'agissant du stationnement, la municipalité met en œuvre progressivement le stationnement résidentiel, afin de donner la priorité aux Vincennois. En outre, nous avons augmenté les capacités de stationnement en ouvrant un nouveau parking souterrain. S'agissant de la circulation dans la ville, nous travaillons à la diversification des modes de déplacement, en favorisant progressivement le développement des circulations cyclistes et piétonnes. En réalité, le problème principal de la circulation dans Vincennes, c'est celui des véhicules qui traversent notre ville sans pour autant s'y arrêter. Ce problème, bien évidemment, on ne peut le régler qu'au niveau intercommunal, et notamment avec la Ville de Paris. C'est ainsi que je réclame, en vain, depuis des années, la réouverture, au moins en semaine, de l'avenue des Minimes fermée à la circulation depuis 1999. J'ai réclamé en outre, mais avec plus de succès puisque le maire de Paris vient de l'accepter, que le problème du stationnement anarchique sur l'esplanade Saint-Louis soit traité. Ce ne sont là, toutefois, que des mesures ponctuelles. La solution ne pourra pas être trouvée au simple niveau communal, il faut agir à un niveau plus global. C'est pourquoi je suis extrêmement favorable à la création du *Grand Paris*, instance regroupant Paris et l'ensemble des villes de la petite couronne pour que nous traitions ensemble et efficacement ces problématiques communes. Je prendrai des initiatives dans les semaines qui viennent pour aider à la création de ce *Grand Paris*.

V. I. : Quelles sont vos autres ambitions en matière de qualité de vie ?

L. L. : Je veux être clair : la qualité de vie, dans mon esprit, c'est tout ce qui contribue à bien vivre dans sa ville, c'est-à-dire non seulement le cadre de vie mais aussi les conditions de vie. L'exemple des espaces verts illustre bien cette conception. Ils participent en effet à la fois à l'embellissement du cadre de vie mais aussi, au quotidien, à la qualité de vie, en offrant des lieux de détente conviviaux. À cet égard, je me réjouis de l'ouverture prochaine de quatre nouveaux jardins publics, ceux des couvertures du RER et celui de la rue Defrance. Vous le voyez, c'est une conception ambitieuse que nous défendons là car elle est globale. Ainsi, pour le centre-ville, j'ai tenu à ce que nous ne nous limitions pas à une « simple » rénovation de quartier mais que nous agissions en profondeur pour améliorer la qualité de l'habitat des Vincennois

eux-mêmes, à travers la mise en place d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH). Après le succès de l'OPAH à l'ouest de Vincennes, je suis certain que ce dispositif permettra, dans notre centre-ville, de rénover de nombreux appartements.

V. I. : *Bien vivre dans sa ville,* c'est trouver aussi des services municipaux adaptés…

L. L. : Exactement. Depuis 2002, j'ai tenu à adapter l'administration municipale aux réalités de notre temps et aux nouvelles attentes de notre population. Adapter l'administration municipale, cela signifie des services plus performants et plus modernes. Plus performants car je suis très soucieux de la qualité du service rendu et de la gestion des finances municipales ; plus modernes car l'administration devait s'adapter aux nouveaux rythmes de vie des Vincennois.

« Si les médias s'intéressent à Vincennes, ce n'est pas seulement pour son château, c'est aussi largement pour sa vitalité. »

V. I. : Concrètement, comment s'est traduite cette adaptation ?

L. L. : Par un effort d'innovation et d'inventivité. D'abord, nous avons très fortement misé sur l'*e-administration* – que cela soit pour l'enfance, la petite enfance ou la culture. Le succès remporté prouve non seulement que les habitudes de vie ont bel et bien changé mais aussi que nous avons eu raison de nous y préparer. Ensuite, nous avons créé des *prestations* pour répondre efficacement aux besoins nouveaux : je pense notamment à notre action en faveur des personnes âgées, avec le centre gérontologique Pierre-Souweine, les aides au maintien à domicile, le numéro vert de la ligne des seniors et, à l'automne, l'ouverture d'un centre local d'information et de communication pour la gériatrie (CLIC). J'aurais tout aussi bien pu vous donner des exemples dans le domaine de l'enfance ou de la petite enfance. Enfin, prenant en compte les nouvelles attentes de la population, nous avons conçu une politique d'animation sportive et culturelle très dynamique et novatrice, qui rend Vincennes vivante et attractive toute l'année. Il n'est pas utile, je crois, de revenir sur le succès de nos festivals (*America, Rencontres du cinéma de patrimoine, Vincennes Off*, etc.) ou de notre saison culturelle.

V. I. : Vous vous êtes beaucoup investi pour le Château. La réouverture du donjon a-t-elle eu les effets que vous escomptiez pour notre ville ?

L. L. : Oui, bien qu'il soit encore trop tôt pour faire un premier bilan. Tout indique cependant que la fréquentation touristique du site a nettement augmenté : en deux mois près de 25 000 personnes ont visité le site, c'est-à-dire autant qu'en sept mois avant la réouverture du donjon. Ce n'est qu'un début puisque la renaissance du château est à peine entamée. Il reste encore la rénovation de la Sainte-Chapelle, lancée dans quelques jours, et plus globalement l'ensemble du site qui nécessite encore des investissements importants. Naturellement l'État seul ne pourra pas tout faire et c'est pourquoi j'ai lancé il y a un an, avec François Léotard, l'*Association pour le rayonnement du Château de Vincennes* qui s'est donné trois objectifs : adapter le statut juridique du site, développer le mécénat pour aider à la restauration et enfin travailler à une politique d'animation. Vous le voyez cela demandera du temps mais le château de Vincennes peut devenir, j'en suis certain, l'un des premiers sites touristiques de France. Pourtant d'ores et déjà, l'accroissement de visiteurs constaté a commencé à avoir un effet bénéfique sur notre commerce et, plus largement, sur notre notoriété. Cette réouverture s'est notamment traduite par une attention accrue de la presse pour notre ville. En réalité, si les médias s'intéressent à Vincennes, ce n'est pas seulement pour son château, c'est aussi largement pour la vitalité que j'évoquais à l'instant. Prenez l'exemple de nos festivals, la jeunesse de la population ou bien encore notre tissu associatif : c'est toute une ville qui bouge et qui avance avec confiance et optimisme.

Propos recueillis par Olivier Touzeau

© Pierre-Yves Jan / Aurianne Studio

Patrimoine Partners IMMOBILIER

Ventes Locations
Estimation gratuite

VINCENNES Tourelle 244 000 €
Imm. ancien ravalé. 2 pièces 50 m² fonctionnel, HSP 3,15 m. Calme. Cour usage privatif. M° St-Mandé.

VINCENNES proche bois 585 000 €
Imm. 2001 grd standing 4 pièces 89 m². Terrasse 16 m², 3ch., SdB, salle d'eau, 2 WC. Expo ouest, parking 2 voitures, cave.

VINCENNES 330 000 €
Comme une maison 3 pièces 76m² grand séjour, deux salle d'eau, chambres, disposition atypique, refait à neuf.

VINCENNES Diderot 319 000 €
Imm. anc. 3 pièces 60m² TBE., lumineux., en étoile, parties communes refaites. Coup de cœur assuré.

FONTENAY RER A 172 000 €
2 pièces 35m² dernier étage vue dégagée, lumineux. Sud-est. Au pied du bois, proche métro.

MONTREUIL Vinc. 144 000 €
Imm. anc. 2 pièces 34m² dernier étage , séjour cuis. US. Chambre salle d'eau Exp. Sud. Charme de l'ancien.

FONTENAY lim. Vinc. 449 000 €
Imm. récent 4 pièces 87 m². Séjour sur balcon, placards, 3 ch. avec balcons. Grand box. RER A, commerces, bois.

VINCENNES Diderot 475 000 €
Imm. récent 5 pièces 101 m² familial bien distribué, bon potentiel, clair et calme.

www.patrimoinepartners.fr

VINCENNES Laitières 245 000 €
Joli 2 pièces env. 40m², cuisine US, grande chambre, SdB, cave, plein sud.

Vincennes Est
Proche bois
01.43.28.20.20
20, rue Clément-Viénot

RECRUTONS NEGOCIATEURS
Expérience commerciale, dynamique, disponible, rigoureux

Envoyer CV + LM à
vincennes@patrimoinepartners.fr

Vincennes Ouest
Métro Saint-Mandé
01.43.28.28.40
168, avenue de Paris

CABINET FOURNY 01.48.08.46.55

ORPI AGENCES N°1

2, rue de Condé-sur-Noireau (Place de la Mairie) VINCENNES www.cabinetfourny.com

FNAIM

Fondé en 1927

VINCENNES Diderot
Imm.1920 briques, 2 pièces en étage avec ascenseur. Bien conçu. Cuisine ouverte, s.d'eau. Cave. 185.000 €

VINCENNES M° Bérault, près Bois
Petit imm.1920 briques, en étage. 2/3 pièces bien conçu. Cuisine, s. de bains. Double exposition. 294.000 €

VINCENNES M° Saint Mandé
Rue calme et arborée. Petit 4 pièces seul à l'étage. 3 chambres, cuisine, s. de bains. Est-ouest. 367.500 €

VINCENNES face au Bois
Bel imm. 1880 de Caractère – En étage, grand 2 pièces de charme. Séjour avec cuisine ouverte, chambre, s. de bains. 315.000 €

VINCENNES près Centre & RER
3 pièces entièrement sur Terrasses dont une sud sur jardins. Petit.imm.1990, asc. 2 parkings s/sol. 420.000 €

VINCENNES près Centre
Dans petite copropriété, en étage. 4 pièces en double exposition. Grandes cuisine et s.de bains. 430.000 €

VINCENNES Mairie & Centre
Seul au dernier étage. Atypique 3/4 pièces refait à neuf. Beau séjour avec cuisine ouverte. Poutres. 470.000 €

VINCENNES Defrance, proche Bois
Seul au dernier étage/asc. 4/5 pièces sur balcons et terrasses. 3 chambres, 2 bains. Double box. 680.000 €

VINCENNES M° Bérault
Superbe 6 pièces 170 m² de caractère, étage élevé, Pierre de Taille. 4 chambres, 2 bains. Ch. de Service. 1.100.000 €

NOGENT près Centre & RER
Belle maison 7 pièces Mansart 19e avec jardin verdoyant. 5 chambres, 2 s. de bains. Garage/parkings. 1.150.000 €

L'informatique @ Vincennes

Vente, Installation, Dépannage, Cyber café

Un ordinateur en panne ou trop lent – Un virus envahissant – Des difficultés avec internet – Du matériel à acheter et à installer

Internet Installation sans soucis déplacement compris **39€**

Contactez
Amnesia Informatique
01.41.74.98.48

59€ Nettoyage PC Installation Anti Virus

Amnesia informatique
8, rue Anatole France 94300 Vincennes 01.41.74.98.48
amnesia.informatique@wanadoo.fr

SOMMAIRE

SEPTEMBRE 2007

Vincennes INFO – Septembre 2007 – N° 626
Dépôt légal : 3e trimestre 2007
ISSN 0994-8864

Directeur de la publication : Laurent LAFON
Directeur de la rédaction : Gildas LECOQ
Rédacteur en chef : Olivier TOUZEAU

Ont collaboré à ce numéro : Céline AUTHEMAYOU, Sandrine FORGES, Marjolaine MOREAU, Guylène WARCOLLIER.
Photographies : Pierre-Yves JAN / Aurianne studio ; Thibaut PLAIRE.
Rédaction : Hôtel de ville
BP 123 - 94 304 Vincennes Cedex
Mairie de Vincennes : 01 43 98 65 00
Vincennes Info : 01 43 98 65 73 – Fax : 01 43 98 67 85
Courriel : redaction@mairie-vincennes.fr
Publicité : Sandrine FORGES
Tél. : 01 43 98 65 73

Maquette : Zoran JUS JOVANOVIC.
PAO : Scoop Communication.
Imprimeur : Vincent Imprimeries – TOURS.
Imprimé sur du papier recyclé.

INTERVIEW 3 à 5
Laurent Lafon, maire de Vincennes

ARRÊT SUR IMAGES 8 à 9
Les chantiers de l'été

ACTUALITÉS 10 à 15
Les cartables reprennent du service 10
Des relations capitales 12
Zoo sous réserve ? 13
3 questions à… Françoise Sampermans 14
Année du château 15

PORTRAIT 16
Le rock acrobatique dans la peau

ICI OU LÀ 17 à 21
« Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons » 17
Le Bus de l'audition passe par Vincennes 17
Amitiés sans frontières 18
Les collégiens ont l'esprit d'entreprise 19

À LA UNE 22 à 25
Journées du patrimoine : Mo-nu-men-tales !

SORTIR 27 à 32
France-Argentine à Vincennes 27
Festival d'Île-de-France 27
Prima la Musica ! 28
Quand le théâtre flirte avec le cinéma 29
Bal des seniors 31
Agenda 32

ASSOCIATIONS 33 à 39
Journée des associations 33
Espace Daniel-Sorano : activités tous azimuts 34
3 questions à… Philippe Souweine 37
Plongée : stage handisport en Égypte 39

VINCENNES PRATIQUE 41 à 45
Humeur : le billet du *piéton de Vincennes* 41
Scolarité 42
Centre Pierre-Souweine 44
Vie pratique : attention aux poux 45

DÉMOCRATIE LOCALE 46 à 52
Au dernier conseil municipal 48
Résultats financiers 2006 51

ÉTAT CIVIL 53 à 54

Les chantiers de l'été

Pendant l'été, de nombreux Vincennois ont quitté la ville pour chercher un peu de soleil, et le temps est – en théorie – plus clément. Le moment est donc propice aux travaux, qui risquent moins de perturber les habitudes qu'à l'ordinaire ! Tour d'horizon de quelques-uns des grands chantiers de l'été.

Les riverains, piétons et automobilistes restés à Vincennes en juillet en août ont pu s'en rendre compte : les aménagements de voirie et les premières **zones 30 des réseaux verts,** financés par la Ville avec la participation du Conseil régional, se sont matérialisés durant l'été. Cela a été le cas aux abords de deux groupes scolaires, pour la sécurité des enfants : celui de l'Ouest (**1 :** création d'un plateau traversant surélevé au carrefour des rues Victor-Basch et Massue, passages piétons surélevés et coussins ralentisseurs) et ceux de l'Est (**2 :** élargissement et réfection des trottoirs, nouveau revêtement rue du Commandant-Mowat et création de plusieurs passages piétons surélevés). Côté voirie toujours, les arrêts de bus continuent de s'adapter dans le cadre du **plan handicap** : les travaux de surélévation de trottoirs aux points d'arrêt et d'abaissé aux carrefours situés à proximité se sont poursuivis, comme par exemple avenue du Château **(3)**.

L'été est aussi la saison idéale pour rénover ou transformer les bâtiments dont la commune a la charge. Comme les années précédentes, le **plan pluriannuel de rénovation des écoles** a été poursuivi, avec cette année notamment la 2e des quatre tranches de travaux prévues au groupe scolaire Roland-Vernaudon **(4)**. On n'a pas davantage chômé au centre sportif Georges-Pompidou dont le parquet a été refait **(5)**, sur le plateau sportif Georges-Serre **(6)** où s'achève la construction du nouveau gymnase, ni à l'hôtel de ville où les travaux sur la toiture se sont doublés de la réorganisation des bureaux du rez-de-chaussée **(7)** pour optimiser l'accueil du public et faciliter l'accès des personnes ayant des difficultés à se déplacer.

Enfin, le plan de doublement des espaces verts s'est poursuivi sur **les quatre derniers jardins** prévus. Au 79, rue Defrance, la création du jardin exotique a commencé par la pose, début juillet, du bassin qui permettra de récupérer et filtrer les eaux de pluie **(8)** : une source d'économies en eau qui contribue également à une meilleure réalimentation des nappes phréatiques et à la rationalisation des déversements d'eaux usées vers les stations d'épuration. Quant aux zones de couverture du RER, le bitume a commencé à y céder la place aux premières plantations **(9)**, préfigurant ainsi la physionomie des trois jardins qui ouvriront leurs portes dans quelques semaines.

1

9

2

3

4

5

6

7

8

Restauration scolaire

Des **postes de surveillance des cantines** les lundis, mardis, jeudis et vendredis (pendant 2 heures) restent à pourvoir à Vincennes.
Les personnes intéressées peuvent envoyer CV et lettre de motivation à la Direction de l'Enfance et de la Jeunesse – Mairie de Vincennes – BP 123 – 94304 Vincennes cedex (à l'attention d'Isabelle Therminot).

Environnement

Pas de doute, c'est dès le plus jeune âge que l'on acquiert les bons réflexes. Dans le cadre de la démarche éco-responsable initiée par la Ville depuis un an, la collecte sélective des papiers de bureaux s'étend cette rentrée aux écoles. En maternelle et en primaire, ce sont ainsi 253 corbeilles compartimentées qui sont installées notamment dans les classes : le principe est de séparer le papier, qui pourra être recyclé, des autres déchets.

Enseignement secondaire

Après l'ouverture du collège Françoise-Giroud en 2006 et en attendant l'implantation d'un nouveau lycée, c'est la cité scolaire Hector-Berlioz qui fait la une de l'actualité cette année, avec l'achèvement des travaux de réhabilitation et de restructuration lancés en janvier 2004. La fin de ces travaux signifie également que la Ville va récupérer les locaux situés rue de l'Égalité attenants à l'école maternelle de l'Ouest, locaux mis à la disposition du collège Hector-Berlioz depuis son ouverture en 1968. Plusieurs utilisations de ces locaux sont envisagées au profit secteur scolaire ou périscolaire : notamment la création d'un nouveau centre de loisirs pour la maternelle de l'Ouest.

Crèches

Pensez au CESU !

Né le 1er janvier 2006, le Chèque Emploi-Service Universel (CESU) préfinancé, diffusé par certains employeurs, mutuelles, assurances, et autres organismes habilités, permet de payer un prestataire de services à la personne ou un salarié : un outil qui connaît un succès croissant. Sur décision du Conseil municipal du 27 juin dernier, il est possible, à compter du dernier trimestre 2007, d'utiliser le CESU pour régler les prestations assurées par les crèches et haltes-jeux municipales.
Renseignements : Service Petite Enfance 01 43 98 67 36. Accueil du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30, le samedi de 9 h à 12 h.
Fermé au public le jeudi.

Écoles

Les cartables reprennent du service

Les vacances terminées, il est temps de reprendre le chemin de l'école. Le point sur les nouveautés de cette rentrée.

Rencontre avec les écoliers à l'occasion de la rentrée.

À Vincennes un peu plus tôt qu'ailleurs, dès le 28 août, la rentrée est là, avec son cortège de joies et ses quelques pleurs inévitables. Cette année, ce sont plus de 3 700 écoliers qui fréquenteront les écoles vincennoises. Des effectifs prévisionnels qui trouveront leur confirmation officielle le jour de la rentrée : ouvertures et fermetures de classes dépendent de l'assiduité des élèves le premier jour, et il est donc important que tout le monde soit là !
Qui dit rentrée dit cahiers neufs, mais aussi parfois classes et écoles rénovées et sécurisées. Comme les années précédentes, le plan pluriannuel de rénovation des écoles a été poursuivi, avec cette année la 2e des quatre tranches de travaux prévues au groupe scolaire Roland-Vernaudon, et la mise en peinture de l'école élémentaire de l'Ouest. Dans les cours, l'ensemble du mobilier urbain a été remis en état, et devant les groupes scolaires de l'Est et de l'Ouest, des travaux de sécurisation ont été menés dans le cadre des réseaux verts (cf. p 8).
Côté direction des écoles, plusieurs changements à noter : à l'école élémentaire du Sud, Mme Lewin succède à Mme Zerbib ; à l'école maternelle Clément-Viénot, Mme Vaillant remplace Mme Lewin, et à l'école maternelle de l'Est, Mme Penafiel succède à M. Pancot qui remplace Mme Aouizerate à l'école élémentaire Est-Libération.
Enfin, ce n'est pas une nouveauté, mais un rappel : mise en place il y a 9 ans, la semaine de quatre jours a été reconduite cette année, après consultation des parents et des enseignants qui l'ont approuvée à une très large majorité. Un choix dont l'objectif premier est de proposer un rythme scolaire adapté à celui de l'enfant. Et, en complément du temps scolaire, la Ville propose une gamme complète d'activités. « *Cette année, nous renforçons les ateliers après l'école avec l'ouverture de 40 nouvelles places et une gamme d'activités élargie* », précise Odile Séguret, adjointe au maire chargée de l'Enseignement et de la Jeunesse : jeux en bois, arts culinaires, poteries, ordi-music, stylisme et comédie musicale constituent les nouveautés 2007-2008. ■ **OT**

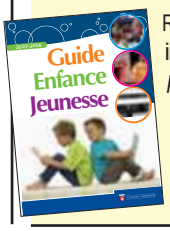

Retrouvez toutes les informations pratiques concernant le calendrier scolaire, les inscriptions aux activités périscolaires et le compte famille en rubrique *Vincennes pratique*, p. 42. Le guide Enfance Jeunesse a été adressé à chaque famille au début de l'été. Si vous ne l'avez pas reçu, celui-ci est disponible dans les lieux publics municipaux et téléchargeable sur le site internet www.vincennes.fr.
Pour obtenir des informations sur les inscriptions scolaires, le serveur vocal de la Direction de l'Enfance et de la Jeunesse est accessible 24 h /24 au 01 43 98 68 00.

Conservatoire

En ce mois de rentrée, tandis que s'ouvre la période des inscriptions, gros plan sur le conservatoire municipal.

Si la terminologie officielle a fait disparaître le terme un peu pompeux de *Conservatoire municipal agréé*, le conservatoire de Vincennes n'en garde pas moins son agrément – dans tous les sens du terme ! Autrement dit, l'enseignement répond à un certain nombre de critères qui garantissent la qualité des cours dispensés : disciplines obligatoires (individuelles et collectives), locaux adaptés, corps professoral de qualité, cursus et contenu pédagogique définis autour d'un schéma directeur.

Riche de plus de 870 élèves, l'établissement est largement ouvert sur la ville, grâce à ses liens avec les associations culturelles et le milieu scolaire. Conservatoire de musique, mais aussi de danse et d'art dramatique, il propose notamment à partir de 5 ans (grande section de maternelle) un éveil musical (découverte ludique de la musique et des instruments) et, dès 7 ans, l'apprentissage d'un instrument et une formation musicale (solfège). Jouer avec d'autres étant la vocation principale du musicien, surtout amateur, les pratiques collectives y revêtent une importance particulière et sont donc obligatoires (chorales, musique de chambre, orchestre…). Les élèves se produisent régulièrement au cours d'auditions et de concerts. L'établissement dispense également des cours de danse classique (dès 6 ans, et pour mémoire, contrairement aux idées reçues, également ouverts aux garçons) et de modern' jazz (à partir de 8 ans). Et, tous les deux ans, un gala permet de faire découvrir le travail des élèves de danse au public et leur offre le contact avec la scène ! Quant aux cours d'art dramatique, ils s'adressent aux adultes et aux adolescents à partir de 15 ans.

Inscriptions, mode d'emploi

Les inscriptions ont lieu début septembre, sur rendez-vous, à prendre **le 30 août** uniquement par téléphone au 01 43 98 68 70 (de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h). Pour certaines disciplines, les inscriptions se font sur audition :

- chœurs pour les enfants et les adultes : le mercredi 12 septembre
- danse classique à partir de 6 ans : le mercredi 5 septembre
- danse modern' jazz à partir de 8 ans : mercredi 12 septembre
- art dramatique à partir de 15 ans : lundi 10 septembre
- chant lyrique à partir de 15 ans : lundi 10 septembre
- enfin, si vous souhaitez intégrer un des deux orchestres du Conservatoire de Vincennes, et si vous avez un niveau de 2e cycle minimum, une audition aura lieu le lundi 10 septembre.

Il convient de s'inscrire à ces auditions par téléphone au 01 43 98 68 68.
Cœur de ville – 98 rue de Fontenay – Tél. : 01 43 98 68 68 – Secrétariat du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 20 h.

Le saviez-vous ?

Plan handicap : le conservatoire ouvre ses portes aux enfants en situation de handicap. Il leur propose des ateliers adaptés de pratique musicale. Car, quel que soit le handicap, chaque personne désireuse de faire de la musique est en mesure de la goûter et de la faire vibrer – pour elle-même et pour les autres. Renseignements au 01 43 98 68 68.
Paiement en ligne : il est depuis l'an passé possible de régler via internet les inscriptions au conservatoire. Rendez-vous dans la rubrique « Paiements en ligne » du site **www.vincennes.fr**
Disciplines enseignées : alto, art dramatique, chorales, clarinette, clavecin, contrebasse, danse classique, danse modern' jazz, écriture musicale, éveil musical, flûte, formation musicale, guitare, harpe, hautbois, histoire de la musique, improvisation, musique de chambre, musique et notation assistées par ordinateur, orchestres, orgue, percussions, piano, saxophone, trompette, violon, violoncelle.

Jeunesse

Les enfants en campagne

Le Conseil municipal des enfants (CME) est une institution bien établie à Vincennes : c'est en effet le 9e Conseil qui sera élu le 9 octobre 2007 ! Il commencera ses travaux le 15 octobre, sous la présidence du maire Laurent Lafon, aux côtés d'Odile Séguret, adjointe au maire chargée de la Jeunesse et de l'Enseignement et de Véronique Guérillon, conseillère municipale chargée de mission auprès du CME et du CJV.

Mais auparavant, les enfants devront déposer leur candidature : sont concernés, du 17 au 21 septembre, les élèves de Vincennes de CM2 (24 sièges à pourvoir : Est-Libération, Est-Passeleu, Jean-Monnet, Ouest, Roland-Vernaudon, Sud, Notre-Dame de la Providence, Ohel-Barouch et Saint-Joseph) et de 6e et 5e (21 sièges à pourvoir : Saint-Exupéry, Françoise-Giroud, Hector-Berlioz, Notre-Dame de la Providence). Et, du 24 septembre au 5 octobre, ils mèneront tambour battant leur campagne électorale auprès de leurs camarades de classe en proposant des idées pour améliorer la vie de tous les jours dans des domaines très variés : l'environnement et la sécurité, la solidarité, l'animation et la culture… Des idées qu'ils pourront ensuite relayer auprès du conseil municipal des adultes : un véritable apprentissage de la démocratie, grandeur nature !

Renseignement auprès de l'Espace citoyen, également en charge du Conseil des jeunes de Vincennes et des Aides à projet jeunes. Tél. : 01 43 98 68 79.

En bref

Des services plus accessibles

Courant septembre, les travaux de réorganisation de certains services à l'hôtel de ville s'achèvent : pour faciliter l'accès des usagers, et notamment des personnes ayant des difficultés à se déplacer, les services de l'État civil et Élections et documents d'identité seront regroupés dans un même local au rez-de-chaussée. Une réorganisation qui intervient dans la continuité des opérations menées ces derniers mois : création d'une rampe d'accès et d'un sas en remplacement de la lourde porte qui compliquait jadis l'accès à ce bâtiment.

Abattage d'arbres morts

Pour des raisons de sécurité, des travaux d'abattage d'arbres morts seront réalisés entre le 10 et le 14 septembre rue de la Liberté, rue de la Jarry, rue Jules-Massenet, avenue Paul-Déroulède, rue des Pommiers, rue Mirabeau, rue de l'Égalité, rue Céline-Robert, rue Massue, rue Pierre-Brossolette, rue Jean-Moulin, rue Dohis, place Jean-Spire-Lemaître, et rue Clément-Viénot. Autant de lieux où des arbres seront bien sûr replantés lors de la prochaine période de plantation, entre fin novembre et avril prochain.

Express

Patrick Gérard, ancien maire de Vincennes, a été nommé début juillet directeur de cabinet du garde des Sceaux, ministre de la Justice, Rachida Dati. • Philip de la Croix, président du *Festival America* et de *Prima la Musica !*, a été nommé cet été directeur de la chaîne de musique classique et de jazz Mezzo. • Le footballeur néerlandais Boudewijn Zenden, nouvelle recrue de l'Olympique de Marseille, parle déjà parfaitement le français : « Ma compagne est française, de la région parisienne : de Vincennes », a-t-il précisé dans *France-Football*.

Vincennes - Paris

Des relations capitales

S'il est une pierre d'achoppement dans les relations entre Vincennes et son grand voisin parisien, ce sont bien les voies du Bois. La fermeture à la circulation, après la tempête de 1999, de certaines d'entre elles, a fait prendre à nombre d'automobilistes en transit des habitudes vincennoises dont l'on se serait souvent bien passé. La preuve, *a contrario*, de l'intérêt que présente la concertation à l'échelle de l'agglomération. Mais les choses sont en train de changer, comme l'a montré la Conférence métropolitaine proposée par Paris et à l'invitation de laquelle le maire Laurent Lafon a répondu positivement. Un sujet d'actualité à l'heure où l'on évoque de plus en plus un *Grand Paris* dont les contours restent à définir.

De Vélib' aux abords du château

Et plusieurs sujets parisiens préoccupent les Vincennois : difficile ainsi ces dernières semaines de ne pas avoir entendu parler de Vélib', dont l'extension est souhaitée par de nombreux habitants. Laurent Lafon s'y est d'ailleurs déclaré favorable et contact avait été pris avec Paris et les entreprises concernées avant sa mise en place. Pour des raisons juridiques, il faudra cependant être patient.

Mi-août, les travaux ont commencé sur l'esplanade Saint-Louis (Paris XII[e]) afin d'interdire le stationnement dans la partie centrale.

L'un des sujets les plus importants pour Vincennes, dans ses relations avec la capitale, reste la question des abords du château : si ce dernier est bien vincennois, ses façades est et sud donnent sur le territoire parisien. Dans le cadre des réflexions en cours, la Ville de Paris a entrepris courant août la suppression du stationnement anarchique au centre de l'esplanade Saint-Louis et devant le château ; cette mesure contribuera à la valorisation du flanc sud du monument. Et des discussions ont été entamées pour la création, à terme, de nouveaux parkings souterrains sur cette zone située à la limite des deux communes, afin que les rues vincennoises les plus proches ne soient pas congestionnées par la demande des automobilistes. **OT**

Urbanisme

Projet de ville

Après la réunion publique du 26 juin dernier, des groupes de travail avec les habitants ont été constitués sur trois thèmes : cadre de vie, circulation et déplacements, commerce. De nombreuses demandes ont été reçues, et il n'est donc plus possible de s'y inscrire. Ces groupes se réuniront dans les mois qui viennent pour donner leur avis sur les pistes déjà envisagées et étudier les opinions et suggestions exprimées notamment sur le blog projetdeville.vincennes.fr.

Charte des devantures commerciales

Le paysage urbain est fortement marqué par les activités commerçantes dont les devantures jouent, pour une grande part, sur la qualité des façades et de l'espace public, et donc sur la qualité de vie des usagers. La Ville édite une Charte des devantures commerciales, assortie d'une palette de couleurs destinée aux professionnels. Ces documents seront disponibles auprès des services techniques municipaux (Centre administratif – 5, rue Eugène-Renaud – Tél. : 01 43 98 66 74).

OPAH-Centre

OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Il va falloir s'habituer à cet acronyme au centre-ville. Opération incitative lancée par la Ville, en partenariat avec l'État et l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), l'OPAH vise à aider les propriétaires à réhabiliter leurs logements ou leurs immeubles : conseils et aides financières les accompagneront dans les travaux de mise aux normes, d'économies d'énergie, de rénovation globale ou partielle…
Programmée dans le centre de 2007 à 2012, l'OPAH concerne les immeubles construits avant 1948 dans ce secteur.
Renseignements au 01 45 17 93 22. Un stand Rénovation de l'habitat sera présent à l'occasion de la Journée des associations le 8 septembre : n'hésitez pas à venir sur place vous informer !

Zoo de Vincennes

Zoo sous réserve ?

Annoncés initialement pour 2008, les travaux qui devaient permettre au zoo de retrouver un second souffle sont retardés. La mobilisation des Vincennois et des Franciliens autour de leurs élus continue.

Si le Parc zoologique ne porte de Vincennes que le nom, il constitue un élément important de renommée pour la ville, qui ne pouvait que se mobiliser pour ce haut lieu du tourisme de l'Est parisien. Et il est plus que temps d'agir : le zoo de Vincennes a vu, ces dernières années, sa fréquentation fléchir (300 000 visiteurs en 2005 contre 800 000 en 2003). Tant et si bien que de nombreux touristes croient le zoo fermé. Le parc zoologique continue pourtant d'accueillir les visiteurs et fête régulièrement des naissances, comme celle de l'hippopotame nain Aldo en juin dernier.

Mais, après plusieurs signes encourageants pour l'avenir, la mauvaise nouvelle est tombée fin juin. Le directeur général du Muséum national d'Histoire naturelle a annoncé que le projet de rénovation du zoo de Vincennes était à nouveau retardé. Le nouveau zoo, qui devait initialement rouvrir ses portes courant 2008, ne sortira finalement pas de terre « *avant 2011, au plus tôt* ». Il a été par ailleurs décidé de reporter la réunion de présentation du projet qui avait été annoncée dans *Vincennes Info* avant l'été.

Un sauvetage de longue haleine

Pourtant, l'effritement des faux rochers en treillis métalliques enduits de béton et la dégradation de certains enclos ne datent pas d'hier. Lorsqu'à l'été 2004, le personnel du zoo manifeste son inquiétude, et que le maire Laurent Lafon fait paraître une tribune dans *Le Monde* pour interpeller les pouvoirs publics, le risque de fermeture est réel ; c'est alors que le maire lance un appel à la mobilisation populaire. Trois ans et cinq mille signatures plus tard, un projet d'architectes a été retenu et un appel à candidature

Les rochers du zoo, créé en 1934, s'effritent depuis plusieurs années.

Contrairement aux fauves, les girafes n'ont pas quitté le parc.

lancé par l'État dans le cadre d'un partenariat public-privé. Mais du zoo idéal à la réalité financière, il y a un pas de géant à franchir : le coût du projet, initialement estimé entre 100 et 120 millions d'euros, a été réévalué par les entreprises candidates, dans leurs propositions, à plus de 200 millions d'euros. Résultat, le projet doit être adapté et les travaux sont retardés. Durant l'été, le maire a saisi Jean-Louis Borloo, ministre de l'Écologie et du Développement durable, et Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Car au-delà de la polémique sur l'équilibre du montage financier, il y va de l'avenir touristique du secteur, au moment où le château retrouve un second souffle. À suivre… **OT**

Qu'en pensez-vous ?

La rénovation du zoo est retardée mais la Ville se mobilise pour que les autorités en charge du dossier prennent leurs responsabilités. Qu'en pensez-vous ?

Propos recueillis par Céline Authemayou

Line Eskenazi, habite rue de l'Union

« Mais il faut réparer ce zoo ! Il faut le défendre. En tant que simples citoyens, nous pouvons essayer de faire bouger les choses. Il s'agit d'un choix politique. Tout le monde va au zoo de Vincennes, j'ai des souvenirs formidables de balades lorsque j'étais enfant… Je me souviens d'un éléphant qui avait confondu mon pull vert avec de l'herbe et me l'avait dérobé… ! »

Adrien Kettaneh, habite rue Joseph-Gaillard

« Évidemment, le zoo est très important, notamment pour les enfants. Personnellement, je n'y ai pas mis les pieds depuis plus d'un an car il manque beaucoup d'animaux. Il est presque vide. Pourtant, avant, j'y allais avec mes enfants plusieurs fois par an. La mobilisation du maire est intéressante – mais il y a aussi d'autres priorités pour la ville ! »

Françoise Marand, habite rue Jean-Moulin

« C'est une bonne initiative. Toutes les communes devraient également se mobiliser car toute la petite couronne parisienne profite du zoo. Il faut absolument qu'il soit rénové, ce site fait partie de notre patrimoine. J'y ai emmené mon fils, puis mes petites-filles lorsqu'elles viennent sur Paris pour me rendre visite. Ce zoo ? Je le connais depuis toujours ! »

3 questions à…

© Pierre-Yves Jan / Aurianne Studio

Françoise Sampermans,

membre du bureau de l'Association pour le Rayonnement du Château de Vincennes (ARCV)

❶ En mai dernier, le donjon du château ouvrait de nouveau au public. En pleine année de festivités, quel est le premier bilan ?

On constate avec plaisir que le public revient au château après une longue période de fermeture. Ça ne peut qu'encourager notre action ! Les efforts financiers entrepris pour rénover le donjon et bientôt la Sainte-Chapelle, dès cet automne, sont couronnés de succès puisque le public a envie de découvrir ou de redécouvrir les lieux. La place du château dans le paysage touristique évolue. Il faut avouer qu'on partait de très bas ! En revanche, il faut garder en tête que ce château est, pour les visiteurs, moins spectaculaire – en tout cas à l'heure actuelle – que ne peuvent l'être Fontainebleau ou Versailles, des châteaux plus récents qui ont toujours été maintenus dans un très bon état et qui sont meublés. L'objectif de l'ARCV, créée à l'initiative de Laurent Lafon et présidée par François Léotard, est de faire progresser la notoriété du château auprès du grand public, et particulièrement des touristes étrangers, qui viennent encore trop peu le visiter.

❷ Depuis sa création, l'association travaille notamment sur l'évolution du statut du château. Pourquoi est-ce si important ?

Aujourd'hui, le château n'a pas de statut. Il est à la fois géré par les ministères de la Défense et de la Culture. Nous souhaitons trouver un accord avec ces deux ministères afin de créer une structure commune qui donnerait au château un statut particulier d'établissement public, ce qui permet de recueillir des fonds. L'ARCV n'a pas pour vocation de se substituer à l'un des ministères. En revanche, il faut faire en sorte que les procédures et les contacts soient simplifiés. Avoir un statut d'établissement public comme le château de Versailles serait une situation idéale. Mais contrairement à Versailles qui était déjà un musée lorsqu'il est devenu établissement public, Vincennes est occupé, notamment par le Service historique de la défense. Il faut donc tenir compte de sa présence et de ses besoins.

❸ Quelles actions l'association va-t-elle mener au cours des prochains mois ?

Il nous faut recueillir des fonds, pour continuer les travaux de rénovation d'un maximum de bâtiments. Jusqu'à ce jour, le financement des travaux a été entièrement pris en charge par l'État. Et j'espère que l'on pourra continuer à compter sur ces fonds, en tout cas pour certaines tranches de travaux.

L'argent que nous pourrons recueillir va également nous servir à créer des manifestations, pour permettre au public de venir non plus seulement pour la simple visite du château mais également pour participer à des événements. Ce programme de manifestations pourra s'articuler autour d'expositions permanentes pour découvrir l'histoire très riche et très longue du château mais également autour de rendez-vous ponctuels : expositions de peinture, festivals de musique, de théâtre. Nous travaillons sur toute une série de projets de cette nature pour les proposer d'une part à des entreprises mécènes et d'autre part au public. C'est une façon de fidéliser les visiteurs, pour qu'ils reviennent régulièrement voir le château de Vincennes !

Propos recueillis par Céline Authemayou
ARCV – BP 123 – 94304 Vincennes
arcv06@yahoo.fr

Challenge des mairies

L'Année du château en haut de la vague

DR

Dans le cadre du 11e Challenge nautique des mairies et des collectivités territoriales, qui s'est déroulé du 22 au 24 juin à Concarneau, la Ville de Vincennes a appareillé un voilier aux couleurs de l'Année du château. Composé de Vincennois – Jean-Yves Rouger (skipper), Bertrand Pitavy (tacticien) et Anne-Laurence Rouger (barreuse) –, d'élus (Charlotte Libert, adjointe chargée des sports, et Didier Denhez) et d'agents municipaux (Bertrand Kerroux et Gildas Lecoq), l'équipage a vaillamment défendu les couleurs de Vincennes et de l'Année du château et a obtenu une 19e place remarquée. Si les équipages de collectivités maritimes occupent en toute logique les premières places de l'épreuve – remportée par le Conseil général du Morbihan –, Vincennes est la commune francilienne la mieux classée. Et, tandis qu'en mer les marins vincennois affrontaient un gros temps, à terre, la Ville a œuvré auprès des spectateurs à la mise en valeur de son patrimoine touristique.

Le saviez-vous ?

Adopté à l'occasion de l'Année du château, le drapeau vincennois, aux couleurs des armoiries de la ville, a fait l'objet d'une présentation début août à Berlin, où se tenait le XXIIe Congrès international de vexillologie (la science des drapeaux).

© Pierre-Yves Jan / Aurianne Studio

Année du Château

Musique et cinéma dans la cour du château

L'été pour le château s'est ouvert avec deux événements d'exception qui ont démontré la place particulière qu'occupe le monument dans la ville. Le 21 juin, la traditionnelle Fête de la musique a été ouverte au son des instruments celtes du **bagad de Lann-Bihoué**, dont les prestations place Pierre-Sémard et dans les rues de la ville ont été suivies par de nombreux habitants, qui ont accompagné ce cortège musical inédit jusque dans la cour d'honneur du château où ils ont donné un concert très applaudi*. Le 1er juillet, la troisième soirée d'***Une toile sous les étoiles*** **a réuni 1 300 spectateurs** dans un château nimbé de lumière, conquis par les chevaliers un peu particuliers du *Sacré Graal* des Monty Python. Les 29 et 30 juin, c'était sur l'esplanade de l'hôtel de ville que les cinéphiles avaient eu rendez-vous pour *On connaît la chanson* et *Cent mille dollars au soleil.*

* Vidéo disponible sur le site www.vincennes.fr. Retrouvez également toutes les photos de l'Année du château sur le site internet !

En septembre pour l'Année du château...

Retrouvez le programme complet des Journées du patrimoine, les 15 et 16 septembre, ainsi que le détail des expositions prévues ce mois-ci dans notre dossier p. 22.

- Marché du Moyen Âge, défilé costumé, soirée médiévale le samedi
- Le donjon vu du ciel (théâtre d'intervention, danses aériennes, voltige, marionnettes géantes et ballon captif…) le dimanche
- Jardin éphémère du 14 au 16 septembre
- Et de nombreuses expositions.

Samedi 22 septembre

À pied autour du château de 14 h à 19 h : rallye pédestre, renseignements au 01 48 08 13 23.

Initiative

Les enfants font voyager le château

De septembre 2006 à juin dernier, les enfants de l'atelier Arts textiles du Centre de loisirs Est-Libération se sont appliqués à la réalisation d'une enluminure consacrée, comme il se doit, au château de Vincennes. Ce travail de précision, fruit de l'application d'une trentaine d'enfants âgés de 5 ans ½ à 11 ans, a été réalisé avec Amandine Chertier et la dentellière vincennoise Edwige Renaudin, spécialiste en « frivolité » à la navette. Exposée notamment à l'occasion de présentations internationales de dentelles à Horstmar (Allemagne) et au château de Creully (Calvados), l'œuvre des enfants a de belle manière témoigné de leur savoir-faire et contribué à la notoriété du château et de leur ville !

Mémoire

Des Vincennois illustres

Vincennes Info **vous propose de partir chaque mois à la rencontre des personnages qui peuplent les rues de la ville pour l'Année du château. Ce mois-ci, retour au XVIIe siècle.**

André Le Nôtre (1613-1700)

Jardinier du roi Louis XIV de 1645 à 1700, il était l'auteur des plans de nombreux jardins à la française. Les plans des jardins du château de Vincennes comptent parmi ses grandes réalisations. Il eut aussi pour tâche de concevoir l'aménagement du parc du palais de Versailles, de Vaux-le-Vicomte et Chantilly.

Louis Le Vau (1614-1670)

Contemporain des deux Mansart et de Jacques Lemercier, Louis Le Vau a été un des créateurs du classicisme français (le style « Louis XIV ») qu'il sut marier de manière impressionnante avec le style baroque. Il a créé un style distingué par la simplicité des constructions et l'élégance des décorations. Le cardinal Mazarin lui confia le réaménagement du château de Vincennes ; mission qui lui valut les titres de premier architecte, d'intendant et d'ordonnateur des bâtiments royaux (1654).

Charles Le Brun (1619-1690)

Peintre français, il partit à Rome (1643) étudier les arts. De retour à Paris, il acquit une renommée certaine. Connu entre autres pour la décoration du château de Versailles et de la galerie des Glaces, il collabora auparavant à la décoration des pavillons du château de Vincennes.

Julien et Ingrid Foulon, licenciés du *Vincennes Rock Club*, sont devenus il y a quelques semaines champions de France de rock acrobatique…

Le rock acrobatique dans la peau

Leurs folles acrobaties étourdissent les téléspectateurs d'émissions célèbres et attirent les curieux sur les sites internet de vidéos*. Il faut dire que leurs exploits ont de quoi impressionner ! Licenciés du *Vincennes Rock Club*, que préside Jean Rizo, Julien et Ingrid Foulon représentent ce qu'il se fait de mieux en rock acrobatique français. Depuis deux ans, le couple – mari et femme à la ville – s'entraîne à raison de quatre à cinq fois par semaine pour être au top lors des compétitions. Car plus que de la danse, le rock acrobatique est un sport à part entière. « *C'est un mélange d'aérobic et d'acrosport*, précise Julien. *Pour pouvoir obtenir de bons résultats, il faut travailler dur.* » Et le labeur finit par payer. Si en 2006, les deux sportifs avaient raté de peu la première marche du podium des championnats de France, en juin dernier, pour la nouvelle édition de cette compétition, c'est premiers qu'ils ont terminé ! « *C'est la première compétition importante que nous gagnons tous les deux*, raconte Julien Foulon. *En plus, nous sommes de fait qualifiés pour les championnats du monde et d'Europe qui vont avoir lieu cet automne !* » Cette joie de la victoire, Ingrid la connaît déjà, elle qui fut championne de France en 1997 avec un autre partenaire. « *Mais je ne peux pas comparer ! Cette fois-ci, je gagne avec mon mari, le prix a une toute autre saveur !* »

Ingrid et Julien Foulon sur la première marche du podium.

Rencontre très rock

Si Ingrid et Julien sont aujourd'hui mariés, c'est grâce au rock acrobatique ! Une belle histoire qui débute il y a tout juste dix ans. « *À la base, je suis gymnaste*, précise Julien. *Lorsque j'étais en fac de sports, une amie cherchait un partenaire pour du rock acrobatique. Je me suis dit « Pourquoi pas ». J'ai essayé et j'ai beaucoup aimé !* » Il s'inscrit par la suite pour suivre des cours dans l'Essonne. L'un des professeurs n'est autre… qu'Ingrid ! Ingrid, elle, est aussi venue au rock acrobatique par hasard. « *J'adorais le rock. J'avais douze ans, et puis j'ai vu une annonce pour des cours de rock au sol près de chez moi. Nous y sommes allés en famille. Pendant nos séances, il y avait un prof qui s'entraînait au rock acrobatique. Ça m'a très vite attirée.* »

Bio-Express

avril 1997 : Julien et Ingrid se rencontrent
septembre 2004 : Ils se marient
novembre 2006 : Finalistes des championnats du monde
2 juin 2007 : Ils sont champions de France !

Question de confiance

Quelques années après, les danseurs se sont mariés. Julien enseigne le sport. Ingrid est danseuse professionnelle. « *Danser avec ma femme ? C'est plus sympa !* avoue Julien. *C'est un avantage car on se connaît bien. Mais ça peut vite devenir un inconvénient si on ramène tout ça à la maison !* » « *On se dispute parfois, c'est sûr*, avoue Ingrid, *mais c'est bien, Julien est très pédagogue, il sait me canaliser.* » Dans ce genre de discipline, la confiance en son partenaire est un ingrédient primordial. Les figures de sauts, de salto sont réalisées sans filet. Pas de droit à l'erreur. « *Nous nous entraînons avec des longes, de longs fils accrochés au plafond qui assurent la danseuse*, rassure Julien. *Mais lorsqu'on se lance, je dois vraiment me sentir prêt, car j'ai une lourde responsabilité.* » Pas facile de gérer sa peur, surtout quand quelques chutes ont déjà pointé le bout de leur nez. « *Avec Julien, j'ai beaucoup moins peur qu'avec mon ancien partenaire*, raconte Ingrid Foulon. *Il est plus grand, plus puissant, ce qui me laisse plus de temps pour réaliser mes figures dans les airs. L'appréhension est toujours là, mais elle est gérable !* » À quelques semaines des championnats d'Europe et du monde, Ingrid et Julien se préparent. Et espèrent ramener dans leurs valises de nouveaux trophées…

Céline Authemayou

* Plus d'informations sur leur site internet : http://ingridetjulien.ifrance.com

© Thibault Plaire

Mémoire

« Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons »

Créée en 2005, l'Association pour la mémoire des enfants juifs déportés de Vincennes (AMEJD) a effectué un important travail pour retrouver le nom des 24 écoliers juifs vincennois morts en déportation. La mémoire de ces jeunes martyrs a été honorée à Vincennes au mois de juin.

Le 26 juin dernier, élus, directeurs d'écoles et enseignants aux côtés de l'inspectrice de l'Éducation nationale, et de nombreux parents d'élèves et écoliers se sont rassemblés en la mémoire des 24 enfants vincennois qui, il y a soixante ans, disparurent dans les camps pour le seul motif qu'ils étaient juifs. Dans l'émotion et le recueillement, quatre plaques ont été dévoilées à la Poste – à l'époque le commissariat de Vincennes –, à l'école de l'Ouest, à l'école du Sud et à l'école Est-Libération. « [*L'ordre nazi*], *d'une cruauté absolue, a voulu non seulement leur disparition physique, mais aussi leur oubli total, leur déniant même le droit d'avoir une sépulture ; ils ont disparu sans laisser de trace. C'est pourquoi il est de notre devoir de nous souvenir et de faire que les plaques que nous avons dévoilées aient la valeur symbolique des lieux de mémoire* », a déclaré le maire Laurent Lafon durant son allocution. Et, sur chacun de ces lieux, les enfants vincennois présents ont laissé s'envoler des ballons blancs.

Que le souvenir disparaisse avec les derniers témoins directs est une crainte partagée par tous les rescapés des camps d'extermination nazis. Le travail réalisé conjointement par l'AMEJD[1], grâce aux registres des établissements scolaires et au *Mémorial des enfants juifs déportés* de Serge Klarsfeld, rappelle que chacun est concerné par cette page sombre de notre Histoire. Étroitement associés à cette démarche avec l'appui des équipes enseignantes, les élèves vincennois d'aujourd'hui se souviendront de cette cérémonie particulièrement émouvante et sauront contribuer à la transmission d'une mémoire indispensable à la construction de leur avenir. « *Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons* », disait Paul Éluard. À Vincennes, les quatre plaques posées le 26 juin relaient désormais ce message essentiel. **OT**

[1] cf. *Vincennes Info* juin 2007, 3 questions aux responsables de l'AMEJD : Danielle Dubowsky-Haddad, Lola Grynberg-Skarbnik et Liliane Rysfeld.

« *Déportés de France comme plus de 11 500 enfants entre 1942 et 1944 parce que nés de familles juives, victimes innocentes de la barbarie nazie, avec la complicité du Gouvernement de Vichy, ils furent exterminés dans les camps de la mort. Ne les oublions jamais.* »
Hélène Abramowicz, 4 ans – Jacques Abramowicz, 2 ans – Farina Arenos, 13 ans – Isaac Arenos, 5 ans – Rita Arenos, 11 ans – Simone Aronfeld, 11 ans – Raphaël Benvenist, 14 ans – Isaac Geller, 15 ans – Gilbert Guerstein, 16 ans – Rojza Kiersz, 14 ans – Wolf Lorek, 16 ans – Manuel Marcu, 17 ans – René Nada, 14 ans – Izi Nusin, 8 ans – Nelly Nusin, 8 ans – Rachel Nusin, 13 ans – Gaston Roiter, 14 ans – Isidore Roiter, 14 ans – Bernard Rosenblatt, 8 ans – Simone Roth, 8 ans – Leiser Steer, 17 ans – Suzanne Stuczynski, 13 ans – Cécile Stuczynski, 17 ans – Vladimir Zaslavski, 10 ans.

Santé

Le Bus de l'audition passe par Vincennes

Tout le monde trouve normal de consulter un ophtalmologiste et de porter des lunettes. Il n'en va pas de même pour le dépistage et les appareils auditifs. Pourtant, près de 6 millions de Françaises et de Français sont concernés. Souffrant de nombreux clichés et considéré à tort comme touchant les seuls seniors, ce problème s'installe insidieusement sans que l'on s'en aperçoive et ne s'avoue pas facilement, ni à soi-même, ni aux autres. Les uns montent le son du poste de télévision ou de la chaîne hi-fi, les autres marmonnent. Créée en 2003 et présidée par le Professeur Bruno Frachet, chef de service à l'hôpital Avicenne, l'association *France PresbyAcousie* réunit des professionnels de l'audition. Elle a décidé d'aller à la rencontre des habitants dans les rues de France en organisant pour la troisième année consécutive une campagne d'information et de dépistage de la presbyacousie, grâce au bus de l'audition. Ce véhicule, qui sillonne la France tout au long de l'année, propose aux personnes qui le souhaitent de faire vérifier leur acuité auditive. L'objectif est de dépister, mais aussi de répondre aux questions sur le déficit auditif et de donner des conseils de prévention. **Le 12 septembre** prochain, c'est à Vincennes que le véhicule fera étape : l'occasion pour toutes les personnes qui le souhaitent de faire un audit… de leur audition.

Le BUS de l'AUDITION
Venez nous rencontrer sur
Le BUS de L'AUDITION
A Vincennes
Mercredi 12 septembre
de 10 h à 17 h
Place de l'Hôtel de Ville

Le 12 septembre de 10 h à 17 h, place de l'Hôtel-de-Ville (côté rue de Condé-sur-Noireau). Renseignements complémentaires sur www.audiobus.fr.

Portfolio

Un été festif

© Pierre-Yves Jan / Aurianne Studio

Rendez-vous incontournable du mois de juillet, le **bal des pompiers**, organisé le 13 juillet avec le soutien de l'Amicale du personnel de la ville, a, cette année encore fait le plein, avec plusieurs centaines de danseurs venus faire la fête – mais aussi effectuer une bonne action puisque la buvette était assurée au profit des œuvres sociales des pompiers.

© Pierre-Yves Jan / Aurianne Studio

Du 9 au 29 juillet, **le trampoline** et **l'élastique ascensionnel** ont emmené les jeunes… et les moins jeunes à l'assaut du ciel vincennois. Au total, 5 200 passages ont été enregistrés sur ces animations proposées en partenariat avec l'UCPA. Et, tandis que les 5-12 ans ont tout particulièrement plébiscité les trampolines, leurs parents et grands-parents ont pu, malgré un soleil peu assidu, profiter de l'espace-détente en observant leurs prouesses !

Jumelages

Amitiés sans frontières

Traditionnellement, l'année scolaire se termine pour les jumelages avec toute une série d'événements associatifs qui permettent aux Vincennois et à leurs homologues de nos villes jumelles de se rencontrer : du 17 au 20 mai, la chorale Saint-Louis a reçu la chorale Sainte-Elisabeth de **Castrop-Rauxel** (Allemagne) pour un concert commun ; le tournoi international de football du COV, du 26 au 28 mai dernier, a accueilli des joueurs de **Tomar** (Portugal) tandis qu'au même moment, les escrimeurs vincennois étaient en déplacement à Castrop-Rauxel.
D'autres événements encore ont illustré la vitalité des jumelages en mai et juin. Du 23 au 30 mai, Claudine Farge-Poujol, adjointe au maire en charge des Relations internationales, et Patrick Nezelof, conseiller municipal en charge des jumelages, se sont rendus à l'invitation de Terry Mooney, maire de **Vincennes, Indiana**, au rendez-vous annuel du *Spirit of Vincennes*, et ont été faits citoyens d'honneur de l'Indiana. Des contacts ont été pris en vue de séjours d'immersion pour les bacheliers (une délégation de La Providence se rend dans l'Indiana en septembre), de la représentation en France par la troupe de l'université américaine de Vincennes de la comédie musicale *Alice of Old Vincennes*, et pour le développement de la francophonie avec un objectif de 20 % de livres en français dans les bibliothèques de l'Indiana.
Le 9 juin, une classe de collège de **Castrop-Rauxel** a été accueillie à la Maison des associations à l'occasion de l'échange mené entre l'établissement et le collège Saint-Exupéry. Du côté de La Providence, ce sont des Américaines qui ont pu être accueillies du 2 au 15 juin dernier. Et, le 12 juin, 46 seniors de **Lambeth** sont venus à la rencontre des anglicistes des *Clubs Loisirs et découvertes*, qui apprennent la langue de Shakespeare avec M^me^ Alcouffe ; au programme, visite de l'hôtel de ville, cocktail et repas en commun, aux côtés de Claudine Farge-Poujol et de Régine Souweine, présidente des clubs.
Enfin, du 22 au 24 juin, la Fête du pain était placée sous le signe de l'Europe puisque les boulangers de **Castrop-Rauxel**, accompagnés de leur maire, sont venus participer à cette manifestation et faire goûter, aux côtés de leurs homologues français, leurs spécialités à un public nombreux qui n'a pas boudé son plaisir ! L'occasion également de créer un partenariat entre les artisans des deux villes pour que les apprentis français puissent compléter leur formation outre-Rhin… et inversement.

DR

Les enseignantes allemandes, Alain Lévi, principal des collèges Saint-Exupéry et Françoise-Giroud, et Odile Séguret, adjointe au maire chargée de l'Enseignement et de la Jeunesse.

DR

Les seniors de Lambeth durant leur visite de l'hôtel de ville de Vincennes.

© Thibault Plaire

Succès pour la Fête du pain européenne, avec les boulangers de Castrop-Rauxel.

Économie

Les nouveaux entrepreneurs reçus en mairie

Le 2 juillet dernier, les artisans, commerçants et entrepreneurs nouvellement installés sur la commune ont participé au petit déjeuner qui leur était proposé par le maire en présence de la présidente de l'association *Lacomidi*, Mme Roten, et du président du *Club des entrepreneurs*, M. Lanéry. Ce rendez-vous leur a permis de dialoguer et de poser toutes leurs questions concernant l'activité économique à Vincennes, les aménagements urbains ou les différentes manifestations.

Les jeunes talents de l'artisanat

Pour mettre en avant la richesse de l'artisanat val-de-marnais, le savoir-faire des artisans et promouvoir l'artisanat auprès du grand public, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne organise la 1re édition des Jeunes Talents de l'artisanat : l'objectif est de permettre à de jeunes professionnels talentueux, hommes et femmes, d'être reconnus aux yeux de tous. Trois catégories professionnelles ont été prédéfinies (métiers d'art, métiers de bouche, bien-être et art de vivre), et dix artisans ont été choisis pour chacune d'entre elles. D'ici mars 2008, des jurys vont faire leur choix afin de déterminer le vainqueur de chaque catégorie. Parmi les 30 professionnels présélectionnés, quatre sont vincennois : Lisa Antarakis (atelier de décoration architecturale Kolonaki – 11, rue de la Paix), Frédéric Lassere (pâtisserie L'Île aux gâteaux – 22, rue du Midi), Elizabeth Mendes (coiffure mixte Elydess – 24, avenue de Paris), et Christelle Morat (institut de beauté Christelle M – 134, avenue de Paris).

Décorations

Les collégiens ont l'esprit d'entreprise

Pour la deuxième année, le Club des entrepreneurs vincennois, présidé par Bernard Lanéry, a organisé un Prix de stage de découverte de l'entreprise destiné aux élèves de 3e des collèges Hector-Berlioz, Françoise-Giroud et Saint-Exupéry. Ce prix récompense le meilleur rapport de stage présenté par les collégiens à l'occasion de la période de découverte de l'entreprise qu'ils effectuent dans le cadre de leur scolarité. Trois lauréats sont sélectionnés par un jury composé d'entrepreneurs vincennois, de représentants des enseignants des collèges et du président du Conseil général.

En juin dernier, le jury s'est réuni en séance publique au collège Françoise-Giroud pour entendre les cinq finalistes soutenir leurs rapports, en présence de Jean-Michel Seux, adjoint au maire chargé de l'Économie et de l'Emploi et conseiller général, et du principal Alain Lévi. Le 3e prix a été attribué à Marie

Paugam, le 2e à Joanna Taguet, et le 1er prix a été décerné à Sarah Rosenblum. Comme l'an passé, la qualité a été au rendez-vous, et les élèves ont fortement impressionné les professionnels par leur maturité et leur investissement. Une belle illustration des liens qui peuvent unir l'école et l'entreprise !

En bref

Fête nationale

Le **14 juillet** était célébrée la Fête nationale. Le cortège formé sur la place du Général-Leclerc s'est recueilli au monument du Combattant vincennois, en présence du maire Laurent Lafon, de Monique Olivieri, conseillère municipale déléguée aux relations avec les associations patriotiques, de nombreux représentants du conseil municipal, associations patriotiques et personnalités. Le maire et la municipalité ont procédé à un dépôt de gerbes, avant d'accueillir les Vincennois à l'hôtel de ville pour une réception conviviale.

Tournage : Vincennes s'exporte

Le nom de Vincennes figurera prochainement au générique d'une série télévisée… chinoise. *Wenzhou en France*, avec Tang Guoqiang – une star dans son pays –, est une saga contemporaine qui conte les parcours croisés d'émigrés chinois entre la Chine et la France au cours des dernières décennies. Le tournage a eu lieu en août à Vincennes et la diffusion de la série est prévue sur la télévision de la province du Zhejiang (46 millions d'habitants), riche région côtière de la Chine d'où vient la majorité des immigrés chinois en France. Une autre manière de faire connaître Vincennes à l'étranger !

Marché de Noël

À noter dès maintenant !

La Ville de Vincennes organisera un marché de Noël place Pierre-Sémard du 11 au 23 décembre 2007. Les commerçants vincennois pourront y présenter leurs produits de saison dans des chalets en bois. Les commerçants intéressés peuvent prendre contact avec le Service du Développement économique et de l'Emploi – Tél. : 01 43 98 66 09.

Solidarité

Journée portes ouvertes au Val-Mandé

Plus proches encore, éloignons la différence ! » C'est ce slogan que l'institut Le Val-Mandé vous propose de mettre en pratique à l'occasion sa journée portes ouvertes, le 19 septembre.

Installé à Saint-Mandé, le Val-Mandé est un établissement médico-social public qui œuvre depuis cent vingt ans pour la promotion et la réadaptation des personnes handicapées (déficients visuels et personnes présentant d'autres handicaps : troubles psychologiques, troubles de la personnalité, déficience intellectuelle). Cette journée sera l'occasion de découvrir les missions et les activités de l'Institut et de porter un nouveau regard sur le handicap : stands, visites des services, présentation des activités et des missions, sensibilisation aux difficultés rencontrées par les personnes handicapées et déficientes visuelles, découverte du travail effectué par les personnes handicapées, animations, expositions, salon de thé…

Mercredi 19 septembre de 10 h à 18 h
Institut le Val Mandé
7, rue Mongenot – 94165 Saint-Mandé Cedex
Tél. : 01 49 57 70 00
Site internet : www.ilvm.fr.

Erratum

Des imprécisions se sont glissées dans l'article intitulé *La famille Jousselin : chroniques du quartier Est*, paru dans le numéro de juin de *Vincennes Info* (p. 19). L'histoire familiale relatée dans cet article est essentiellement celle de la famille Wagner-Grevillot. Par ailleurs, Mme Nicole Jousselin n'a pas deux frères, comme mentionné dans l'article, mais un frère et une sœur. La rédaction présente ses excuses aux personnes concernées.

Église réformée

Départ du pasteur Douglas Nelson

© Thibaut Plaire

Pasteur de l'Église réformée de France à Vincennes et Montreuil depuis quatorze ans, Douglas Nelson a été nommé pasteur de Royan le 1er juillet. Originaire du Montana, marié et père de trois enfants, le pasteur Douglas Nelson était venu s'établir en France il y a vingt-six ans. Homme d'église, le pasteur est aussi un homme engagé au service des personnes en difficulté puisqu'il a dirigé pendant neuf ans l'association d'entraide de l'Église réformée de Vincennes. À l'occasion de son départ, le maire Laurent Lafon a souligné notamment la force de cet engagement lors d'une cérémonie chaleureuse qui a eu lieu à l'hôtel de ville le 22 juin dernier.

En bref

Centenaire du scoutisme

Le 1er juillet, de nombreuses manifestations étaient organisées partout en France pour célébrer le centenaire du scoutisme. À Vincennes, un lâcher de ballons organisé par les scouts a marqué cet anniversaire place de l'Hôtel-de-Ville.

À la rencontre des chiens guides d'aveugles

© Globepix/Mouthon

Le 30 septembre, les 10 écoles membres de la Fédération française des associations de chiens guides d'aveugles (FFAC) ouvrent leurs portes. Parmi elles, l'école de Paris, située dans le bois de Vincennes. Au programme de cette journée portes ouvertes, des ateliers de sensibilisation au handicap, des démonstrations avec des chiens, une tombola… Chaque année, 150 chiens guides sont remis à leurs maîtres aveugles, après 18 mois de formation assurés grâce à la générosité des donateurs.

Dimanche 30 septembre de 10 h à 18 h
École des chiens guides pour aveugles et malvoyants de Paris
105, avenue de Saint-Maurice – 75012 Paris (Bois de Vincennes, à proximité du zoo)
Site internet : www.chien-guide-paris.asso.fr

Décès

Nous avons appris avec tristesse le décès, à l'âge de 93 ans, de M. **Albert Perrier**. Né de parents vincennois, très attaché à notre ville, il a œuvré notamment pendant 35 années comme bénévole à la mise en place des aides ménagères de l'AVAD, et avait été administrateur de la Caisse des écoles. Chevalier des Palmes académiques, il avait aussi été vice-président fondateur de l'Hommage à Saint- Louis, qui organisa notamment des cérémonies au château de Vincennes et favorisa les liens entre notre commune et Montigny-le-Tilleul (Belgique).
Vincennes Info a également été informé du décès de M. **Guy Azzi** dans sa 76e année. Vincennois, directeur de production pendant plus de qurante ans, il a servi avec passion le cinéma en s'impliquant dans des films tels que *Les Tontons flingueurs, Cent mille dollars au soleil*, diffusé à Vincennes le 30 juin dernier, *La Folie des grandeurs, Mon oncle Benjamin*…
À leurs familles respectives, la rédaction adresse toutes ses condoléances.

Initiative

« Parce qu'une femme malade n'est pas que malade »

DR

Dans la devanture de la boutique, des chapeaux, foulards et autres turbans. En poussant la porte, on trouve aussi des perruques et des produits de bien-être. Depuis un peu plus de deux ans, les *Ateliers de l'embellie* accueillent des femmes malades et les aident à répondre à leurs besoins pratiques. À l'origine de l'initiative, Anne Matalon, vincennoise, elle-même touchée par le cancer. « *Je me suis vite rendu compte que j'avais du mal à trouver des produits adaptés, qu'il fallait courir un peu partout*, explique-t-elle. *En plus d'être fatiguant, ce n'était pas toujours évident de se rendre dans un grand magasin pour essayer une perruque.* » Alors, l'idée germe pour cette auteur de roman qui n'a jamais créé d'entreprise auparavant. « *Cet endroit offre plus qu'un service commercial. Je me positionne plus comme une semblable. Mon regard sur mes clientes est normal. Ni effrayé, ni dramatique.* » Chaque jour, plus d'une dizaine de femmes viennent au magasin et l'association compte cent trente adhérentes : ateliers de sophrologie, de maquillage, stage de danse. Un lieu d'échanges et de dialogue pour se sentir moins seule.

Dans les mois à venir, les Ateliers pourraient faire des petits en province. « *J'ai beaucoup de sollicitations*, avoue Anne Matalon, *mais ça se fera doucement.* » Actuellement, la demande est forte puisque certaines clientes n'hésitent pas à venir de loin pour se rendre aux *Ateliers de l'embellie*. « *Je n'aime pas trop ce terme, mais cet endroit est un lieu de vie, les adhérentes se l'approprient. C'est un endroit vivant et c'est ce qui compte pour rester dans la vie…* » **CA**

Les Ateliers de l'embellie,
29, boulevard Henri IV, Paris IVe.
Tél. : 01 42 74 36 33. Site internet : www.embellieboutique.net.

Solidarité

Courir contre le cancer

Octobre est le Mois international du cancer du sein. Dans le cadre des nombreuses actions mises en place à cette occasion, l'association *Odyssea* organise la 6e édition de sa course-marche le dimanche 7 octobre : 8 000 personnes sont attendues sur l'esplanade Saint-Louis, au pied du château, pour un événement qui est devenu la plus importante course caritative en France dans le domaine de la lutte contre le cancer. L'intégralité des fonds collectés sera reversée à l'Institut Curie et permettra de poursuivre le financement d'un programme de recherche innovant sur les cancers du sein chez la femme jeune.

© Odyssea

Inscriptions : adultes 10 € jusqu'au 7 octobre, 12 € le jour de la course, moins de 16 ans 5 €. Inscriptions possibles sur place le samedi 6 octobre de 14 h à 18 h et le dimanche 7 octobre de 8 h à 10 h. Odyssea : 21, passage Larousse – 92240 Malakoff – Tél. : 06 13 38 30 85. Renseignements complémentaires et bulletin d'inscription sur www.odyssea.info.

En bref

Des seniors très actifs

• Les 13 et 14 juin derniers, à l'issue d'un spectacle intitulé *Embarquement pour toutes les fêtes du monde*, 2 175 cadeaux ont été distribués aux retraités vincennois. Présidé par le maire et président du Centre communal d'action sociale, Laurent Lafon, en présence de Jacques Berne, 1er adjoint chargé des Affaires sociales, Claudine Farge-Poujol, adjointe chargée des Retraités et personnes âgées, et Liliane Ricard, vice-présidente du CCAS, ce rendez-vous n'a bien sûr pas oublié les retraités de la Résidence du 70, rue de Fontenay et de la Maison de retraite intercommunale qui n'avaient pu se déplacer.

• Les conférences trimestrielles proposées aux seniors remportent un succès croissant : 120 personnes ont assisté à la conférence *Avoir une activité physique après 60 ans*, le 28 juin dernier.

DR

Visite du château de Breteuil

• Plusieurs sorties ont été proposées au mois de juin à nos aînés par le CCAS : 443 personnes ont participé à la visite du château de Breteuil, et 389 à la journée-spectacle au *Don Camilo*.

• Par ailleurs, de nouveaux services viennent de voir le jour à l'intention des seniors au centre d'informations gérontologiques Pierre-Souweine : rendez-vous p. 44 pour en savoir plus !

Journées du patrimoine : Mo-nu-men-tales !

« Oyez, oyez ! » Point d'orgue de l'Année du château, les Journées du patrimoine entrent en lice les 15 et 16 septembre pour redonner à Vincennes ses atours de cité royale…

Depuis la création en 1984 des Journées du patrimoine, le château a toujours occupé, à Vincennes, une place particulière dans cette manifestation – chose légitime car il n'est pas donné à toutes les communes de France et de Navarre d'accueillir, sur leur territoire, une résidence royale médiévale de cette importance…

Événement culturel de la rentrée, ces journées enregistrent chaque année dans notre pays plus de 12 millions de visites et témoignent de l'intérêt des Français pour ce rendez-vous qui leur est donné avec leur histoire.

En cette année un peu particulière à Vincennes, marquée par le retour du donjon dans notre patrimoine touristique, la ville se devait d'être à la hauteur de ce rendez-vous. Et c'est bien de hauteur qu'il sera question puisque le plus haut donjon d'Europe offrira ses murs à des féeries aériennes et se laissera observer des cieux grâce à deux ballons captifs ! Au pied du monument un jardin médiéval éphémère, conçu avec le partenariat du Conseil général, et des animations inédites, orchestrées par Carlo Boso, ancien directeur artistique du Carnaval de Venise, promettent bien des surprises. Au programme également, une journée médiévale prometteuse le samedi, et bien d'autres rendez-vous… de bon aloi.

« *Avec la réouverture du donjon, Vincennes reprend la place qui lui revient dans le paysage touristique francilien* », rappelle le maire Laurent Lafon : « *C'est un fait important sur le plan patrimonial, mais aussi pour la notoriété et le dynamisme économique de la ville.* » L'*Année du château* est donc bien plus qu'un programme d'événements, et peut se lire de deux manières : côté Vincennois, elle invite les habitants, dans une ville qui change, à ne rien oublier de leurs racines ; *extra muros*, elle souligne l'originalité et l'identité d'une commune qui a plus encore à offrir que l'histoire de son château. Pour preuve, l'inauguration, programmée le 13 septembre, des parcours signalétiques mis en place par le Comité départemental du tourisme afin de valoriser le territoire val-de-marnais et y accroître la fréquentation touristique. « *Vincennes a été retenue en tant que ville pilote pour cette opération* », explique Dominique Le Bideau, adjointe au maire chargée de la Culture et du Tourisme. Onze pupitres illustrés sont implantés aux abords du château, du Bois, mais aussi rue de Montreuil, cours Marigny… pour renseigner les touristes – le texte est bilingue – et les curieux. Décidément, tous les chemins mènent… à Vincennes. **OT**

Rappel !

Un bon de réduction valable pour deux personnes vous permettant de bénéficier d'un tarif préférentiel à l'entrée du château de Vincennes (4,80 € au lieu de 7,50 €) était disponible dans le numéro de mai de *Vincennes Info*. Quelques exemplaires de ce mensuel sont encore disponibles à l'hôtel de ville : n'hésitez pas à venir retirer votre coupon si vous n'avez pu en bénéficier !

© Globepix/Mouthon

Depuis quatre ans, le CNRS filme le chantier de restauration du donjon et a rassemblé une cinquantaine d'heures d'images et d'interviews : c'est la première fois qu'une restauration aussi technique de monument historique est suivie en permanence. Ces travaux ont fourni des informations précieuses sur l'histoire du monument et de ses occupants, du Moyen Âge à nos jours. Ils ont fait du château l'un des monuments d'Europe sur lequel la plus importante masse documentaire a été réunie. À l'occasion des Journées du patrimoine, le CNRS édite un DVD qui sera projeté en avant-première à Cœur de ville le 13 septembre, en présence de Jean Chapelot, directeur de l'équipe de recherche. Séance réservée aux scolaires à 14 h et tout public à 20 h 30 à l'auditorium Jean-Pierre-Miquel. Entrée libre sur réservation au 01 43 98 65 80.

Jean Chapelot, ici lors d'une visite du chantier de restauration aux côtés de l'ancien ministre de la culture, Renaud Donnedieu de Vabres et du maire Laurent Lafon.

© Globepix Mouthon

© Pierre-Yves Jan / Aurianne Studio

© Pierre-Yves Jan / Aurianne Studio

Animation

Une journée au Moyen Âge

La tradition sera respectée : pour la cinquième année, samedi **15 septembre**, l'esplanade de l'hôtel de ville se plongera quelques siècles en arrière dans l'atmosphère d'un marché médiéval. L'association pour la mise en valeur du patrimoine historique, littéraire et artistique *La Guirlande* vous propose un véritable voyage dans le temps. Au programme sur le marché, de 10 h à 19 h : cuir, costumes, bijoux, plantes médicinales, accessoires pour les enfants, poterie, mais aussi des ateliers d'artisanat pour enfants et adultes (enluminure, poterie au tour à pied, calligraphie et peinture médiévale…) Tout au long de la journée, de nombreuses animations sont prévues, tandis qu'un cortège costumé mené par Saint Louis et la famille royale à cheval, entouré de son peuple et des oies de Marie-Anne, partira à 15 h du château pour rejoindre l'hôtel de ville via les rues de Montreuil et du Midi. Et pour clore la journée, un bal médiéval accueillera les danseurs costumés à partir de 21 h 30 à Cœur de ville…

Animations et spectacles samedi 15 septembre

• 10 h 30 : musique et chansons médiévales
• 11 h : théâtre médiéval • 11 h 30 : jongleurs et acrobates
• 14 h 30 : rassemblement de toutes les personnes costumées au château ; toutes les personnes possédant des tours médiévaux, somptueux ou modestes – mais uniquement médiévaux –, sont les bienvenues !
• **Départ du cortège du Château à 15 h** • 16 h : théâtre médiéval
• 16 h 30 : jongleurs et acrobates • 17 h 15 : musique et contes / 18 h : théâtre médiéval
• **19 h : festin animé** avec son décor et ses mets médiévaux (salle Robert-Louis à Cœur de ville – 98, rue de Fontenay – sur réservation uniquement : 01 48 57 30 22 – coût : 33 € / - de 10 ans : 16,50 €)
• **de 21 h 30 à minuit : bal médiéval et Renaissance** - entrée libre.
Attention, costume impératif pour le festin et le bal. Possibilité de location ou d'aide à la fabrication de costumes au 01 48 57 30 22.

Les Très Riches Heures… : un jardin éphémère au Château

© *Les très riches heures du duc de Berry*

Ceint d'osier bleu et peuplé de pots dorés de plantes médicinales, aromatiques et condimentaires issues du capitulaire *de Villis*, le jardin éphémère des *Très Riches Heures*, réalisé par Isabelle Cros à la demande du Conseil général du Val-de-Marne, en partenariat avec le Comité départemental du tourisme, sera présenté au château **du 14 au 16 septembre**. Associant l'histoire à la nature et à la poésie, il propose aux visiteurs de se pencher sur les vertus thérapeutiques des plantes mais aussi de s'informer sur les parcs et espaces naturels ainsi que sur le patrimoine touristique du département.

Mémoire

Commémoration des combats de Sidi Brahim

Comme chaque année, la fédération nationale des *Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés* commémore la bataille de Sidi Brahim qui, en septembre 1845, opposa les troupes françaises et celles d'Abd El Kader. Après une commémoration au monument du Combattant vincennois à 12 h 15, la cérémonie se déroulera au château le **15 septembre à 17 h**, sous la présidence du général d'armée Bruno Cuche, chef d'État-major de l'Armée de terre. Elle sera suivie d'une aubade donnée par la fanfare des chasseurs alpins.

DR

Événement

Le donjon vu du ciel

Les Baladins du rêve portent bien leur nom. Plus d'une centaine d'artistes se donnent rendez-vous le dimanche 16 septembre de 15 h 30 à 20 h au château pour une grande fresque festive et onirique associant tréteaux de la commedia dell'arte, structures gonflables géantes, voltiges et danses aériennes…

Mis en espace par Carlo Boso, directeur artistique du Carnaval de Venise de 1983 à 1993, avec la complicité de compagnies internationalement connues pour leurs prestations dans des festivals d'art de la rue (*Retouramont, Friches Théâtre Urbain, les Plasticiens volants*), cette journée promet de vous faire lever les yeux pour mieux voir le donjon, mais aussi de vous étonner et de vous faire rêver…
Mais le donjon ne se contentera pas de se laisser admirer du sol, le regard tourné vers les voltigeurs. Vous pourrez aussi l'admirer d'en haut : des ascensions en ballon captif permettront d'admirer le site à plus de 30 mètres du sol…

Renseignements complémentaires
au 01 43 98 65 80 - Entrée libre.
Ascensions en ballon captif :
pas de réservation possible, sous réserve
de conditions climatiques favorables.

© Les Plasticiens volants

© Les Plasticiens volants

© Compagnie Retouramont, Les Plasticiens volants

© Friches Théâtre Urbain

Expositions : vivez le patrimoine autrement !

Tout au long du mois, plusieurs expositions vous proposent de découvrir le patrimoine vincennois sous un angle original…
À noter également : le 16 septembre, la ***Société des Amis de Vincennes*** participe à l'accueil du public au château et guide des visites extérieures présentant divers aspects de l'histoire du château (programme complet sur www.chateau-vincennes.fr). Le 15 septembre, l'association propose un parcours découverte de l'urbanisme de Vincennes de 1850 à nos jours (départ à 14 h 30 au RER, contact : 01 48 08 59 31).

La cuisine au Moyen Âge

Du 1er au 30 septembre, la rue intérieure de Cœur de ville vous plongera dans la vie quotidienne des Vincennois des XIVe et XVe siècles. Réalisée par l'association *Les Amis de la tour Jean-sans-Peur*, une exposition consacrée à la cuisine au Moyen Âge vous fera découvrir, à quelques encablures du *Jardin des vertueuses magiques*, l'incroyable appétit de cette période de l'histoire pour les nourritures terrestres : textes, objets et images permettront

© Amis de la Tour Jean-sans-Peur

Vincennes : Château… et plus si affinités !

Le château est le héros incontesté des ces Journées du patrimoine, mais d'autres rendez-vous dédiés à la découverte du patrimoine vincennois vous sont proposés les 15 et 16 septembre. Suivez le guide !

Visites de l'hôtel de ville

© Pierre-Yves Jan / Adrianne Rhodis

Des visites commentées de l'hôtel de ville, de ses principales salles et de ses décors, seront proposées le samedi 15 et le dimanche 16 septembre à 14 h et à 16 h. Ce bâtiment présente quelques curiosités, comme celle d'avoir été construit en deux périodes différentes (Eugène Calinaud, 1891, et Henry Quarez et Gustave Lapostolle, 1935). Certains éléments remarquables dans la décoration, notamment celle de la période Art déco, ont permis de faire aboutir des procédures de classement parmi les Monuments historiques de certaines parties de l'édifice (volume de l'escalier d'honneur, coupole et portes d'entrée de la salle des Fêtes, toiles marouflées de la salle des Mariages…). Lors de ces visites uniquement, il sera possible d'accéder au bureau du Maire qui abrite la collection municipale de porcelaines de Vincennes classée, elle aussi, au titre des Monuments historiques.

Visites gratuites. Samedi 15 et dimanche 16 septembre à 14 h et à 16 h, rendez-vous dans le hall de l'hôtel de ville (côté rue de Fontenay). Inscriptions souhaitées jusqu'au vendredi 14 septembre à 17 h Réservations et renseignements au 01 43 98 65 86 ou 65 84. Des visites sont également proposées aux scolaires dans le cadre de l'opération Les Enfants du patrimoine (www.les-enfants-du-patrimoine.fr).

Service Archives et patrimoine

Cette visite guidée vous permettra de connaître ce service municipal et sa vocation : la conservation et la communication des archives municipales (un peu plus de 2 km linéaires de documents !). Après le survol du cadre légal et des règles qui régissent les Archives en France, les principales activités du service seront évoquées : gestion des fonds contemporains, mise en valeur du patrimoine... La présentation des dépôts, ordinairement interdits au public, vous permettra d'observer quelques documents remarquables (cartes et plans du XVIIIe siècle, plans, estampes, objets, photographies...), issus des fonds municipaux ainsi que du fonds déposé par la *Société des Amis de Vincennes*, constitué de nombreux documents originaux de qualité sur le thème du château...

Visite gratuite. Samedi 15 septembre à 10 h (durée 1 h 30 environ), rendez-vous au service des Archives (1er étage de Cœur de ville). Inscriptions obligatoires jusqu'au vendredi 14 septembre à 17 h. Réservations et renseignements au 01 43 98 65 86 ou 65 84 (nombre de places limité)

DR

À la découverte de l'église Saint-Louis

L'église Saint-Louis, à l'ouest de la ville, est elle aussi un monument classé, célèbre notamment pour sa décoration intérieure, due aux *Ateliers d'arts sacrés* constitués en 1919 sous l'impulsion des peintres Maurice Denis, Georges Desvallières, Henri Marret et du sculpteur Bourdelle. Pour vous permettre de découvrir cet édifice, des visites guidées vous sont proposée samedi 15 septembre à 11 h et 15 h, et dimanche 16 septembre à 15 h. Une vidéo sur la vie et l'œuvre de Maurice Denis, l'auteur de la *Glorification de Saint Louis* qui décore le fond de l'abside, derrière l'autel, sera diffusée sur place samedi 15 septembre à 14 h et dimanche 16 septembre à 14 h et 17 h ; ce document avait notamment été diffusé au musée d'Orsay à l'occasion d'une exposition consacrée au peintre. Enfin, un concert d'orgue est prévu le samedi 15 septembre à 20 h 30.

Renseignements complémentaires au 01 43 28 29 77.

aux visiteurs de se familiariser avec la préparation des plats, les règles et les produits de la vie quotidienne au Moyen Âge.

Histoire d'une rénovation

Une exposition photographique consacrée à l'histoire de la restauration du château, autour des travaux de Jean Chapelot, directeur de recherches au CNRS, avait été présentée au printemps place Pierre-Sémard. Elle sera à nouveau au château à l'occasion de ces Journées du patrimoine.

Images du Château

Du 14 septembre au 24 octobre à la médiathèque,

DR

à la bibliothèque Sud Alfred-de-Vigny et à la bibliothèque Est Denis-Diderot, vous pourrez retrouver une exposition de cartes postales anciennes, issues des collections privées d'un Vincennois, sur le thème du château de Vincennes.

Les timbres racontent… le Château de Vincennes

Du 5 septembre au 3 octobre, l'Office du tourisme

accueille une exposition réalisée par l'Union philatélique de l'Est parisien dans le cadre de l'Année du château de Vincennes. Présentée à la façon d'une collection thématique de timbres, sous la forme de 24 pages d'album, elle vous invite à découvrir à travers la philatélie l'histoire du château. Entrée libre. Renseignements au 01 43 74 75 54.

MIMI SERVICES
Micro - Internet - Mobilité

"L'interlocuteur pour vos travaux et loisirs informatiques"
01 71 33 11 55 / 06 69 69 13 31
www.mimservices.fr

DÉPANNAGE / ASSISTANCE
- Connexion de votre box internet
- Installation et configuration
- Sauvegarde et récupération de données

SERVICES
- Fax / copie / impresssion
- Reliure / plastification
- Scan et impression de vos diapositives

FORMATIONS
particulier et professionnel
- Internet
- Bureautique
- Retouche photos

MATÉRIEL
- Conseil et vente de configurations personnalisées
- Périphériques (souris, clé USB, accessoires...)
- Imprimantes laser

BÉNÉFICIEZ de 1000 € / an de réduction impôts.
TVA à 5,5%
* voir CGV en magasin
N° d'agrément N/21.06.07/F094/S/041

46, rue de Fontenay 94300 Vincennes
serviceclient@mimservices.fr

ASUS Fellowes KONICA MINOLTA ci internet neuf cegetel orange

Régie publicitaire

Vous souhaitez faire paraître votre encart publicitaire à cet emplacement ?

N'hésitez pas à contacter la régie publicitaire du mensuel *Vincennes Info* au 01 43 98 65 73.

Attention ! ***Nous vous rappelons qu'aucun démarchage n'est effectué, et que la gestion des espaces publicitaires du mensuel municipal est assurée uniquement par la rédaction de*** Vincennes Info.

SARL VIANA

RÉNOVATION
intérieur et extérieur
Maçonnerie - Plâtrerie
Plomberie - Électricité
Carrelage - Peinture

63, av. Lamartine - Le Perreux
Tél. et fax : 01 43 24 44 30
Tél. port. : 06 08 67 58 11

Musiques à Vincennes

Jardin Musical
à partir de 3 ans
Éveil Musical
à partir de 4 ans
Initiation à l'instrument
à partir de 5 ans

Apprentissage simultané
du solfège et de l'instrument

Site internet : musiquesavincennes.com
E-mail : musiques.a.vincennes@free.fr

INSCRIPTIONS : ÉCOLE DE MUSIQUE
9, rue Raymond du Temple - 94300 Vincennes - ☎ 01 43 28 14 61

Château de Vincennes

Histoire, patrimoine,
informations pratiques...

Pour tout savoir du Château,
une seule adresse :

www.chateau-vincennes.fr

Coupe du monde de rugby

France- Argentine à Vincennes !

En septembre et octobre, la France accueille la Coupe du monde de rugby. À l'occasion de ce grand événement, supporters et inconditionnels du ballon ovale pourront suivre sur écran géant, esplanade de la mairie, le match d'ouverture, opposant la France à l'Argentine au stade de France, le **vendredi 7 septembre à 21 h.** Un grand moment de communion sportive qui sera précédé, à 20 h, d'une démonstration de rugby par le *Rugby club de Vincennes*.

Musique

Festival d'Île-de-France : Ofle Nie

Le 30 septembre, le *Festival d'Île-de-France*, qui se déroule dans la région du 7 septembre au 14 octobre, fait halte à Vincennes pour un concert qui se double d'une véritable aventure humaine. Créées il y a 25 ans, *Les Percussions de Treffort* ouvrent à des adultes handicapés les portes des salles de concert et du répertoire contemporain. Aux côtés d'un éducateur musicien, et de cinq musiciens professionnels, huit musiciens handicapés mentaux sont allés à la rencontre de Moussa Héma, joueur de balafon. Nourri de toute la culture de son pays, le Burkina Faso, il les a conduits vers une aventure musicale et affective forte, où la musique est le lien majeur qui se tisse entre les multiplicités, les singularités de chaque musicien. Un concert rare qui étonnera et ravira les plus exigeants mélomanes.

Ofle Nie, par Moussa Héma, percussions et balafon et *Les Percussions de Treffort* sous la direction d'Alain Goudard.
Dimanche 30 septembre à 16 h 30
Auditorium Jean-Pierre-Miquel
(Cœur de ville – 98, rue de Fontenay).
Tarifs : 17 €, 15 € (abonnés découverte, plus de 60 ans, CE et groupe), 13 € (abonnés fidélité, moins de 25 ans, demandeurs d'emploi). Renseignements et réservation à partir du 4 septembre au 01 58 71 01 01 ou à la billetterie du centre culturel Georges-Pompidou : 01 53 66 16 70 ou 16 71, et par internet : www.vincennes.fr.

Autour du concert…

• **Conférence**
Autour du concert, Michèle Dacher, ethnomusicologue, Tal Tamari, historienne et ethnologue (CNRS et Université Libre de Bruxelles), et Moussa Héma, percussionniste et balafoniste donneront une conférence sur les castes en Afrique de l'Ouest, à travers l'exemple des forgerons. Les castes apparurent en Afrique au XIII[e] siècle sous l'empire mandingue durant le règne de Soundiata. Lors de cette conférence, le rôle de chacune des castes sera présenté avec le témoignage de Moussa Héma, burkinabé appartenant à la caste des forgerons.
Salle des Académiciens (Cœur de ville – 98, rue de Fontenay) le 29 septembre à 16 h.
Entrée libre sur réservation obligatoire au 01 58 71 01 20 ou au 01 43 98 65 80).

• **Ateliers**
Les 25 et 26 septembre de 17 h à 19 h (8-10 ans) et de 19 h 30 à 21 h 30 (adolescents et adultes), des ateliers découverte et pratique du balafon sont proposés aux élèves du conservatoire municipal.
Réservations au 01 58 71 01 13 ou au 01 43 98 65 80.

• **Visites guidées**
Dans le cadre du Festival d'Île-de-France, des visites guidées à Vincennes sont proposées aux spectateurs du concert le 30 septembre : *À l'assaut du donjon* (de 10 h 30 à 11 h 45) et *De l'Art nouveau à l'Art déco* (de 14 h à 16 h).
Réservations au 01 58 71 01 01.

Prima la Musica !

Concerts

Pour la quatrième année, *Prima la Musica !* vous propose de partager toute une saison de concerts exceptionnels, où les meilleurs interprètes et les jeunes talents les plus brillants rivalisent de virtuosité à l'auditorium de Cœur de ville.

Achetez une place, venez à deux !

Aux 25 premiers lecteurs de *Vincennes Info* qui en feront la demande, *Prima La Musica !* offre une seconde place gratuite par place achetée, quelles que soient la catégorie ou la formule choisies.

Les concerts ont lieu à l'auditorium Jean-Pierre-Miquel – Cœur de ville – 98, rue de Fontenay.
Tarifs pour chaque concert : 21 € (2e série) et 36 € (1re série) – moins de 25 ans : 14 €.
Informations, réservations et abonnements : 01 43 98 68 33 – www.primalamusica.fr resa@primalamusica.fr ou sur place auprès de la librairie *Millepages* – 174, rue de Fontenay.

Vivaldi et Venise

Ophélie Gaillard

Pour bien débuter cette 4e saison de concerts, *Prima La Musica !* propose une soirée consacrée à Antonio Vivaldi. Quand on pense à Vivaldi (1678-1741), on pense immanquablement à Venise car cette ville et ce compositeur sont indissociables ; il n'y a pas d'autre exemple dans l'histoire de la musique où un musicien et une ville auront été à ce point associés. Le « prêtre roux », comme l'appelaient affectueusement les Vénitiens de son époque, a en effet composé une musique qui résume tous les aspects de la ville : l'eau, la lumière, le sens de la fête (c'est à Venise que s'est inventé le carnaval), la mélancolie, la beauté…

C'est à Ophélie Gaillard et à son ensemble *Pulcinella* que *Prima* a demandé de venir célébrer Vivaldi et Venise : un choix justifié car la violoncelliste a enregistré récemment un superbe CD consacré aux *Sonates pour violoncelle et basse continue* – petit ensemble accompagnant l'instrument soliste. Ophélie Gaillard poursuit une carrière exceptionnelle depuis sa nomination en qualité de Révélation soliste instrumentale aux Victoires de la Musique classique 2003. Cette diplômée du CNSM de Paris pratique avec le même brio les répertoires classique, romantique, contemporain et baroque. En 2005, Ophélie Gaillard a créé l'ensemble *Pulcinella*, qui fédère les meilleurs interprètes de sa génération. Ensemble, ils interpréteront des *Sonates pour violoncelle et basse continue* ainsi que des extraits des *Quatre Saisons* de Vivaldi : un voyage musical idéal pour se souvenir de ses vacances ou rêver aux prochaines…

Vendredi 28 septembre à 20 h 30
Ophélie Gaillard et l'ensemble Pulcinella
Vivaldi : *Sonates pour violoncelle et basse continue* – Extraits des *Quatre Saisons*.

Le *Voyage d'hiver*, cycle de mélodies de Franz Schubert

Si la 4e saison de *Prima La Musica !* est placée sous le signe de Beethoven, ce deuxième concert est consacré à Schubert. Erreur, maladresse, incongruité ? Non, car existe-t-il un musicien plus hanté par Beethoven que Franz Schubert ? Toute l'œuvre de Schubert démontre une fascination pour son prestigieux aîné et il ira même jusqu'à porter le catafalque du grand Ludwig lors de ses funérailles.

Laurent Naouri

Schubert a marqué l'histoire de la musique par nombre de ses compositions, mais dans le domaine du *lied* – chanson, mélodie –, il a surclassé tous les autres. En 1827, l'année de la mort de Beethoven, et quelques mois seulement avant la fin de sa courte vie – il est mort à 31 ans –, Schubert compose le cycle de mélodies intitulé *Winterreise*, en français *Le Voyage d'hiver*. Tout le désespoir de Schubert y est synthétisé. Mais au-delà de cette profonde gravité, on ne peut être que fasciné par la beauté intérieure et la puissance de l'œuvre, son caractère superbe, somptueux même, au sens où Schubert atteint les sommets de la perfection avec cette série de *24 Lieder* sur des poèmes d'un auteur prussien, Wilhelm Müller.

C'est Laurent Naouri qui interprétera ce *Voyage d'hiver* de Schubert, avec à ses côtés, le remarquable et très fin pianiste David Abramovitz ; ce dernier aura la lourde tâche exigée par Schubert, à savoir être un deuxième interprète à 100 % et non un simple accompagnateur car *Le Voyage d'hiver* est une partition pour deux musiciens, et non pas seulement pour un chanteur et un accompagnateur. Laurent Naouri ne s'y est pas trompé.

La quarantaine rayonnante, Laurent Naouri est un baryton dont la carrière française et internationale montre l'étendue du talent. À peine rentré de Salzbourg, entre deux représentations à l'Opéra Bastille et avant de filer vers les États-Unis, Laurent Naouri a choisi *Prima La Musica !* pour présenter, pour la première fois en France, son interprétation de ce *Voyage d'hiver*. C'est dire la chance qui nous est offerte, d'entendre ici, à Vincennes, l'une des plus belles voix du monde dans l'une des œuvres les plus sublimes du répertoire.

Vendredi 5 octobre à 20 h 30
Laurent Naouri, baryton et David Abramovitz, piano – Franz Schubert : *Le Voyage d'hiver,* cycle de *24 Lieder* – mélodies – pour voix et piano.

Spectacle

Quand le théâtre flirte avec le cinéma

Le comédien Henri Gruvman présentera le 4 octobre prochain sa pièce *Willy Whynot* à l'auditorium de Cœur de ville.

Sur scène, un grand écran blanc dresse la toile de fond. Cinéma ? Théâtre ? Entre les deux, le cœur du spectateur balance. Avec Henri Gruvman, il faut s'attendre à voir se mêler septième art et art de la prose. Son spectacle *Willy Whynot**, créé en 2000, a fait le tour de France et s'est même exporté jusqu'à Moscou ! *Willy Whynot*, c'est l'histoire d'un personnage inventé par un écrivain, qui décide de se faire la belle et de s'extraire du cerveau de son créateur. « *Ce spectacle permet de s'interroger sur le processus de création*, explique Henri Gruvman. *Comment naissent les histoires ? Quels liens unissent le créateur et son personnage ?* » Seul sur scène, le comédien donne la réplique à la pellicule, joue avec l'image, entre poésie et burlesque, entre réel et imaginaire. « *Le cinéma n'est pas seulement là pour faire bien ou moderne !* précise Henri Gruvman. *Sa présence est nécessaire à l'histoire.* »
Initiateur en France du concept de ciné-théâtre dès la fin des années soixante-dix, Henri Gruvman, cofondateur du Théâtre de l'Aquarium à la Cartoucherie de Vincennes, multiplie les casquettes : comédien, réalisateur, metteur en scène, auteur membre de

© Caroline Abitbol

l'EAT (*Écrivains associés au théâtre*)… En 1979, lorsqu'il crée le personnage de Grugru – déjà du ciné-théâtre ! –, son travail est salué par la critique. Il est même invité au prestigieux Festival de Cannes pour présenter son œuvre. « *Moteur !* » **CA**

Willy Whynot, de et avec Henri Gruvman :
jeudi 4 octobre à 20 h 30
Auditorium Jean-Pierre-Miquel
(Cœur de ville, 98, rue de Fontenay).
Pour en savoir plus : www.henrigruvman.com.
Renseignements et billetterie à partir du
4 septembre sur www.vincennes.fr
et au centre culturel Georges-Pompidou
Tél. : 01 53 66 16 70 ou 71. Plein tarif : 20 €
Tarif réduit : 15 € – Divertissimo : 13 €

**Le texte de la pièce est édité chez Alna éditeurs et sera disponible en librairie théâtrale à la fin du mois.*

Jeune public

Les Contes de la rue Broca

© Christophe Jeannel

L'*Inspecteur Toutou*, *La Sorcière du placard aux balais*… Des noms qui sont déjà devenus des classiques de la littérature enfantine, et qui ont bercé plusieurs générations d'enfants. Les petits vincennois d'aujourd'hui pourront découvrir ou redécouvrir sur la scène du centre culturel Georges-Pompidou le **6 octobre à 17 h** l'univers de Pierre Gripari pour se laisser porter par la magie des Contes de la rue Broca !

Inspecteur Toutou
suivi de **La Sorcière du placard aux balais**
Renseignements et billetterie à partir
du 11 septembre sur www.vincennes.fr
et au centre culturel Georges-Pompidou
Tél. : 01 53 66 16 70 ou 71
Adultes : 13 € – Enfants : 10 € (à partir de 4 ans)

Découverte

Les Trois Jours de la culture juive

Créés à l'initiative de l'association à vocation antiraciste *Vigil'ance*, les *3 J de la culture juive* se tiendront à Vincennes du 17 au 19 septembre. Cette cinquième édition, qui a pour thème *Art et judaïsme*, vous propose différents rendez-vous à l'auditorium Jean-Pierre-Miquel, autour notamment du 7e art, pour découvrir sous un angle nouveau la culture juive.

- **Lundi 17 septembre à 20 h 30**
  Conférence : *Le Cantique des cantiques : un chant d'amour sublimé*, par le rabbin Claude Sultan, professeur agrégé d'hébreu à l'INALCO.
- **Mardi 18 septembre à 20 h**
  Projection d'extraits de films par Elie Ebidia, spécialiste de la lecture de l'image cinématographique, sur le thème : *Woody Allen ou la recherche identitaire*. À 21 h 30, une table ronde suivie d'un débat, animés par Vic Demayo (Eva production).
- **Mercredi 19 septembre**
  Animation scénique par la troupe du DROR dirigée par Ark Seban. À 20 h 30, une conférence et des projections sur les étapes de la production artistique juive à travers les siècles par Sonia Fellous, chargée de recherche au CNRS.

Association Vigil'ance – Tél. : 01 43 74 48 55
www.vigil-ance.asso.fr

Concert liturgique

La synagogue de Vincennes a vu le jour en 1907. À l'occasion de ce centenaire, la communauté ashkénaze de Vincennes organise le 2 septembre, à 17 h, un concert liturgique de hazanout, avec le hazan Claude Hoenel et le rabbin Yehuda Berdugo. Participation : 15 € à l'ordre de l'ACIP Vincennes ashkénaze. Réservations auprès de Bruno Blum (133 rue de Montreuil – 75011 Paris) bruno.blum@nexans.com

En bref

Mini-raid

Avis aux jeunes aventuriers, l'édition 2007 du Mini-Raid aura lieu le **dimanche 14 octobre**. Les 9-15 ans se retrouveront de 8 h à 18 h sur plusieurs sites de la ville pour différentes épreuves. Au programme, plusieurs disciplines sportives, des parcours aventure…
Tarif : 4 €. Inscriptions auprès des Espaces jeunes Tél. : 01 43 65 99 90.

Sports en famille

Les activités *Sports en famille* reprennent ! Cette pratique sportive proposée plusieurs samedis matin par mois est réservée aux familles vincennoises ayant un ou plusieurs enfants, âgés de 4 à 10 ans. Premières séances les 29 septembre et 6 octobre.
Participation familiale trimestrielle : 45,80 € (1 couple + 1 enfant), 33,30 € (1 parent + 1 enfant) et 9,35 € (par enfant supplémentaire).
Lieux des activités : Ensemble sportif Hector-Berlioz (112 bis, avenue de Paris) – Renseignements auprès du service des sports (47, avenue du Château) – Tél. : 01 53 66 91 40.

La Course des chasseurs de temps

Dernière-née des courses proposées tout au long de l'année par *Sport passion Vincennes*, qui organise notamment les *Foulées* et la *Course du château*, la Course des chasseurs de temps propose, le 30 septembre un départ commun pour cinq courses : un 7 km, un 14 km, un 21 km individuels, un 14 km en relais et un 21 km en relais ou en famille. L'épreuve se déroule sur une boucle de 7 km tracée dans les allées du Bois de Vincennes. Départ à 10 h. Village de l'épreuve sur la pelouse située derrière le quartier Carnot, esplanade du Château de Vincennes.
Pour plus de renseignements : service des sports (Tél. : 01 53 66 91 40) ou *Sport Passion Évènements* (Tél. : 01 43 74 33 21 – courriel : sportpassion@wanadoo.fr). Inscription en ligne sur www.sportpassionevenement.com.

Médiathèque

La culture dans tous ses états

Avec la rentrée, la médiathèque et les bibliothèques de Vincennes vous proposent de retrouver une foule d'animations : de l'heure du conte, pour les plus jeunes, aux séances d'écoute musicale, en passant par les *Samedis du documentaire* – un nouveau rendez-vous mensuel à noter sur vos agendas…

L'heure du conte

L'équipe jeunesse de la médiathèque propose aux enfants de 3 à 6 ans une heure du conte régulière. Rendez-vous le premier mercredi du mois à 11 h à la médiathèque Cœur de ville, salle du Bouche à oreille.
Dans les bibliothèques de quartier, Laurence Benedetti, conteuse, donne également rendez-vous aux enfants de 3 à 6 ans : le samedi 22 septembre à 11 h (bibliothèque Est Denis-Diderot), mercredi 26 septembre à 17 h (bibliothèque Ouest), samedi 29 septembre à 11 h (Bibliothèque Sud Alfred-de-Vigny).
Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Les samedis du documentaire

Un samedi par mois, les bibliothécaires vous proposent désormais de découvrir un film documentaire.
Le premier rendez-vous de la saison est fixé samedi 22 septembre à 16 h, avec *Nicolas Bouvier : le hibou et la baleine*, un film de Patricia Plattner (57'). Le hibou et la baleine étaient les animaux totems de l'écrivain-voyageur Nicolas Bouvier.

Filmé en 1992 dans sa maison près de Genève, il aborde différents thèmes : les lectures, les mots, le travail d'écriture, la musique, le rire et les larmes, le temps, la mort… Outre les textes récités par Nicolas Bouvier, le film comporte également des dessins et photographies qu'il a réalisés.
Samedi 22 septembre à 16 h – Cœur de ville (salle des Académiciens). Entrée libre

Formation multimédia

Vous souhaitez apprendre à optimiser vos photos ? L'espace formation au multimédia de la médiathèque vous propose de vous former au logiciel de retouche d'images Photoshop les samedis 15 et 22 septembre de 10 h 30 à 12 h 30.
Médiathèque (Cœur de ville), Espace formation au multimédia – Tarif : 12 € les deux séances. Nombre de places limité, réservation à l'accueil de la médiathèque.

Écoute musicale

L'Espace musique de la médiathèque vous propose une plongée au cœur de l'univers foisonnant et coloré de Bollywood – le nom couramment donné au cinéma populaire de l'Inde – à travers ses musiques de films.
Samedi 6 octobre de 16 h à 18 h : *Bollywood et les musiques du cinéma populaire indien* – Cœur de ville (Salle des Académiciens) – Tarif : 1 €. Nombre de places limité, réservation à l'accueil de la Médiathèque.

Seniors

Bal des seniors

À vos agendas ! Pour la deuxième année consécutive, les seniors sont invités à venir éprouver leur sens du rythme et leur amour de la danse dans les salons de l'hôtel de ville à l'occasion du bal organisé conjointement par la Ville de Vincennes et les *Clubs loisirs et découvertes*. Si vous aimez danser la valse, le tango et la java, mais aussi bouger sur les rythmes d'aujourd'hui, et surtout si vous souhaitez partager un bon moment entre amis, rendez-vous salle des fêtes **le 7 octobre à partir de 14 h 30.**

À noter : le nombre de places étant limité, les personnes souhaitant participer à cette animation doivent impérativement s'inscrire auprès du secrétariat des Clubs (70, rue de Fontenay – Tél. : 01 43 98 67 03 ou 04). Un carton d'invitation à présenter le jour du bal leur sera remis.

Agenda des clubs

L'agenda des clubs pour les activités du mois de septembre est disponible auprès du secrétariat des clubs loisirs et découvertes ainsi que dans les clubs de loisirs.
Secrétariat des Clubs (70, rue de Fontenay
Tél. : 01 43 98 67 03 ou 04).

Expositions

Espace Daniel-Sorano

Du 17 septembre au 7 octobre, Michèle Quence vous propose de venir découvrir ses peintures à l'huile et ses aquarelles.
Du 8 au 27 octobre, vous pourrez retrouver à Sorano l'exposition *Au cœur de l'affectif* de Mélanie Body et Cédric La Marcelle, réunissant des tableaux, la bande dessinée *Sushi et Maki*, et des poèmes qui seront lus en public. Une toile de grande dimension sera réalisée sur place durant toute la durée de l'exposition. Celle-ci fera l'objet d'une vente aux enchères le dernier jour au profit de l'association *Rêves d'enfants*. Les artistes accueilleront à l'occasion de l'exposition des groupes scolaires, du primaire au lycée : les enseignants intéressés peuvent prendre contact avec les auteurs au 01 43 65 48 34 ou via le site www.vitamineB.com.
Espace Daniel-Sorano – 16, rue Charles-Pathé
01 43 74 73 74.

Et aussi...

• **Céline Raynal.** Après une première exposition au mois d'avril, la Vincennoise Céline Raynal vous invite de nouveau à venir découvrir ses créations jusqu'au mois d'octobre. Rendez-vous chez le coiffeur *Planète coupe*, 52, rue des Laitières.

Consultez également le programme des expositions proposées tout au long du mois de septembre dans le cadre de l'*Année du château* et des *Journées du patrimoine* dans notre dossier, p. 24.

• **La Boutique d'Artempion.** Pour entamer sa nouvelle saison de curiosités artistiques, la galerie vous propose de parcourir, façon *road movies*, l'urbanisme américain en faisant une escale à New York, ville de l'art contemporain par excellence, du 7 septembre au 17 octobre. Parmi les exposants, deux photographes vincennois : Thierry Fanchon et Éric Marais. Et le 22 septembre, les studios *Polmar* proposent, de 11 h à 19 h, une journée sténo-portrait en couleur (participation gratuite).
10, rue Robert-Giraudineau – Tél. : 01 43 74 20 97 du mardi au samedi de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 19 h (17 h à 19 h le mercredi). Fermé le jeudi matin.

À noter dès maintenant !

Écrivains du monde, monde d'écrivains

Du 3 au 31 octobre, vous pourrez découvrir une exposition de Francesco Gattoni, photographe pour *Le Monde des livres* et le *Corriere della Sera*. Ses clichés font désormais partie des collections permanentes de la Bibliothèque nationale de France. Plusieurs écrivains ont accepté de s'exprimer sur les sentiments que leur inspirent les portraits réalisés par cet artiste : des commentaires également exposés en regard des photographies.
Du lundi au vendredi de 9 h à 21 h, le samedi à 18 h – rue intérieure de Cœur de ville. Entrée libre.
Pour tout renseignement : 01 43 98 65 80

En bref

Connaissance du monde

Le 9 octobre, les projections et conférences de Connaissance du monde reprennent à l'espace Daniel-Sorano. Au programme, *Mexique, l'autre Amérique* réalisé et commenté par Sergio Sierra et Jacques Mars. Sur les traces du dieu jaguar du serpent à plumes, des hauteurs de la Sierra Madre aux profondeurs de la jungle Lacandonia, vous pourrez découvrir quelques aspects d'un pays tout à la fois singulier et pluriel...
Espace Daniel-Sorano
Mardi 9 octobre à 14 h, 17 h et 20 h.

Parc floral de Paris

Jusqu'au 26 septembre, les ***Pestacles*** continuent chaque mercredi à faire rêver et voyager les enfants ! Contes de 11 h à 12 h, rencontres musicales du monde à 14 h 30… Programme complet sur www.pestacles2007.fr.
Jusqu'au 23 septembre, ***Classique au vert*** propose aux mélomanes des promenades musicales les samedis et dimanches à 16 h. Programmation sur www.classiqueauvert2007.com. Concerts gratuits après acquittement du droit d'entrée au Parc floral (5 € – tarif réduit : 2,50 € – gratuit pour les moins de 7 ans).
Enfin, plusieurs **salons** sont programmés au Parc floral en septembre, dont notamment *Mer & vigne et gastronomie* du 7 au 10 septembre, et *Animal expo* les 22 et 23 septembre.
Informations complémentaires concernant les salons sur www.parcfloraldeparis.com.

À noter sur votre agenda…

Mardi 28 août
Rentrée scolaire dans les écoles maternelles et primaires

Du 1er au 30 septembre

Exposition : *La cuisine au Moyen Âge* Rue intérieure de Cœur de ville

Samedi 1er septembre
Pique-nique de quartier de *Ça germe à l'Ouest* – Avenue Georges-Clemenceau de 12 h à 16 h 30

Dimanche 2 septembre
Concert liturgique du centenaire de la synagogue

Synagogue de Vincennes à 17 h

Mercredi 5 septembre
L'heure du conte – Salle du Bouche-à-oreille (médiathèque) à 11 h

Du 5 septembre au 3 octobre

Exposition : *Les timbres racontent… le château de Vincennes* – Office de tourisme

Vendredi 7 septembre
Démonstrations de rugby et diffusion sur écran géant du match d'ouverture de la Coupe du monde

Esplanade de la mairie à partir de 20 h

Samedi 8 septembre
Journées des associations

Esplanade de la mairie et rue de Fontenay de 10 h à 18 h

Mercredi 12 septembre
Bus de l'audition
Esplanade de l'hôtel de ville de 10 h à 17 h

Jeudi 13 septembre

Projection en avant-première du DVD du CNRS sur le chantier de restauration du donjon – Auditorium Jean-Pierre-Miquel (Cœur de ville) à 20 h 30

Du 14 septembre au 24 octobre

Exposition : *Images du Château* Médiathèque, Bibliothèque Sud Alfred-de-Vigny – Bibliothèque Est Denis-Diderot

Samedi 15 et dimanche 16 septembre

Journées du patrimoine

• samedi 15 septembre
- Marché médiéval esplanade de l'hôtel de ville de 10 h à 18 h
- Festin puis Bal médiéval Salle Robert-Louis à 19 h puis 21 h 30
- visites guidées ; concert à 20 h 30 à l'église Saint-Louis
- visites guidées de l'hôtel de ville
- visite guidée des Archives municipales
- visite guidée de Vincennes

• dimanche 16 septembre
- Le donjon vu du ciel / Lever les yeux pour voir le donjon – Château de Vincennes de 15 h 30 à 20 h
- visites guidées à l'église Saint-Louis
- visites guidées de l'hôtel de ville

• du 14 au 16 septembre
- *Les Très Riches Heures…* jardin éphémère
- Exposition : *Histoire d'une restauration* Château de Vincennes

Samedi 15 septembre
Commémoration des combats de Sidi Brahim Monument du combattant vincennois à 12 h 15 – Château de Vincennes à 17 h

Lundi 17 septembre
Les 3 J de la culture juive : conférence Auditorium Jean-Pierre-Miquel (Cœur de ville) à 20 h 30

Du 17 septembre au 7 octobre
Exposition : huiles et aquarelles de Michèle Quence – Espace Daniel-Sorano

Mardi 18 septembre
Les 3 J de la culture juive : projection d'extraits de films, table ronde – Auditorium Jean-Pierre-Miquel (Cœur de ville) à 20 h

Mercredi 19 septembre
Les 3 J de la culture juive : animation scénique et conférence – Auditorium Jean-Pierre-Miquel (Cœur de ville) à 20 h 30

Samedi 22 septembre
- Contes pour les 3-6 ans Bibliothèque Est Denis-Diderot à 11 h
- Les samedis du documentaire : *Nicolas Bouvier : le hibou et la baleine* – Salle des Académiciens (Cœur de ville) à 16 h
- Exposition de *Vincennes Aquarelle* Place de l'Église de 9 h à 19 h
- Bourse au matériel de puériculture de l'AGF – Salle Robert-Louis (Cœur de ville) – vente de 13 h 30 à 16 h 30
- *À pied autour du château* de 14 h à 19 h : rallye pédestre, renseignements au 01 48 08 13 23

Mercredi 26 septembre
- Contes pour les 3-6 ans Bibliothèque Ouest à 17 h
- Conseil municipal Salle du Conseil (hôtel de ville) à 19 h

Jeudi 27 septembre
Débat : association *Rencontres démocrates* Salle Costes (47, avenue du Château) à 20 h 30

Vendredi 28 septembre
Prima la Musica ! : Vivaldi – Auditorium Jean-Pierre-Miquel (Cœur de ville) à 20 h 30

Samedi 29 septembre
- Contes pour les 3-6 ans Bibliothèque Sud Alfred-de-Vigny à 11 h
- Conférence : *Les castes en Afrique de l'Ouest, à travers l'exemple des forgerons* Salle des Académiciens (Cœur de ville) à 16 h

Dimanche 30 septembre
- Concert : *Ofle Nie* dans le cadre du festival d'Île-de-France – Auditorium Jean-Pierre-Miquel (Cœur de ville) à 16 h 30
- Course des chasseurs de temps Quartier Carnot et bois de Vincennes, départ à 10 h
- Journée portes ouvertes – École des chiens guides d'aveugles du Bois de Vincennes

Du 3 au 31 octobre
Exposition : *Écrivains du monde, monde d'écrivains* – Rue intérieure de Cœur de ville

Jeudi 4 octobre
Willy Whynot, par Henri Gruvman Auditorium Jean-Pierre-Miquel (Cœur de ville) à 20 h 30

Vendredi 5 octobre
Prima la Musica ! : Schubert Auditorium Jean-Pierre-Miquel (Cœur de ville) à 20 h 30

Samedi 6 octobre
- Écoute musicale : *Bollywood et les musiques du cinéma populaire indien* – Salle des Académiciens (Cœur de ville) à 16 h
- Les Contes de la rue Broca Centre culturel Georges-Pompidou à 17 h
- Vide-greniers de Quartier-Ouest Rue de la Prévoyance, toute la journée

Dimanche 7 octobre
Bal des seniors
Salons de l'hôtel de ville à 14 h 30

ASSOCIATIONS

Événement

Journée des associations : le grand rendez-vous de la rentrée

© Pierre-Yves Jan / Auriane Studio

Chaque mois de septembre, un samedi pas comme les autres fédère toutes les passions et toutes les solidarités aux abords de la mairie. La Journée des associations est l'occasion de venir à la rencontre des associations, de s'informer, de s'inscrire à l'activité de son choix, de s'investir dans la vie locale en devenant bénévole… Réunies en un seul endroit, les associations vincennoises vous proposent de flâner parmi quelque 150 stands à la découverte de la variété de leurs activités, qu'elles soient sportives ou culturelles, ou qu'elles œuvrent dans le domaine de la mémoire ou de l'entraide. Comme le veut la tradition, le podium de l'esplanade accueillera de nombreuses démonstrations et animations qui rythmeront cette journée !

Samedi 8 septembre de 10 h à 18 h
esplanade de l'hôtel de ville,
rue Eugène-Renaud, rue de Fontenay
et place de l'Église. **À noter !** Les associations qui peuvent accueillir, dans le cadre de leurs activités, des personnes handicapées seront facilement identifiées par un pictogramme sur leur stand.

Tous en club !

Du 1er au 30 septembre, l'opération *Tous en club*, initiée par la Direction départementale de la Jeunesse et des sports, permet aux jeunes de 6 à 18 ans, sous certaines conditions de ressources, de bénéficier d'une réduction de 25 € sur le montant de leur cotisation. Renseignements auprès du service des Sports (47, avenue du Château – Tél. : 01 53 66 91 40 ou sur son stand le 8 septembre).

Les conditions d'attribution sont les suivantes :
- jeunes âgés de 6 à 18 ans ;
- familles bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire, ou justifiant d'un revenu annuel imposable immédiatement supérieur au barème de la CAF (20 000 € pour un enfant, 30 000 € pour deux enfants, 35 000 € pour 3 enfants), ou bénéficiaire de l'allocation d'éducation spécialisée ;
- ne pas être déjà bénéficiaire du bon JAPIL de la CAF pour cette même inscription ;
- être pré-inscrit à un club participant à l'opération et effectuer une demande auprès du service des sports (présenter une pièce d'identité, une attestation concernant les allocations citées ci-dessus ou la dernière feuille d'imposition).

Concours

Dessine-moi un métro !

Souvenez-vous : en février dernier, la mobilisation exceptionnelle des Vincennois et des Fontenaysiens, qui avaient été plus de 8 000 à signer en moins d'une semaine la pétition lancée par Laurent Lafon et Jean-François Voguet, avait payé : une modification du contrat de projet État-Région (CPER) était votée au Conseil régional afin de financer des études préalables au prolongement de la ligne n° 1 jusqu'aux Rigollots et à Val-de-Fontenay. Du côté de l'association *Métro aux Rigollots*, la mobilisation se poursuit afin que les études soient menées et que le projet voie ensuite le jour. Afin de soutenir cette action, l'association organise, avec l'appui des deux mairies, un concours de dessin : du 1er octobre au 10 novembre, les petits Vincennois et Fontenaysiens de 6 à 10 ans pourront exprimer leur attachement – et celui de leurs parents – au prolongement de la ligne 1 en répondant à cette consigne : « *De Vincennes à Fontenay, dessine-moi un métro rigolo* ». Poussins (nés en 1999, 2000, 2001) et benjamins (nés en 1997 et 1998) sont invités à soumettre un dessin représentant l'arrivée du métro aux Rigollots, sur tout type de support aux formats A4 ou A3 et en ayant recours à toutes les techniques manuelles – dessin, aquarelle, collage, pochoir… mais sans assistance informatique ni photographique.
Un coupon détachable à l'intention des enfants désireux de participer au concours sera disponible dans le numéro d'octobre de *Vincennes Info*, et une urne à Cœur de ville recueillera les œuvres des participants. Le règlement de ce concours sera adressé par e-mail sur simple demande à metro.vincennesfontenay@laposte.net. De nombreux lots seront décernés aux 12 premiers prix.

Quartiers

Vide-grenier à l'ouest

Le vide-grenier d'automne organisé par l'association *Quartier-Ouest* aura lieu cette année le **samedi 6 octobre**. Il se tiendra cette année encore rue de la Prévoyance.
Les inscriptions seront enregistrées lors de la Journée des associations le 8 septembre sur le stand de Quartier-Ouest ou bien encore lors des permanences de l'association les samedis 1er et 15 septembre de 10 h à 12 h, 16 avenue Georges-Clemenceau. N'oubliez pas d'apporter impérativement lors de l'inscription les photocopies d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.
Renseignements : www.quartier-ouest.org
contact@quartier-ouest.org

ASSOCIATIONS

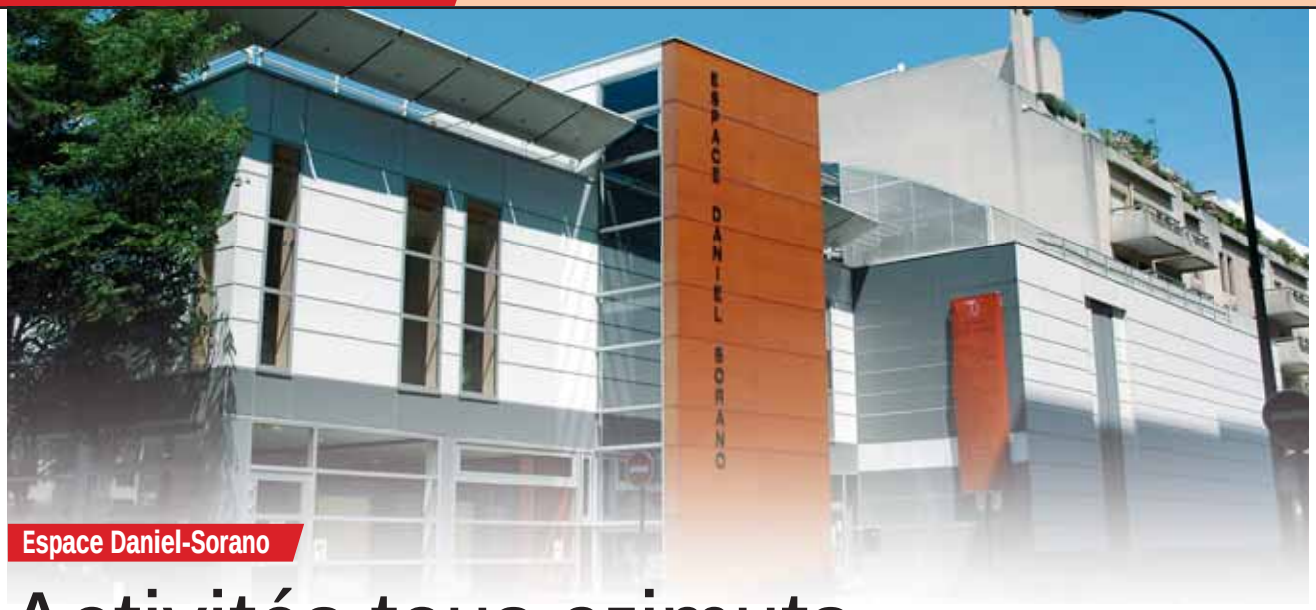

Espace Daniel-Sorano

Activités tous azimuts

La rentrée associative est l'occasion de faire le plein de nouveautés et de rencontres en se lançant dans une nouvelle activité. À l'espace Daniel-Sorano, les 3 000 adhérents ont l'embarras du choix : plus de 60 cours et ateliers sont proposés par l'espace ou les associations qu'il héberge. Un véritable inventaire s'imposait, dont *Vincennes Info* vous propose de parcourir la lettre et l'esprit !

Sur les sentiers de la créativité

Les activités de l'espace Daniel-Sorano se déclinent comme un dictionnaire de la création. En commençant par A comme aquarelle avec les ateliers animés par Muriel Gille, Alain Meyer et Annick Berteaux ou avec l'association *Vincennes Aquarelle*, présidée par Françoise Ide. Comme arts créatifs aussi : ikebana, scrapbooking et marouflage sont entre autres au programme des ateliers de Muriel Gille. Aux lettres C et D, rendez-vous avec la création plastique mais aussi, aux côtés de Michalinka Stuart, avec la céramique, le modelage et les bas-reliefs ; ou avec la coupe et la couture grâce à Annick Favron qui vous propose de pouvoir porter le vêtement que vous aurez réalisé. Au programme encore, un nouvel atelier de dorure à la feuille (Delphine de la Maisonneuve), du dessin pour permettre aux adultes d'acquérir le vocabulaire plastique avec Véronique Solivellas ou aux enfants de s'initier à différentes techniques avec Muriel Gille ; des cours sont aussi proposés aux amoureux du « dessin pur ». D encore comme dentelle aux fuseaux avec le couvige de dentellières de l'association *Croise, tourne* ou comme l'atelier de dessin de l'*Amicale des artistes français*, qui propose aux participants un travail libre de perfectionnement.

La suite de cet alphabet artistique s'arrête aux mots encadrement (Marie-Françoise Sagols), histoire de l'art (cf. ci-contre), icônes (avec *l'Association amicale de peintres en icônes de Vincennes*) et laque – un nouvel atelier dans lequel Dominique Mairand vous initiera aux mystères d'un art millénaire ! À la lettre P, la peinture sur porcelaine (avec Chantal Latour, formée au Musée de Sèvres) rivalise avec la peinture à l'huile, la peinture acrylique décorative, le patchwork (*Vincennes Patchwork*) ou avec la photographie : l'association *Vincennes images* propose des séances d'initiation et de perfectionnement à la photographie argentique et numérique et à l'audiovisuel. Sous la lettre T, un atelier de tapisserie d'ameublement et de réfection de sièges, avec Raphael-Didier de l'Hommel…

De la musique avant toute chose…

Toutes les pratiques musicales trouvent aussi un écho à Sorano… Écoutez plutôt ! L'association du trio Jean-Françaix vous invite à apprendre à reconnaître styles, genres et époques grâce à ses séances d'écoute musicale. Le Nid musical de l'*Association générale des Familles de Vincennes* initie les 3 ans ½ à 6 ans à la musique le mercredi. Musikê (cf. ci-contre) propose des cours d'éducation musicale, de pratique vocale et instrumentale. Sorano, c'est aussi les cours de guitare d'accompagnement proposé par Digby Dent, les ateliers de comédie musicale pour enfants (avec le soutien de la *fondation Nicolas Hulot*) et les ateliers de chant pour jeunes et adolescents ou pour adultes animés par Véronique Perrault, auteur compositeur et choriste de variété, dans le cadre de *L'être en chanteur.* Les amateurs de chant choral retrouveront également *l'Ensemble choral de Vincennes*, dirigé par Étienne George, et le *Chœur chanter* (adultes) et le *P'tit Chœur chanter* (enfants de 7 à 15 ans) d'Isabelle Boulais.

Autour du texte

L'espace Daniel-Sorano porte bien le nom du célèbre comédien trop tôt disparu, et propose aussi plusieurs ateliers théâtre : « *Du théâtre ? Moi ? Et pourquoi pas !* », une méthode simple et progressive qui s'adresse tout particulièrement aux débutants avec Catherine Taudin ; ou « *Le corps dans tous ses états* », atelier d'expression théâtrale pour adultes débutants ou initiés animé par Clémentine Lévy, une approche originale et dynamique au cours de séances de 6 heures permettant d'aborder en profondeur le travail du comédien. Plusieurs associations vous proposent aussi d'apprivoiser le théâtre et la scène de multiples manières : des ateliers du *Labyrinthe*

ASSOCIATIONS

russe (Valéry Rybakov) à ceux de l'*École de l'Imprévu* (Amélie Armao), destinés aux enfants, adolescents et aux adultes, en passant par la *Compagnie Instant présent* de Gérard Gallego : ateliers d'improvisation ou de clown de théâtre… Mais le texte s'aborde encore de bien d'autres façons à Sorano : l'on peut y apprendre à prendre la parole en public avec l'association *Musidora* et Monick Lepeu, s'évader avec les lectures littéraires d'Adeline Brunschwig – cette année autour du thème de l'autobiographie –, ou oser jouer avec les mots grâce à l'atelier d'écriture d'*Au fil de la Plume*. Enfin deux ateliers professionnels de scénaristes proposent un cursus d'écriture aux côtés de scénaristes et réalisateurs : Maka Sidibé, et Pascal Malet-Benbrik.

Danse et maîtrise du corps

Un esprit sain dans un corps sain ?… Difficile de résumer le champ des possibles : assouplissement et remise en forme, danse africaine, danse afro-brésilienne avec Robert Sallaffranque, danses indiennes de Bollywood aux côté de Bénédicte Parvaz Ahmad, danse orientale (enfants, ados et adultes) grâce à *Rêves et danses d'Orient*, claquettes pour tous les âges avec *Les Fers Plays*, Modern' jazz avec Natacha Morange, danse contemporaine (cours de Janet Amato et stage mensuel avec Claire Magnenat)… Côté relaxation et condition physique, on trouve aussi à Sorano : la biodanza – individuelle ou en famille – avec Florence Vasseur et l'association *L'autre émoi* pour laisser le stress derrière soi, le qi gong et le tai-chi-chuan (Marianne Plouvier et Pheng Thao Chau), des séances de relaxation et conscience corporelle (Claire Magnenat), du yoga (association *Yoga au présent* d'Olivier Hamelin). Pour les plus petits, *Gym V pour tous* propose la gymnastique parent-bébé pour les enfants de 16 mois à 3 ans, et l'*Association générale des familles* invite les 3 ans ½-6 ans à la « danse des poussins ». Quant aux seniors, ils ne sont pas davantage oubliés puisque les *Clubs loisirs et découverte* organisent à Sorano toute une gamme d'activités : yoga, tai-chi-chuan, relaxation, qi gong…

Le cerveau à l'épreuve !

À Sorano, le sport sait aussi être cérébral : du bridge, avec le *Trèfle vincennois*, aux *Échecs de Vincennes* ou aux jeux vidéo avec *les Fêlés du Joystick*. Nouveauté cette année : le rami proposé par *Vincennes accueil*. Et toutes les passions s'y expriment : philatélie (*Union Philatélique de l'Est Parisien*) – avec une section adultes et une section jeunesse, informatique (*Club Micronet*) – avec des initiations à des techniques et logiciels variés –, œnologie (*Association des Œnophiles de Vincennes*), histoire naturelle (*Association vincennoise d'histoire naturelle*)… Et si vous avez envie de maîtriser les difficultés des langues de Goethe, Shakespeare… et bien d'autres encore, rendez-vous en cours : allemand (tous niveaux), anglais (tous niveaux), anglais ludique pour les plus petits avec l'association Amytis, espagnol, italien, chinois (pour adultes avec Amytis, pour enfants avec Culture Chine), arabe – pour tous les âges et toutes les confessions – avec l'association des *Musulmans de Vincennes*… Enfin, parce qu'il n'y a pas que les loisirs qui comptent, des cours de soutien scolaire et des aides aux devoirs sont proposés dans les murs de l'Espace Sorano : pour les enfants du primaire avec l'*Équipe Saint-Vincent*, pour les élèves de collège et de lycée avec l'A2SIL.

Sculpture et céramique

DR

L'atelier de sculpture et céramique de l'espace Daniel-Sorano, dirigé par Michalinka Stuart, propose trois journées portes ouvertes 16, rue Charles-Pathé, le samedi 8 septembre de 9 h à 12 h 30, et les mardi 11 et vendredi 14 septembre de 9 h à 12 h 30, de 13 h 30 à 17 h et de 18 h 30 à 22 h. L'atelier dispose par ailleurs d'un nouveau site internet : www.sculpturesorano.fr.

En pratique…

L'ensemble des horaires, tarifs, et détails des activités sont disponibles à l'accueil de l'espace Daniel-Sorano. Renseignements également sur le site internet www.espacesorano.com, sur www.vincennes.fr (rubrique Associations) et dans le *Guide des associations*.

En bref

L'association Musikê fête ses 5 ans !

DR

Musikê propose des cours aux enfants de 3 à 10 ans le mercredi toute la journée à l'espace Daniel-Sorano. Les cours d'initiation musicale, suivant la pédagogie Willems, reposent sur la participation active des élèves, autour de chansons, de jeux d'audition, de rythmes et mouvement corporels préparant à l'étude et à la pratique instrumentale, au chant choral et à la danse.

Histoire de l'art

DR

Comme chaque année, Florence Quainon, diplômée de l'École du Louvre, propose des cours d'histoire de l'art avec projections de diapositives, le lundi (tous les 15 jours à 14 h 30 et 20 h 30), complétés par une visite mensuelle de musée ou de monument parisien. Ouverts à tous, ils permettent d'acquérir des notions de base sur les grands mouvements artistiques pour aider chacun à mieux apprécier les œuvres d'art. La première partie de la saison 2007-2008 sera consacrée à la Renaissance française et flamande (les châteaux de la Loire, le 24 septembre), à l'art du XVIII[e] siècle et bien sûr à l'actualité artistique. Réunion d'information et inscriptions : lundi 17 septembre à 14 h 30 et 20 h 30. Renseignements : 01 43 74 73 74. Il est possible de souscrire un abonnement à l'année ou de régler à chaque cours ou visite. Reprise le 24 septembre. Programme détaillé de l'année disponible à l'accueil de l'espace Daniel-Sorano.

ASSOCIATIONS

En bref

Pique-nique de quartier

© Pierre-Yves Jan / Auriaene Studio

Le traditionnel pique-nique de quartier organisé par l'association *Ça germe à l'Ouest* aura lieu le samedi 1er septembre avenue Georges-Clemenceau de 12 h à 16 h 30. Au programme, de nombreuses animations et surprises… Venez nombreux sans oublier votre repas !

Vincennes Aquarelle

Samedi 22 septembre, l'association *Vincennes Aquarelle* présente, de 9 h à 19 h place de l'Église, sa traditionnelle exposition d'automne.

Musiques à Vincennes

Musiques à Vincennes propose aux enfants, adolescents et adultes d'apprendre la pratique des instruments suivants : piano, guitare, basse, violon, batterie, flûte, saxo, groupes (classique, jazz, rock, variétés). L'association propose également un programme d'éveil musical aux enfants à partir de 3 ans.
Musiques à Vincennes
9, rue Raymond-du-Temple
www.musiquesavincennes.com.
Tél. : 01 43 28 14 61. École agréée par les chèques vacances ANCV. Secrétariat à compter du 3 septembre du lundi au vendredi de 15 h à 19 h et le samedi de 9 h à 13 h ; reprise des cours le 22 septembre.

Collectif Zone libre

Cathy Testa, chorégraphe et danseuse du *Collectif Zone libre* propose des ateliers chorégraphiques chaque mardi de 20 h à 22 h ainsi que des stages un samedi par mois à la Maison des Associations. Inspirés du répertoire de la compagnie, ces ateliers et stages ouverts aux adultes amateurs de tous niveaux et aux professionnels aborderont les bases fondamentales de la danse contemporaine. Début des cours le 25 septembre. Stages les samedis 20 octobre, 17 novembre, 15 décembre 2007, 5 avril, 17 mai, 7 juin 2008 de 15 h à 19 h.
Renseignements et inscriptions :
Tél. : 01 43 63 49 31
www.collectifzonelibre.com

Soroptimist

Brancusi, hommage et héritage

En apparence, il n'y a pas de lien entre le grand sculpteur roumain Brancusi, la terrible tempête de 1999 et les clubs Soroptimist d'Île-de-France – et en particulier celui de Paris-Est-Vincennes. Et pourtant ce lien existe grâce au sculpteur roumain Dan Sprinceana…

DR

Évadé de Roumanie en 1977 en traversant le Danube à la nage, Dan Sprinceana s'est établi en France à Saint-Cloud. La tempête de 1999, qui a si gravement endommagé le Bois de Vincennes et la Sainte-Chapelle, a également causé de graves dégâts dans le domaine du Parc de Saint-Cloud. Touché par les grands arbres abattus – ces « nécropoles de racines » –, le sculpteur roumain rêve de leur donner une nouvelle vie et entreprend un travail personnel en sculptant souches et racines. Avec le concours de l'Ambassade de Roumanie, du ministère de la Culture et du domaine de Saint-Cloud, il ouvre en 2004-2005 un concours, *Mémoires de racines*, destiné aux élèves de 5e année des écoles de Beaux-Arts de France. Onze écoles, 25 étudiants y participent, le Sénat organise une exposition qui rassemble 50 000 visiteurs, et 40 000 personnes admirent les œuvres monumentales des jeunes artistes à Saint-Cloud. Devant ce succès, un nouveau concours, international, s'ouvre cette année : œuvres de souches et racines, et créations en art numérique. Intitulé *Brancusi, hommage et héritage*, pour le 50e anniversaire de la mort du sculpteur, il rassemble des étudiants venus de Roumanie, Serbie, Kosovo, Moldavie… et de France. Les séjours de ces étudiants sont financés par les clubs Soroptimist, et notamment par celui de Paris-Est Vincennes. Des prix Soroptimist récompenseront les premières jeunes femmes les mieux classées de chaque concours. L'exposition finale et la remise des prix auront lieu à l'Ambassade de Roumanie les 15 et 16 septembre pour les Journées du patrimoine.
Pour en savoir plus : www.brancusi2007.com et www.soroptimist.asso.fr

Initiatives

Clefrançais

L'association Clefrançais, présidée par Pierrette Étienne, propose des cours d'alphabétisation destinés à tous les adultes, français ou étrangers, qui désirent apprendre ou se perfectionner en langue française, quel que soit leur niveau d'études. Si vous avez du temps libre, une bonne connaissance du français, alors n'hésitez pas, l'association recherche des bénévoles pour donner des cours de tout niveau une ou deux fois par semaine.
Renseignements auprès de Pierrette Étienne : 01 43 74 51 45 ou Denise Troquet : 01 43 28 73 88. Les inscriptions pour la rentrée 2007 ont lieu du 5 au 28 septembre (permanences les lundis, mercredis et vendredis à partir de 15 h 30) à la maison Notre-Dame (16, rue de Strasbourg). Droits d'inscription 2007-2008 : 20 € (1 h 30 de cours deux fois par semaine sauf pendant les vacances scolaires – les livres sont à la charge de l'élève : 20 à 30 €).

Agir pour apprendre

L'association *Agir pour apprendre* s'adresse aux enfants, adolescents, adultes et personnes âgées désireuses d'améliorer et de développer leurs capacités intellectuelles dans les domaines scolaires, professionnels et relationnels. Présente lors de la Journée des associations le 8 septembre, elle propose prochainement 3 stages : *Gestion du stress* (le 13 octobre), *Mémoire et concentration* (le 17 novembre), et *Relaxation et bien-être* (le 15 janvier). Ceux-ci se déroulent à la Maison du combattant (salle Antoine-Quinson – 6, rue de l'Égalité) de 15 h à 18 h.
Renseignements auprès de la présidente, Djoura Yahi (01 43 74 06 41) et d'Anne-Marie Taille, intervenante (06 70 52 87 38).

ASSOCIATIONS

3 questions à…

DR

Philippe Souweine,

Président de l'*Association générale des familles*

❶ Quelles sont les missions de l'Association générale des familles (AGF) de Vincennes ?

L'*Association générale des familles de Vincennes* est dévolue à la représentation des familles et au respect des valeurs familiales. La famille est le premier lieu d'éducation. Notre objectif est donc de donner les moyens aux familles, quelle que soit leur composition – monoparentale, recomposée, etc. – de résoudre les difficultés rencontrées. Nos actions couvrent le logement, l'éducation et la formation de nos enfants, l'orientation et l'insertion professionnelle, bref, tout ce qui touche à l'équilibre familial, de la petite enfance jusqu'au troisième voire jusqu'au quatrième âge. Nous comptons à ce jour environ 1 100 adhérents. L'AGF de Vincennes est indépendante de tout courant de pensée : nous tenons à ce que les familles trouvent un lieu ouvert, de grand pluralisme. Nous sommes adhérents de l'*Union départementale des associations familiales*. En tant que tel, nous avons un représentant au CCAS, à l'OPHLM et à la mission locale de Vincennes.

❷ Quels services proposez-vous à Vincennes ?

L'association est divisée en deux pôles : le pôle activités et le pôle *Famille services*. Parmi les principales activités, nous proposons la *Boîte à jouets*, qui met à la disposition des enfants jeux, jouets et déguisements qu'ils peuvent emprunter. Pendant que l'enfant joue, les parents, les nounous peuvent échanger des idées et des connaissances au *Café famille*. Deux autres activités d'initiation à la danse et à la musique s'adressent aux enfants de trois à six ans. Par ailleurs, nous organisons des sorties le mercredi et en fin d'année, de même que des soirées-débats. Le 22 septembre, nous organisons la deuxième bourse au matériel de puériculture. Le pôle *Famille services* propose, quant à lui, de mettre en relation les familles et les employés de maison, pour des besoins de garde d'enfant, de sortie d'école, d'entretien de la maison et de services aux personnes âgées ou handicapées. Notre personnel est qualifié et nous bénéficions de l'agrément qualité par arrêté préfectoral.

❸ L'AGF de Vincennes a signé avec la municipalité, comme plusieurs autres associations, la Charte des associations d'aide au maintien à domicile des personnes âgées et handicapées. À quoi vous êtes-vous engagés ?

En signant cette charte, nous avons souhaité émettre un signal fort, pousser plus loin nos actions. Nous voulons nous donner les moyens du maintien à domicile : accompagnement, aide aux formalités administratives, courses, ménage, repassage… Pour cela, nous nous engageons, en liaison avec un centre de formation, à former davantage notre personnel afin d'assurer un service de qualité à nos familles.

Propos recueillis par Marjolaine Moreau

Association générale des familles de Vincennes
70 rue de Fontenay. Tél. : 01 43 98 67 04

© Pierre-Yves Jan / Auriana Studio

Bourse au matériel de puériculture

L'Association générale des familles de Vincennes organise le 22 septembre, salle Robert-Louis (Cœur de ville – 98, rue de Fontenay), une bourse au matériel de puériculture : poussettes, landaus, sièges auto homologués, lits pliants, porte-bébés, tables à langer, etc. Dépôt de 9 h à 11 h 30 – vente de 13 h 30 à 16 h 30 – reprise des invendus de 17 h à 18 h 30. Attention, le matériel doit être propre et en bon état d'utilisation. Informations au 01 43 98 67 04.

En bref

Rencontres démocrates

L'association *Rencontres démocrates* vous propose cette année de poursuivre ses questionnements critiques et distants sur les problèmes profonds qui traversent notre société. Le premier rendez-vous de l'année est fixé jeudi 27 septembre sur le thème suivant : *L'irruption du droit dans le rapport du médecin au malade : quelles conséquences sur les pratiques médicales ?* avec le docteur Christian Pagès, chirurgien, expert auprès des tribunaux.

Jeudi 27 septembre – 20 h 30

Salle Costes (47, avenue du Château).
Renseignements au 06 72 76 87 51 ou au 01 43 65 17 10.

Cultes

Catéchèse : inscriptions 2007-2008

L'Église catholique propose pour l'année scolaire 2007-2008 des séances de catéchèse aux enfants entrant en CE2, CM1 ou CM2, qu'ils soient baptisés ou non. Selon votre lieu d'habitation à Vincennes, vous êtes invités à vous rendre dans votre paroisse de rattachement :

- **Est : paroisse Sainte-Marguerite**
  (25 avenue de la République à Fontenay-sous-Bois)
  Inscription à l'accueil de la paroisse en contactant le 01 48 75 41 08. Puis, pour l'inscription dans une équipe précise, les parents sont invités à venir avec leurs enfants le samedi 15 septembre à partir de 17 h, autour d'un goûter/animations.
- **Centre : Paroisse Notre-Dame de Vincennes**
  (salle Saint-Louis – 3 rue Eugène Renaud, près de l'hôtel de ville)
  Mercredi 5 septembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, jeudi 6 septembre de 17 h à 19 h 30, vendredi 7 septembre de 17 h à 19 h 30, samedi 8 septembre de 10 h à 16 h. Si votre enfant est scolarisé à l'école Saint-Joseph à Vincennes, il suivra la catéchèse sur cette paroisse.
- **Ouest : Paroisse Saint-Louis de Vincennes**
  (23 rue Céline-Robert)
  Samedi 8 septembre de 10 h à 13 h et mercredi 12 septembre de 10 h à 12 h.

Renseignements complémentaires au 09 51 74 48 43.

ASSOCIATIONS

Concours photo

Le photographe, c'est toi !

En partenariat avec l'association *Vincennes Images*, et avec le soutien des Villes de Montreuil, Vincennes et Saint-Mandé, les lycéens de Gregor-Mendel proposent à compter du 5 septembre un concours photo sur le thème « *Ça bouge à Montreuil, Vincennes, Saint-Mandé !* ». Ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans scolarisés dans l'académie de Créteil, mais aussi aux professeurs et parents d'élèves, il donnera lieu à de nombreux prix. L'envoi des photos et les inscriptions se dérouleront sur le site internet : www.lephotographe-c-toi.net, où les participants pourront également retrouver le règlement du concours et les différents prix. Ces prix seront attribués par un jury pour récompenser les meilleures photographies dans certaines catégories ; quant au prix du jury des jeunes, il sera attribué grâce à la participation des internautes, appelés, à travers le site du concours, à voter pour le meilleur participant. Le projet doit ensuite faire l'objet d'une exposition itinérante dans les trois villes participantes afin de permettre aux photographes amateurs de montrer publiquement leurs œuvres. L'objectif poursuivi par les jeunes, au-delà des prix, est de permettre aux étudiants de mettre en pratique ce qu'ils apprennent dans leurs formations, de prendre des contacts avec les entreprises du bassin d'emploi des trois villes et de nouer des liens pérennes.

Contact : Frédéric Bongrain – Tél. : 01 49 88 20 20. Site internet : www.lephotographe-c-toi.net.

Le bridge à Vincennes

Le 24 mars dernier, *Le Trèfle vincennois* a organisé sa réunion annuelle, à l'occasion de laquelle un tournoi qui a réuni près de 80 participants a été organisé. Ce tournoi a été suivi d'un repas et d'une présentation des résultats du club, en présence du maire Laurent Lafon. L'association a annoncé la qualification de son équipe en finale de comité. *Le Trèfle vincennois* organise tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis un tournoi par paires, et les 2e et 4e jeudis de chaque mois une ronde de France. Une école de bridge est ouverte aux débutants le mardi de 10 h 30 et à ceux qui souhaitent se perfectionner le mercredi à 14 h. Pour tout renseignement, s'adresser au président, M. Guizon, au 01 48 08 56 51 ou au 06 61 49 89 37. Lieu des activités : espace Daniel-Sorano – 16, rue Charles-Pathé.

Rugby

Les Vincennoises championnes d'Île-de-France 2e division !

L'équipe féminine du Rugby-club de Vincennes a remporté dimanche 17 juin le titre de *Championnes d'Île-de-France* de deuxième division face à l'équipe du PUC. Un match fortement engagé, conclu en beauté par Vincennes. Menant au score grâce à deux pénalités placées pendant la première mi-temps, Vincennes a dû attendre la fin de la deuxième période pour voir se concrétiser ses efforts. Ce ne sera qu'après des assauts répétés et un ballon perdu par le PUC que les avants vincennoises réussiront à franchir la ligne et à marquer leur premier essai. Quelques minutes plus tard, ce sera au tour de leur ailière de réaliser un essai fantastique après une course de 60 mètres. Le score final sera de 16-0 !

Ce titre permet à Vincennes de conclure de la meilleure manière une saison d'embellie pour cette équipe âgée de bientôt 10 ans. Après deux années difficiles, l'équipe a renoué avec la victoire participant aux quarts de finale du championnat de France de deuxième division, et a retrouvé le plaisir de jouer, la joie de vivre et l'amitié qui la caractérisent !

Pour en savoir plus : www.lesbouchons.net (site de l'équipe féminine du club) et rvincennes.free.fr (site du Rugby-Club de Vincennes).

Arts martiaux

Karaté & taekwondo : les filles aussi !

Le club *Arts Martiaux Vincennes*, présidé par Denis Panel, vice-champion du monde technique de taekwondo 2006, propose des cours de karaté et de taekwondo. Dès la rentrée de septembre, vous pouvez rejoindre l'association pour des séances d'essai gratuites.

Adultes ou enfants, débutants ou confirmés sont accueillis par les professeurs diplômés d'État, Mathieu Stehlin pour le taekwondo, et Samir Ouboudinar pour le karaté. L'association souhaite, par ailleurs, favoriser et développer la pratique féminine des arts martiaux : ainsi, femmes et filles bénéficient d'une réduction de 30 € sur la cotisation annuelle. Une raison supplémentaire pour venir rejoindre le club et vous essayer aux arts martiaux !

Pour tous renseignements, vous pouvez retrouver *Arts martiaux Vincennes* sur internet : karatevincennes.blogspot.com et www.taekwondo-vincennes.com. Renseignements par téléphone : taekwondo (Mathieu), 06 63 17 35 52 ; karaté (Samir), 06 16 13 60 83.

ASSOCIATIONS

Plongée

Stage handisport en Égypte

Dans le cadre du plan Handicap et des aides à projet accordées par le CCAS, deux plongeurs non-voyants de Vincennes ont pu participer avec *Vincennes Plongée Passion* à un grand rassemblement handiplongée. Retour d'expérience…

DR

Pour fêter 25 ans de pratique de la plongée handisport, la Fédération française handisport (FFH) a organisé cet été un stage en Égypte sur les sites de plongée d'Hurghada, auquel ont participé 150 personnes (handiplongeurs, cadres et accompagnateurs). Au-delà de l'aspect festif de l'événement, ce stage avait aussi un objectif de formation, aussi bien pour les plongeurs que pour les moniteurs. Le club *Vincennes Plongée Passion* ne pouvait manquer cet événement, car il est l'un des deux seuls clubs franciliens de sport sous-marin à être également affilié à la FFH. C'est ainsi que le club a encadré le voyage de deux plongeurs non-voyants, avec le soutien du Centre communal d'action sociale dans le cadre du Plan handicap : une subvention de 1 000 euros a contribué au succès de cette opération.

Les deux candidats au départ ont travaillé dur pendant toute la saison hivernale avec leurs moniteurs pour se préparer à leurs « premières bulles » en milieu marin. Privés sur la terre égyptienne de leurs fidèles chiens guides, les deux plongeurs ont pu compter sur place sur une équipe soudée qui a salué leurs facultés d'adaptation. Reste que sous l'eau, la communication se fait par signes : pour pallier cette difficulté, les plongeurs vincennois ont mis au point une communication gestuelle basée sur le toucher ; un mode de communication original qui s'est avéré opérationnel et a permis aux deux plongeurs non-voyants d'évoluer en toute sécurité. Une présentation de ce mode de communication a même été effectuée devant l'ensemble du staff national. Et, pour leur faire découvrir les merveilles de la mer Rouge, les encadrants ont eu recours à l'envi à de nouveaux signes destinés à signaler la présence d'une raie pastenague, d'une anémone et de son couple de « *Nemo* » ou de tel ou tel corail extraordinaire. Les plongeurs ont même eu l'occasion de toucher certaines formations coralliennes inoffensives et peu fragiles pour mieux imaginer ce qu'ils ne voyaient pas.

Au final, le bilan est unanime : l'aventure humaine a été exceptionnelle. « *À l'évidence, nous ne sommes plus tout à fait les mêmes depuis notre retour* », témoignent les membres de *Vincennes Plongée Passion*.

Plus d'informations sur le site de VPP (www.vpp94.fr) et sur le blog de l'événement : sportsdenature.blogspot.com

Forme

Cardiaque olympique club

Le *Cardiaque olympique club* a pour but d'aider toute personne à retrouver la forme et la maintenir après un accident ou un problème cardiaque. L'association propose aussi à titre préventif un entraînement adapté. Des séances de gymnastique douce animées par un kinésithérapeute spécialisé dans le sport ont lieu deux fois par semaine (les mardis de 18 h 30 à 19 h 30 et les samedis de 8 h 30 à 9 h 30) au gymnase Paul-de- Benedetti. L'association tiendra un point d'accueil à la Maison des associations les 2es et 4es samedis des mois de septembre, octobre et novembre de 11 h à 12 h.

Plus de renseignements auprès du point d'accueil (Marie-Claude Suire, Roberte Junera, Françoise Abric) et de Philippe Roux (tél. : 06 11 71 64 99).

© Thibault Plaire

En bref

Jeux de boules

L'association des *Jeux de boules de Vincennes* propose aux amateurs de jouer dans un cadre verdoyant pour 0,20 € par jour (assurance comprise). Situé face au 57, avenue de la Dame-Blanche, le pavillon Armand accueille les joueurs dans 3 disciplines : pétanque, sport boules (boules lyonnaises), jeux de berge (boules parisiennes). Il propose aussi à ceux qui le souhaitent des jeux d'intérieur autour de son bar : tarot, belote, rami, billard, yam, jacquet.
Contact : M. Pellis – Tél. : 01 48 73 94 45
Permanences et activités face au 57, avenue de la Dame-Blanche 75012 Paris, tous les jours de 13 h 30 à 20 h.

Tennis de table

Vous êtes retraité et vous aimez jouer au tennis de table ? Alors n'hésitez pas et venez rejoindre le Tennis de table des retraités vincennois. Vous pouvez les rencontrer au centre sportif Georges-Pompidou (142, rue de Fontenay), les lundis, mardis et jeudis de 15 h 15 à 17 h 30.

Arts martiaux

Située au centre Arkanciel (17, avenue de Paris), l'YMAA (Yang Martial Arts Association) propose des cours d'arts martiaux dans plusieurs disciplines. Au programme, tai-chi-chuan du style Yang, Qi Gong (plusieurs styles) et applications martiales (tui shou – poussées de mains – et assauts codifiés) de cet art chinois.
Contact : ymaavincennes@yahoo.fr
Tél : 06 82 04 33 11.
Site internet : www.grueblanche.com.

Escalade

Antoine Deschamps, membre de l'association vincennoise d'escalade, s'est classé 3e lors de la 1re étape de la Coupe de France à Gap le 4 juin dernier ; il est passé vice-champion de France 2007 UNSS en individuel.

COUVERTURE
PLOMBERIE
CHAUFFAGE
SALLE DE BAINS
Holley Duran
entreprise familiale depuis 1905
"Marque de Qualité"
Nous concevons
votre salle de bains personnalisée.
Nous réalisons
vos travaux de plomberie, couverture et chauffage.
Nous entretenons
vos installations.
ACCUEIL 01 49 57 91 91
DÉPANNAGE PLOMBERIE 01 49 57 91 99
DÉPANNAGE COUVERTURE 01 49 57 51 95
E-mail : holley-duran@wanadoo.fr
35, rue Victor Basch - 94300 VINCENNES - 01 49 57 91 91 / Site web : www.holley-duran.com

Ils ont choisi Vincennes...

• **Blue Line, Power Plate – Centre de remise en forme**
32, rue Raymond-du-Temple - Tél. : 01 43 28 55 22

• **Iso France Fenêtres – Montage et vente de fenêtres**
14, rue Defrance - Tél. : 06 03 56 16 04

• **123 cuisines – Vente et montage de cuisines**
45, avenue de Paris - Tél. : 01 53 66 11 67

• **Armelle – Styliste ongulaire à domicile**
6, allée Jacques-Bainville - Tél. : 06 26 39 79 76

• **Intervie – Biographie, récits de vie écrits et filmés pour particuliers**
112, avenue de Paris - Tél. : 01 43 65 28 45
www.intervie.net – contact@intervie.net

• **Beral Create Consulting (B.C.C.) – Communication, événementiel, journalisme, édition, production de films, casting…**
Gérant : Alain Berrebi – 118, avenue de Paris
Tél. : 01 43 65 34 00 ou 06 79 95 36 36 – beralcreate@orange.fr

• **Charcuterie Nicolas - Au paradis gourmand**
9, rue du Midi - Tél. : 01 43 28 40 42 – fax : 01 43 74 97 67

• **Jaffna – Restauration indienne**
23 bis, rue de Belfort
Tél. : 01 43 28 80 43 – 06 09 91 05 13

Cet encart est réservé aux commerces et entreprises installés dans notre ville depuis moins de trois mois. Contact : Service développement économique - Tél. : 01 43 98 66 09

Humeur

L'herbe est-elle toujours plus verte ailleurs ?

De la trêve estivale, le piéton a retenu quelques leçons. Las d'étudier ce qui dysfonctionne ou de s'ébahir de ce qui marche à merveille dans notre bonne ville, il a profité de l'été pour s'intéresser à ce qui se fait ailleurs. Car Vincennes, malheureusement, n'est pas l'unique centre du monde.

En vacances dans une célèbre station balnéaire ibérique, Pietón del Mar, il s'est félicité de l'existence d'un plan touristique qui lui donnât des indications dans sa langue maternelle. « *Cela serait plutôt utile pour nos touristes* », s'est-il entretenu *in peto*. Revenu à Vincennes, le piéton s'est aperçu que son vœu avait été exaucé. En revanche, les plans qui jalonnent la ville, eux, ne sont pas toujours très à jour… Renseignements pris, ils pourront prochainement être remplacés – il fallait attendre l'aboutissement d'une lourde procédure conforme au Code des marchés publics pour que la chose s'envisageât. Remarquez, le formalisme administratif est parfois utile : lesdits plans permettent de se souvenir du nom du lycée (Maximilien-Perret) qui s'élevait à la place de Cœur de ville avant que le bâtiment n'ouvre ses portes il y a quatre ans.

Dans un autre registre, le piéton a profité sans réserve des pistes cyclables de la charmante bourgade de Lachaîne-sur-Pignon. Il a d'ailleurs, comme à son habitude en ville, grillé un feu – et une piétonne norvégienne qui traversait là l'a échappé belle. Le développement des bandes cyclables ne doit pas faire oublier qu'elles sont soumises au Code de la route. Où que l'on soit, vacances ou pas, pressé ou non, le B.A.-BA, c'est de respecter les règles et les autres usagers de la route. Et pas seulement de se demander comment diable l'on s'excuse en norvégien.

Autre aventure enfin – le piéton est parfois aussi un automobiliste : aux abords des plages idylliques de Créneau-sur-Mer, pas moyen de faire autrement que d'effectuer trois fois le tour de la ville pour constater qu'il n'y a plus une place de stationnement libre. La bonne idée serait d'afficher clairement sur des panneaux le nombre de places disponibles en temps réel. Curieusement, le piéton a eu la sensation d'avoir déjà vu ça quelque part. Il était grand temps de rentrer, Vincennes commençait visiblement à lui manquer…

Le piéton de Vincennes

P.-S. : Carton rouge… contre le malappris – le mot est faible – qui, dans la nuit du 30 au 31 juillet, est venu déposer dans un des jardins médiévaux de l'Année du château, square des Frères-Hautière, un canapé usagé, saccageant au passage d'innocentes petites fleurs. Le piéton, qui a assisté à l'enlèvement de l'objet par les services municipaux, n'en est toujours pas revenu. La bêtise est décidément la chose la mieux partagée de l'humanité…

DR

Vie quotidienne

L'électricité s'ouvre à la concurrence

Depuis le 1er juillet, tous les consommateurs de gaz et d'électricité peuvent choisir librement leurs fournisseurs. Le Syndicat intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France (www.sigeif.fr), auquel adhère la ville de Vincennes, rappelle quelques éléments à savoir pour bien s'y retrouver.

- L'ouverture à la concurrence offre aux consommateurs deux possibilités : continuer de s'approvisionner auprès des opérateurs historiques (Edf et Gaz de France), à des tarifs encadrés par les pouvoirs publics, ou faire jouer la concurrence en choisissant l'offre commerciale qui leur convient le mieux en fonction du prix et des services proposés parmi la dizaine de fournisseurs d'ores et déjà présents sur le marché, à l'image de ce qui se pratique pour les télécommunications (téléphone, internet, etc.).
- L'ouverture à la concurrence concerne exclusivement l'activité de fourniture de gaz et d'électricité : les réseaux par lesquels transitent ces énergies demeurent un monopole public. Quel que soit le fournisseur choisi, la qualité et la continuité de la fourniture de l'énergie ainsi que les services d'urgence et de dépannage sont donc toujours garantis par des entités indépendantes qui agissent dans le cadre de missions de service public, sous le contrôle du Sigeif.
- Le changement de fournisseur n'est en rien une obligation. Afin de vous engager en toute connaissance de cause, commencez par comparer attentivement les caractéristiques essentielles de chaque offre. Par ailleurs, le choix d'une nouvelle offre n'exige aucune intervention technique ni aucuns frais. Votre compteur n'a pas besoin d'être changé ni même adapté.
- Il n'est pas possible de revenir au régime des tarifs « encadrés » après avoir fait jouer la concurrence.
- La liste des fournisseurs est disponible sur le site internet de la Commission de Régulation de l'Énergie : www.cre.fr.

Et dans tous les cas, la meilleure façon d'alléger votre facture est de maîtriser vos consommations d'énergie, un geste de tous les jours qui s'inscrit dans une démarche de développement durable et contribue à la lutte contre le réchauffement climatique.

Les guides pratiques

Chaque année, la Ville de Vincennes édite toute une série de guides pratiques destinés aux habitants. Un point sur leurs dates de parution respectives s'impose…

- *Vincennes, le guide édition 2007/2008* sera distribué dans les boîtes aux lettres début octobre ;
- le *Guide de l'enfance et de la jeunesse* a été adressé aux parents début juillet ;
- le *Guide des associations* est entre vos mains avec ce numéro de *Vincennes Info ;*
- le *Guide de la petite enfance*, la *Saison culturelle* et le programme *Au cœur des savoirs* sont disponibles en septembre ;
- le *Guide des seniors* sortira courant octobre à l'occasion de la Semaine bleue.

Bonne lecture à tous !

Scolarité

Calendrier scolaire 2007-2008

Consultés en mars dernier, les Conseils d'école se sont prononcés en majorité pour la poursuite, à Vincennes, de la semaine de quatre jours. L'Inspecteur d'Académie a fixé pour 2007-2008 le calendrier scolaire des écoles maternelles et élémentaires vincennoises, qui s'établit comme suit :

Rentrée des élèves	mardi 28 août 2007 (mercredi 29 août travaillé)
Vacances de la Toussaint	du samedi 27 octobre au jeudi 8 novembre 2007
Vacances de Noël	du samedi 22 décembre 2007 au lundi 7 janvier 2008
Vacances d'hiver	du samedi 23 février au lundi 10 mars 2008
Vacances de printemps	du samedi 19 avril au lundi 5 mai 2008 (mercredi 7 mai travaillé)
Fin de l'année scolaire	mercredi 9 juillet 2008

Les inscriptions aux espaces jeunes pour les 11-15 ans

Les Espaces jeunes de la ville proposent des activités variées tout au long de l'année. Inscription sur place du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30 ; fournir : une photo, un certificat médical, le carnet de santé et un justificatif de domicile. L'inscription aux espaces jeunes permet l'accès aux deux structures.

- ouest : 10, avenue Georges-Clemenceau 01 43 65 99 90 espace-jeunes-ouest@mairie-vincennes.fr
- est : 101, rue Diderot – 01 53 66 96 00 espace-jeunes-est@mairie-vincennes.fr

Inscriptions, mode d'emploi

Les ateliers après l'école sont proposés aux enfants en élémentaire de 16 h 30 à 18 h 30.

Pour obtenir des renseignements, les familles seront accueillies par chaque responsable de site les 10, 11 et 13 septembre de 12 h à 20 h. Des bulletins de préinscription seront également à disposition dans les différents centres de loisirs (Est : 104, rue Diderot, Jean-Monnet : 19, avenue des Murs-du-Parc, Sud et Roland-Vernaudon : 21, rue d'Estienne-d'Orves, Ouest : 20, rue Victor-Basch). La liste des enfants préinscrits sera affichée dès le 18 septembre après-midi sur chaque site, ainsi qu'à l'accueil de la Direction de l'enfance et de la jeunesse. Les familles des enfants concernés devront confirmer leur inscription en procédant au règlement auprès de la Direction de l'enfance et de la jeunesse du 18 septembre après-midi au 25 septembre inclus (sauf le jeudi) et en retournant une fiche sanitaire. Les listes définitives seront affichées le 28 septembre et les ateliers débuteront le lundi 1er octobre.

Les centres de loisirs sont proposés sur le temps libre des enfants.

Pour les enfants scolarisés en école publique ou déjà inscrits en centre de loisirs en 2006/2007, l'inscription s'effectue via l'Espace famille (www.vincennes.fr), par correspondance ou à la Direction de l'enfance et de la jeunesse, sans justificatif.

Pour une première inscription des enfants vincennois fréquentant des écoles privées ou publiques hors Vincennes, et pour les enfants non-vincennois scolarisés en écoles privées ou publiques à Vincennes, il convient de se munir de son livret de famille, d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile récent et d'un certificat de scolarité.

Chaque famille doit remplir une fiche sanitaire et la retourner à la Direction de l'enfance et de la jeunesse avant le premier jour d'accueil au centre de loisirs ou en atelier après l'école.

L'inscription est obligatoire pour accéder aux centres.

Attention ! La réservation est obligatoire pour les vacances scolaires. Afin de pouvoir respecter les règles de sécurité et d'encadrement auxquelles sont soumis les centres de loisirs, il est désormais impératif de réserver la place de votre enfant au centre de loisirs pour les vacances scolaires, au moins quinze jours avant, en précisant les dates auxquelles il sera présent. Un bulletin de réservation est préalablement envoyé aux familles à cet effet (téléchargeable sur l'Espace famille et disponible dans les centres de loisirs).

Pour plus d'informations sur les centres de loisirs et les ateliers après l'école, reportez-vous au Guide Enfance Jeunesse 2007/2008.

La Direction de l'enfance et de la jeunesse située à Cœur de ville (98, rue de Fontenay) reçoit les familles sans rendez-vous du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30, le samedi de 9 h à 12 h. La Direction de l'enfance et de la jeunesse est fermée au public le jeudi, pour traitement des dossiers.

L'obligation scolaire

Le décret du 19 février 2004 modifie les sanctions applicables en cas de manquement à l'obligation scolaire. Le fait, pour l'un ou l'autre parent d'un enfant soumis à l'obligation scolaire ou pour toute autre personne exerçant à son égard l'autorité parentale (après avertissement donné par l'inspecteur d'Académie et mise en œuvre des procédures définies à l'article 5-2 du décret nº 66-104 du 18 février 1966 relatif au contrôle de la fréquentation et de l'assiduité scolaires), de ne pas imposer à l'enfant l'obligation d'assiduité scolaire sans faire connaître de motif légitime ou d'excuse valable ou en donnant des motifs inexacts, est puni par une amende de 750 €.

Le compte-famille, comment ça marche ?

Pour toutes vos démarches et tous vos règlements en matière périscolaire, un mot-clef : le compte-famille. Explication.

• **Qu'est-ce qu'un compte-famille ?**

C'est un compte sur lequel sont débitées les prestations périscolaires des enfants d'une famille, au fur et à mesure de leurs fréquentations. Ce compte doit toujours avoir une provision suffisante afin de permettre le règlement des activités. Attention, deux comptes-familles différents liés à l'enfance, existent : un pour la restauration, les accueils périscolaires, les centres de loisirs, les ateliers après l'école et les mini-séjours ; l'autre pour les séjours de vacances et les classes de découvertes.

• **Comment approvisionner le compte ?**

En ligne sur internet grâce à l'espace-famille, ou en se présentant à la Direction de l'enfance et de la jeunesse (Cœur de ville) ou par correspondance (Mairie de Vincennes – Direction de l'enfance et de la jeunesse – BP 123 – 94304 Vincennes Cedex).

• **Comment connaître l'état de vos comptes-familles ?**

Un relevé de compte-famille est adressé chaque début de mois, et vous pouvez également le consulter sur internet sur l'espace-famille accessible sur le site www.vincennes.fr.

Voirie

Opérations Coup de balai propreté

Chaque mois, les services municipaux mènent à bien dans différentes rues de la ville des opérations **Coup de balai propreté.** L'objectif est un nettoyage complet des trottoirs et de la chaussée et un entretien approfondi de la voirie ; l'opération permet également de lutter contre les véhicules ventouses ou épaves. Prochaines dates : de 6 h à 12 h **le 4 septembre rue de la Prévoyance, le 18 septembre rue Defrance (entre la rue Clément-Viénot et le boulevard de la Libération) et le 2 octobre rue des Vignerons.**

Stationnement interdit à partir de 6 h ; enlèvement des véhicules dès 6 h 30 ; début des opérations de lavage à 7 h. Les véhicules qui n'auront pas été déplacés seront enlevés et mis en fourrière par les services de police.

Stationnement

La carte de stationnement résidentiel

À Vincennes, différents régimes de stationnement payant sont proposés :

- un stationnement de courte durée ayant pour but de favoriser la rotation des véhicules dans les zones commerçantes notamment (1,20 €/heure et limité à 2 heures) ;
- un stationnement résidentiel destiné uniquement aux habitants munis de la carte de stationnement résidentiel. 1,50 €/jour ou 6 €/semaine. Attention : toutes les rues en stationnement payant ne proposent pas de tarif pour les résidants ;
- le stationnement souterrain.

Par ailleurs, un régime particulier est également proposé aux artisans-réparateurs.

Toute personne domiciliée à Vincennes et ayant un véhicule peut bénéficier de la carte de stationnement résidentiel (2 cartes maximum par foyer). Cette carte, gratuite et valable deux ans, permet de bénéficier du tarif résidentiel dans les rues où il a été instauré (plan disponible en mairie et sur le site www.vincennes.fr). Pour l'obtenir, la renouveler ou en cas de changement de véhicule, il convient de se rendre à l'accueil des Services techniques, muni des pièces suivantes (documents originaux, les demandes ne peuvent donc se faire par courrier) :

- carte grise de votre véhicule immatriculé en nom propre ;
- justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- dernier avis de la taxe d'habitation.

Dans certains cas particuliers, des pièces complémentaires vous seront demandées.

Le stationnement est payant en journée du lundi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30, sauf mois d'août et jours fériés.

Renseignements au 01 43 98 66 74
Centre administratif – Accueil des Services techniques (3e étage) :
5, rue Eugène-Renaud.
De 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h du lundi au jeudi (17 h le vendredi) ; le samedi, accueil à l'hôtel de ville de 8 h 30 à 12 h.

Collecte des déchets verts

La collecte des déchets vers est exclusivement réservée aux particuliers possédant un jardin. Cette collecte est effectuée tous les lundis matin et reprend le 27 août. Il est impératif de présenter ces déchets dans des sacs biodégradables fournis gratuitement par la Ville de Vincennes (tout autre emballage étant inadapté au compostage) et disponibles au Centre technique municipal (14, avenue Paul-Déroulède). Les sacs doivent être présentés ouverts et être déposés la veille au soir, après 18 h, ou les lundis matin, avant 8 h.

Sont considérés comme déchets verts : les fleurs fanées, la pelouse, les feuilles, les branchages (attachés en fagots n'excédant pas 1,50 m de longueur et 3,50 cm de diamètre).

Emploi

La gendarmerie recrute

Riche de missions et de métiers variés, la gendarmerie nationale compte 105 440 hommes et femmes, de tous grades et toutes fonctions, appelés à servir en métropole, en outre-mer ou à l'étranger. Cette institution militaire, au service du public, recrute toute personne ayant le goût de l'action et des responsabilités ainsi que l'esprit d'initiative, pour servir : militaires agents de la force publique et acteurs de la sécurité, représentants de l'autorité et auxiliaires de justice, les gendarmes sont des professionnels de l'ordre.
Les dépôts de candidature sont permanents.
Pour toute information : Brigade de gendarmerie de Vincennes – 36, avenue du Général-de-Gaulle à Vincennes – Tél. : 01 53 66 95 70.
Service recrutement de la gendarmerie nationale : 0 820 220 221.

En bref

Hôpital de Saint-Maurice

Spécialisé en soins de suite, en réadaptation et en dialyse, l'hôpital national de Saint-Maurice recrute des infirmières en équipe de jour et de nuit. Pour tout renseignement : 01 43 96 64 09

Nouveau service à la Chambre de métiers

La Chambre de métiers et de l'artisanat du Val-de-Marne met à disposition des artisans un nouveau service : questionsavoselus@cma94.com est une adresse mél pour répondre rapidement aux questions des artisans et futurs artisans.

L'Insee enquête

Du 1er septembre au 22 décembre, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques réalise une enquête « Vie quotidienne et santé » qui s'inscrit dans un dispositif statistique plus large destiné à mieux connaître les difficultés que les personnes malades ou handicapées rencontrent dans leur vie quotidienne. Merci de réserver le meilleur accueil à l'enquêteur de l'INSEE chargé de vous interroger !

Coordonnées

Installation. Mme Cécile Robillard, pédicure podologue, s'est installée 28, avenue du Château. Tél. 01 43 28 54 74.

Erratum. Quelques erreurs se sont glissées dans le précédent *Vincennes Info* (dossier pratique spécial été) :

- Mme Mourichon (masseur kinésithérapeute – orientation uro-gynécologie) 17, avenue de Paris – 01 43 28 25 98
- Mme le Dr Baculard (oto-rhino-laryngologiste) 8, avenue du Petit-Parc – 01 41 74 93 52
- Dr Frydman (oto-rhino-laryngologiste) 38, avenue du Château – 01 43 28 07 43

Santé

Centre Pierre-Souweine

Le Centre de santé et d'informations gérontologiques Pierre-Souweine (6, avenue Pierre-Brossolette – tél. : 01 53 66 32 60 ou 61), est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez prendre rendez-vous sur un répondeur-enregistreur.

Dédié à l'information des seniors en matière de santé, il propose notamment des consultations mémoire deux fois par semaine, dans le cadre d'un service gratuit de dépistage des troubles de la mémoire. Ces consultations sont accessibles sur rendez-vous pris à la demande du médecin traitant.

Deux nouveaux services en faveur des personnes âgées viennent d'ouvrir :

• Un service d'**ergothérapie**, qui permet d'effectuer un bilan des capacités gestuelles et d'autonomie de la personne dans son environnement, et de lui proposer des solutions techniques afin de maintenir ou acquérir une meilleure autonomie à travers l'aménagement du mobilier, la communication, l'habillement, l'hygiène… Cette prestation qui s'adresse aux Vincennois de plus de 60 ans, sans condition de ressources, devra être demandée sur prescription médicale.

• Des **groupes de parole,** dans le prolongement des consultations mémoire, animés par les psychologues intervenant dans le dépistage. Il s'agit de réunir dans un espace d'échanges des personnes ayant des préoccupations communes, le but étant de sortir du silence pour soulager la souffrance et l'isolement psychologique. Ces ateliers qui s'adressent aux patients vincennois et à leur entourage familial ont lieu une fois par mois pendant 2 heures (contribution financière de 5 € par participant) : les jeudi 20 septembre, mardi 23 octobre et jeudi 15 novembre de 18 h à 20 h (salle Costes).

Renseignements n° vert ligne seniors : **0 805 11 94 00.**

Le Centre Pierre-Souweine offre enfin l'accès à différentes consultations et soins : **soins infirmiers** (au centre et à domicile tous les jours de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; le week-end et les jours fériés sur rendez-vous), **allergologie** (sur rendez-vous les mardis et vendredis), **gynécologie médicale** (sur rendez-vous le mercredi matin), **rhumatologie** (sur rendez-vous le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30), **pédicurie** (le mercredi matin sur rendez-vous pour les personnes âgées sous condition de ressources).

Le Centre Pierre-Souweine accueille également l'association *Vilcena* (tél. : 01 41 74 08 03), *l'Association vincennoise pour l'aide à domicile* (tél. : 01 53 66 32 75 ou 77) et l'association *Présence Loisirs accompagnés* (tél. : 01 43 98 30 08).

Santé

Service d'Accueil Médical Initial (SAMI)

Le SAMI ouvre ses portes chaque soir, les dimanches et jours fériés au 70, rue de Fontenay à Vincennes. Vous pouvez y bénéficier de consultations médicales assurées par un médecin généraliste de permanence du canton quand le cabinet médical de votre médecin est fermé. Le service est ouvert de 20 h à 23 h 45 en soirée (du lundi au samedi), et de 8 h à 23 h 45 les dimanches et jours fériés. Les consultations sont remboursées sur la base des tarifs conventionnels de la sécurité sociale. Si vous êtes titulaire de la couverture médicale universelle (CMU), il faudra vous munir de votre attestation personnelle et actualisée.

Urgences médicales

L'Hôpital militaire Bégin (69, avenue de Paris à Saint-Mandé – tél. : 01 43 98 50 01) assure un service d'urgence 24 heures/24, y compris en gynécologie obstétricale. Il reçoit sans discrimination géographique l'ensemble des patients qui s'y présentent. En cas d'intervention des pompiers, du SAMU, etc., ceux-ci ont pour instruction d'orienter les patients vers les hôpitaux dont les services d'urgence sont les moins débordés au moment de la prise en charge.

Urgences bucco-dentaires

Les dimanches et jours fériés, service assuré par le Conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes du Val-de-Marne : 01 48 52 31 17.

Urgences en kinésithérapie respiratoire

Les week-ends et jours fériés, un tour de garde est assuré par les kinésithérapeutes vincennois : renseignez-vous auprès de votre kinésithérapeute.

Urgences pédiatriques

Pour les enfants de moins de 15 ans, orientez-vous directement vers l'hôpital Trousseau (26, avenue du Docteur-Arnold-Netter – 75012 Paris) : 01 44 73 67 40 (urgences médicales) et 01 44 73 62 05 (urgences chirurgicales).

Hôpitaux des environs

- **Hôpital Bégin** – 69, avenue de Paris à Saint-Mandé – 01 43 98 50 00.
- **Centre hospitalier Henri-Mondor** – 51, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny à Créteil – 01 49 81 21 11.
- **Hôpital intercommunal André-Grégoire** – 56, boulevard de la Boissière à Montreuil – 01 49 20 30 40.
- **Hôpital Armand-Brillard** – 3, avenue Watteau à Nogent-sur-Marne – 01 43 94 81 00.
- **Hôpital Saint-Antoine** – 184, rue du Faubourg Saint-Antoine à Paris XII^{e} – 01 49 28 20 00.
- **Hôpital Rothschild** – 33, boulevard de Picpus à Paris XII^{e} – 01 40 19 30 00.

Numéros utiles

POLICE MUNICIPALE	01 43 74 94 11
POLICE NATIONALE	01 41 74 54 54 ou 17
GENDARMERIE NATIONALE	01 53 66 95 70
POMPIERS	18
MAIRIE DE VINCENNES	01 43 98 65 00
EAUX (SERVICE CLIENTS)	0 811 900 900
EAUX NUMÉRO D'URGENCE/ FUITES (24 H/24)	0 811 900 918
CENTRE ANTI-POISON	01 40 05 48 48
ALLÔ ENFANCE MALTRAITÉE	119
VIOLENCES CONJUGALES	39 19
SAMU SOCIAL	115
FIL SANTÉ JEUNES	0 800 235 236
LIGNE DES SENIORS DE VINCENNES	0 805 11 94 00

Vie pratique

Attention aux poux !

À l'occasion de la rentrée scolaire, les poux ne vont certainement pas manquer leur grand retour ! Le pou aime se promener : il passe très facilement d'une tête à l'autre. Que ce soit par le contact direct des chevelures ou par le biais du bonnet que l'on se prête… En quelques jours, l'ensemble des élèves d'une classe peuvent devenir porteurs et transmettre ensuite les poux à tout leur entourage. Même si la présence de poux dans les cheveux n'a pas de conséquences pour la santé, il faut réagir et la seule manière de soulager les enfants durablement des démangeaisons est d'éliminer les poux. Il est donc préférable, pour limiter rapidement la tendance des poux à envahir tous les êtres humains, d'être vigilant et de penser à vérifier régulièrement la tête de vos enfants !

Garde des pharmacies

Les dimanches et jours fériés

2 septembre : Pharmacie LE BORGNE
3, rue des Laitières

9 septembre : Pharmacie CHELLI
7, avenue du Château

16 septembre : Pharmacie MARTEAU
90, avenue de Paris

23 septembre : Pharmacie NACCACHE
17, rue du Midi

30 septembre : Pharmacie VIGNAL
196, rue de Fontenay

7 octobre : Pharmacie BIJAOUI
57, rue de Fontenay

Chaque soir après 20 h, les pharmaciens de Vincennes, Fontenay et Saint-Mandé assurent un service de garde. Le porteur de l'ordonnance doit se rendre au commissariat de Vincennes (23, rue Raymond-du-Temple) où la pharmacie de garde du secteur lui sera indiquée ; aucun renseignement n'est donné par téléphone.

Groupe de la majorité municipale Avec vous pour Vincennes

Avec vous, Vincennes change

Lancé il y a maintenant neuf mois, le projet de ville avance. Pour chacun des trois quartiers concernés – le Centre-ville, la place Diderot, la place Renon – les études en cours ont permis non seulement d'élaborer un diagnostic (état du bâti, problème de stationnement et de la circulation, qualité de la voirie…) mais aussi de dégager les grandes pistes de réflexion pour les changements à opérer en priorité. D'une manière générale, notre objectif est d'embellir l'espace public pour le rendre plus attractif, plus agréable, plus fonctionnel avec l'objectif notamment, mais pas seulement, que notre ville bénéficie pleinement du renouveau du Château qui attire désormais de nombreux visiteurs français et étrangers. Pour ce faire, nous avons choisi de mettre en œuvre une action véritablement cohérente, en jouant sur tous les leviers de la qualité de vie : adaptation de la voirie aux besoins de la population et aux enjeux environnementaux, changement du mobilier urbain, mise en en valeur des façades de nos immeubles et – point essentiel – développement du dynamisme commercial, notamment du commerce de proximité. Cette ambition étant désormais clairement définie, il convient de travailler à présent à sa mise en œuvre pratique : Quels aménagements réaliser ? Quel plan de circulation inventer ? Quel mobilier urbain choisir ? Dans l'esprit de la majorité municipale, ces questions – capitales - ne doivent pas être tranchées par les seuls techniciens urbains (bureaux d'études, urbanistes, etc.) ni même par vos seuls élus. C'est aux Vincennoises et aux Vincennois – c'est-à-dire à vous-mêmes – qu'il convient de définir, avec vos représentants, ce que sera le Vincennes de demain.

C'est l'objet de la nouvelle phase du projet de ville. Dès le mois de septembre, des groupes de travail thématiques se mettent donc en place. Ces groupes sont essentiellement composés de Vincennois volontaires qui rendront leurs conclusions courant novembre. Pour chacun des quartiers concernés, trois problématiques seront examinées : circulation et déplacements, logement et cadre de vie, et dynamisme commercial. Au-delà des groupes de travail – qui ne peuvent matériellement pas accueillir un nombre illimité de participants ! – nous avons mis en place un blog (projetdeville.vincennes.fr) afin que tous ceux qui le souhaitent puissent s'exprimer sur ce sujet d'importance. Lorsque les groupes de travail auront rendu leurs conclusions, une synthèse des contributions sur le blog sera réalisée et un projet global vous sera présenté à la fin de l'année avant qu'il soit examiné par le Conseil municipal. L'objectif est d'être prêt pour une mise en œuvre dès l'année prochaine.

Associer les habitants à l'embellissement de Vincennes, ce n'est pas une démarche inédite dans notre ville. Mais c'est la première fois qu'un projet est aussi global et que les Vincennois y seront autant associés, de sa conception à sa réalisation. Pour nous, c'est plus qu'un symbole : c'est une autre manière de faire de la politique.

Les élus du groupe de la majorité municipale

Gauche Plurielle

Hector Berlioz et… la carte scolaire

Vous l'aurez certainement deviné, ce n'est pas là l'illustre compositeur qui est en cause mais le lycée vincennois qui porte son nom. C'est une histoire en quatre actes mais qui risque de ne jamais s'achever.

ACTE I : mi-mars 2007 : Durant le mois de mars nous sommes alertés par des parents du tout nouveau collège Françoise-Giroud qui ont eu, à l'occasion du conseil d'administration du collège, la désagréable information qu'ils redoutaient depuis longtemps : **« Tous les élèves de troisième qui doivent intégrer une seconde à la rentrée de septembre 2007 ne pourront pas être accueillis au lycée Hector-Berlioz. »** En effet le lycée serait réservé **en priorité aux élèves de Saint-Mandé et des collèges Berlioz et Saint-Exupéry**. Les collégiens de Françoise-Giroud ne seraient que partiellement admis à Berlioz en fonction des places disponibles et de leur domicile. **Une partition nord-sud du secteur géographique de Giroud aurait même été réalisée, excluant potentiellement l'Est de Vincennes au delà d'une ligne passant par la rue Charles-Silvestri au nord et l'avenue Fayolle au sud.**

ACTE II : 28 mars 2007 : Nous décidons alors, après un contact avec des représentants des parents d'élèves, d'interroger le maire de Vincennes par le biais d'une **question orale posée par notre collègue Pierre-Meslé lors de la réunion du Conseil municipal le 28 mars dernier.** Dans sa réponse, l'adjointe au maire chargée de l'Enseignement nous indique qu'elle est au courant, qu'elle est en contact avec les parents d'élèves et l'inspecteur d'Académie, et que celui-ci a rassuré le maire, disant que la situation n'avait rien de différent de celle des années précédentes et que de plus une classe de seconde supplémentaire serait créée, ce qui permettrait d'absorber la trentaine d'élèves concernés.

ACTE III : 26-27 juin 2007 : Coup de tonnerre le 26 juin, alors que nous croyions la situation réglée, nous sommes à nouveau alertés par des représentants des parents d'élèves de Françoise-Giroud qui nous apprennent que **près de quarante élèves de troisième du collège, ayant demandé l'entrée en seconde à Hector-Berlioz en premier vœu, ne l'ont pas obtenues malgré les promesses de l'inspecteur d'Académie.** Ils nous demandent d'intervenir le lendemain lors de la réunion du Conseil municipal. Ne pouvant poser une nouvelle question orale, le délai étant trop court **(le règlement intérieur du Conseil municipal impose en effet qu'une question « orale » soit déposée par écrit quatre jours avant !)**, Pierre-Meslé intervient au cours du débat sur la carte scolaire. Le maire répond alors que le problème vient d'un afflux d'élèves extérieurs non prévus (arrivée de nouveaux Vincennois, passages du privé au public…) et que des discussions sont en cours.

ACTE IV : juillet 2007 : Une lettre de l'inspecteur d'Académie au maire de Vincennes présente les excuses de son Administration pour les dysfonctionnements qui ont conduit à refuser l'affectation des élèves de Françoise-Giroud en contradiction avec ses propres engagements. **Il assure que : « tous les élèves des collèges vincennois ayant formulé un "vœu 1" pour Berlioz y seront admis », les moyens nécessaires seront dégagés.**

Au moment où vous lisez cette tribune, s'effectue la rentrée scolaire, croyez bien que notre groupe va être particulièrement attentif à la rentrée au lycée Hector-Berlioz ! Mais par delà ces événements, réfléchissez aussi à ce que risquerait de donner à Vincennes **la suppression de la carte scolaire : combien de collégiens vincennois resteront sans affectation, si en 2008 des collégiens issus de Paris ou du 93, avec d'excellents dossiers, demandent leur inscription au lycée Berlioz ?** Et ne comptez pas sur le 2e lycée, personne n'est capable de s'engager sur une date précise ! Il faudra attendre des années…

Michel SULTER, Patricia KERSTING, Pierre MESLÉ et Francine PERROT
Conseillers municipaux

Groupe des élu-e-s Verts de Vincennes

Et maintenant ?

Avec un président omniprésent, 320 députés UMP, la vie publique française est marquée, quoi qu'on en dise, par un net virage à droite. Aujourd'hui les Verts ont qutare députés au lieu de trois. Quant à notre circonscription, malgré un score honorable de notre candidat Pierre SERNE et une progression de la gauche, cela n'a pas permis de faire barrage au sortant de la droite la plus réactionnaire.

Cette situation pose question : quid d'une écologie politique trop minoritaire pour être décisive ? Quid d'une gauche qui peine à construire enfin un projet nouveau ? Sans parler d'une droite toute-puissante qui a déjà perdu son super-ministre de l'Écologie et annonce un « Grenelle de l'environnement » évitant d'aborder les véritables sujets (nucléaire, OGM, autoroutes…) au demeurant déjà tranchés.

Il ne faut donc pas se laisser amadouer par les fausses bonnes intentions de ceux qui ont fait exactement l'inverse depuis cinq ans :

- loi sur l'eau faisant payer les consommateurs plutôt que les pollueurs ;
- décret créant un nouveau réacteur nucléaire – EPR – et même maintenant fourniture de technologie nucléaire à la Libye ;
- progression des cultures OGM…

Nous sommes convaincus que l'on peut agir efficacement au niveau « local », tout en gardant une vision au niveau « global ».

Cela nous permet d'avancer en tant qu'opposition constructive au conseil municipal. Nous avons rencontré associations et citoyens, déposé depuis mars 2001 des centaines de questions orales, vœux, amendements et fait des propositions, sur le budget, les équipements, le logement, le PLU, la charte de l'éco-administration, le plan handicap, le bio dans les cantines, le cadre de vie, le vélo, les déplacements, la pollution du site Kodak, une charte de la vie associative… Parfois, trop rarement, en réussissant à faire admettre notre point de vue.

Mais nous n'avons pu faire vraiment évoluer une majorité qui, fermée au début, s'est partiellement ouverte avant de se refermer à nouveau lors des législatives pour préserver une unité de façade. Quoi qu'il en soit nous sommes fiers du travail que nous avons accompli. Pendant les 6 mois qui nous séparent des municipales, nous continuerons notre action, forts de nos convictions, afin d'être encore plus nombreux et efficaces demain.

Lorraine NICOLAS, Pierre SERNE, Frédéric STEINBERG
Conseillers municipaux
elus-verts-vincennes@hotmail.fr

Groupe Pour les Vincennois

Lorsque nous nous sommes présentés aux élections municipales de 2001, nous vous avons naturellement fait part de notre programme et de nos propositions, notamment dans les domaines du développement économique, de l'habitat, de la sécurité, de la culture, de la santé, de la petite enfance et des écoles. Au terme de la présente mandature, au cours de laquelle nous avons toujours œuvré pour que le Conseil municipal prenne des décisions conformes à vos intérêts et à ceux de l'avenir de notre Ville, nous constatons avec satisfaction que les opérations réalisées vont dans le sens de nos propositions. C'est ainsi qu'en matière de développement économique, pour permettre aux créateurs d'entreprise de s'installer dans de bonnes conditions et pérenniser leur activité, ils peuvent être accueillis, accompagnés et bénéficier d'un suivi personnalisé. Dans le domaine de l'habitat, il a été procédé à de nombreuses réfections de logements et d'immeubles insalubres. Un *Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance* a été mis en place ainsi qu'une vigilance renforcée aux abords du RER. Dans le secteur culturel, des décisions de grande envergure ont été lancées. Le *Festival America* a pour objectif de développer la connaissance de la littérature nord-américaine. Après seulement trois éditions, cette manifestation a acquis une grande notoriété, tant auprès du public et des professionnels que de la presse. L'entreprise KODAK et sa célèbre cheminée ont tellement marqué notre Ville qu'il était, à nos yeux, indispensable de rappeler aux générations actuelles et futures le cinéma. Ainsi sont nées les *Premières rencontres de cinéma de patrimoine et de films restaurés*. Nous nous réjouissons particulièrement de l'avancement des travaux de sauvegarde et de restauration du Château. Le plus haut donjon d'Europe, pièce maîtresse de cette résidence royale médiévale, a été rouvert au public. Bien que le Château n'appartienne pas à la Ville de VINCENNES, celle-ci, qui est à l'origine de l'*Association pour le rayonnement du Château de VINCENNES*, devra toujours être à l'avant-garde dans le cadre de la poursuite des travaux de rénovation de ce magnifique édifice, qu'il s'agisse des aménagements de ses abords ou de ses espaces intérieurs. Au niveau médical, le *Service d'accueil médical initial* a ouvert ses portes afin de créer une permanence des soins. Des travaux ont été effectués pour améliorer le déplacement des personnes à mobilité réduite (abaissement des trottoirs, mise en accessibilité des lieux publics, notamment la Mairie…). Afin de répondre à la demande des parents de jeunes enfants, les prestations du service de la petite enfance ont été améliorées pour permettre aux parents de choisir la formule de garde qui convient le mieux à leurs enfants et à leurs besoins. Dans le domaine scolaire, on notera la création de l'école Jean-MONNET et par le département celle du collège Françoise-GIROUD, ainsi que la rénovation par la région du lycée Hector-BERLIOZ. Un nouveau lycée sera construit très prochainement sur le site de la Cité industrielle.

Nous avons agi conformément aux engagements que nous avions pris envers vous et sommes satisfaits des résultats obtenus. Soyez persuadés que nous nous préoccuperons toujours des intérêts de notre Ville afin que nous puissions tous vivre en harmonie ensemble.

Maryvonne PINÇON, Marc WALCH
Conseillers municipaux

Groupe Vincennes Demain

Texte non communiqué.

Dominique COLLIN
Conseiller municipal

Au dernier Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni le 27 juin dernier : il a notamment approuvé le compte administratif (cf. notre article p. 51) et a délibéré entre autres sur les questions suivantes.

Finances

Le Conseil a approuvé :

- le compte administratif 2006 du budget principal de la Ville à la majorité (*7 voix contre : groupe Gauche plurielle, groupe des élus Verts – 1 abstention : M. Durand*). Le conseil a affecté l'excédent de la section de fonctionnement qui s'élève à 4 226 251,69 € à la section d'investissement du budget 2007 pour un montant de 2 692 956,79 €, et reporté 1 533 294,90 € à la section de fonctionnement du budget 2007.
- le compte administratif 2006 du budget annexe de l'assainissement (*à la majorité ; 8 abstentions : M. Durand, groupe Gauche plurielle, groupe des élus Verts*) et affecté au budget 2007 l'excédent de 437,26 €.
- le compte administratif 2006 du budget annexe de la restauration municipale dont l'excédent d'un montant de 15 666,51 € est repris dans le budget supplémentaire 2007 (*unanimité*).
- le compte administratif 2006 du budget annexe des spectacles vivants dont l'excédent d'un montant de 11 585,79 € est repris dans le budget supplémentaire 2007 (*unanimité*).

Le Conseil a aussi approuvé :

- le résultat des comptes de gestion 2006, présentés par Madame le Receveur municipal, pour le budget principal, le budget annexe de l'assainissement, le budget annexe de la restauration municipale et le budget annexe des spectacles vivants (*unanimité*).
- le budget supplémentaire du budget principal de la Ville pour l'exercice 2007 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 15 977 251,69 € (*à la majorité ; 7 voix contre : groupe Gauche plurielle, groupe des élus Verts – 1 abstention : M. Durand*)
- le budget supplémentaire annexe de l'assainissement pour l'exercice 2007 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 930 432,07 € (*à la majorité ; 8 abstentions : M. Durand, groupe Gauche plurielle, groupe des élus Verts*).
- le budget supplémentaire du budget annexe de la restauration municipale pour l'exercice 2007 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 15 666,51 € (*unanimité*).
- le budget supplémentaire du budget annexe des spectacles vivants pour l'exercice 2007 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 11 585,79 € (*unanimité*).

Après la mise aux voix et l'adoption (unanimité) d'un amendement du groupe des élus Verts visant à ajouter un article ainsi rédigé : « *Seront exclues en tout état de cause de ce type de partenariat, les marques ou campagnes présentant un aspect sexiste ou discriminatoire* », le Conseil a fixé à la majorité (*3 abstentions : groupe des élus Verts*) les redevances publicitaires relatives aux manifestations organisées par la Ville à compter du 1er juillet 2007.

Il a approuvé (*unanimité*) le contrat à passer avec la société Chimirec relatif à l'obtention de subventions octroyées par l'Agence de l'eau Seine-Normandie dans le cadre du traitement des déchets dangereux.

Il a décidé (*unanimité*) de procéder à l'affiliation de la Ville au Centre de remboursement du chèque emploi service universel (CRCESU).

Pour en savoir plus sur l'affiliation des services municipaux au centre de remboursement du CESU, consulter notre article p. 10.

Le Conseil a par ailleurs décidé (*unanimité*) de solliciter une subvention auprès du Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne pour l'acquisition de sacs réutilisables distribués dans le réseau des bibliothèques.

Les sacs réutilisables distribués à la Médiathèque et dans les bibliothèques ont fait l'objet d'une demande de subvention auprès du SYCTOM, qui y a répondu favorablement.

Le compte rendu complet des différents points abordés au cours du Conseil, y compris les vœux, les questions orales, et l'ensemble des amendements mis aux voix, ainsi que le détail chiffré des avenants et marchés, est disponible dans les panneaux administratifs et téléchargeable sur le site www.vincennes.fr, rubrique *Vos élus*.
Le prochain Conseil municipal aura lieu **le 26 septembre** à l'hôtel de ville à partir de 19 heures. L'ordre du jour sera consultable sur le site internet www.vincennes.fr et dans les panneaux.

Il a été décidé d'acquérir un local en vue de l'extension des locaux de la police municipale.

Domaine, logement social et habitat

Le Conseil municipal a décidé (*à l'unanimité*) :

- de céder le lot n° 17 de l'immeuble sis 27 avenue Paul Déroulède à la Société Foncière Habitat et Humanisme au prix de 97 000 € en vue de réaliser des logements sociaux à disposition de personnes en situation précaire. Il a également décidé de garantir l'emprunt contracté par cette société et de lui attribuer une subvention pour surcharge foncière afin de permettre l'opération.
- de céder les lots n° 3 et 13 de l'immeuble sis 31 avenue de la République à la Société Foncière Habitat et Humanisme au prix de 110 000 € en vue de réaliser des logements sociaux à disposition de personnes en situation précaire. Il a aussi décidé de garantir l'emprunt contracté par cette société et de lui attribuer une subvention pour surcharge foncière.
- de céder le lot n° 7 de l'immeuble sis 175/177 rue Diderot / 7 rue de la Renardière au bénéfice de la Vincem au prix de 97 000 € en vue de réaliser un logement social. Il a décidé d'attribuer une subvention pour surcharge foncière à la Vincem pour permettre la réalisation de ce logement.
- de céder pour un montant de 1 110 000 € l'immeuble sis 89 boulevard de la Libération au bénéfice de la Société immobilière 3 F qui souhaite y réaliser un programme de réhabilitation et de production de logements sociaux. Il a décidé de garantir les emprunts contractés par cette société pour l'opération d'acquisition et amélioration de cet immeuble, et pris acte de l'engagement de la Société immobilière 3 F, en contrepartie, de réserver à la Ville un droit d'attribution sur un logement ; il a attribué une subvention pour surcharge foncière à la société 3 F pour et pris acte de son engagement de réserver à la Ville un droit d'attribution sur trois logements.

Le Conseil a décidé (*unanimité*) de garantir l'emprunt contracté par la Société anonyme d'HLM Batigère Île-de-France et de lui attribuer une subvention pour surcharge foncière afin de permettre l'opération immobilière d'acquisition et d'amélioration de cinquante-six logements 12 rue Faie-Félix ; il a pris acte de l'engagement de la société de réserver à la Ville un droit d'attribution sur onze logements.

Par ailleurs, le Conseil a décidé (*à la majorité – 3 abstentions : groupe des élus Verts*), d'abandonner les procédures d'expropriation sur les parcelles S n° 111 et S n° 112 (31 rue Massue et 4 avenue Georges-Clemenceau), et a redéfini le périmètre d'étude (fixé par délibération du 23 juin 2004 en vue de maîtriser les enjeux urbains dans le secteur ouest de la Ville) en excluant lesdites parcelles.

Le Conseil municipal a décidé (*unanimité*) d'engager une procédure de consultation pour la dévolution d'un mandat de représentation pour faire réaliser, au nom et pour le compte de la commune, les acquisitions foncières amiables des parcelles cadastrées Q 87 (32, rue Victor-Basch), O 36 (28 avenue de Paris / 2, rue de Montreuil), O 66 (3, rue Saulpic), U 47 et 51 (49-51, rue Jean-Moulin), L 64 et 65 (3-5, rue Félix-Faure), les travaux de sécurisation des sites et la commercialisation des droits de construire en vue de la réalisation de logements sociaux, et autorisé le Maire à signer le contrat de mandat correspondant.

Enfin, le Conseil a décidé (*unanimité*) d'acquérir le local sis 6, allée Georges-Pompidou au prix de 300 000 € net vendeur afin de procéder à l'extension des locaux de la police municipale et de reprendre le bail en cours au prix de 60 000 € net vendeur.

Action culturelle et tourisme

Concernant les tarifs des spectacles vivants pour la saison 2007/2008 et sur proposition du groupe des élus Verts de Vincennes, Monsieur le Maire a proposé et mis aux voix un amendement visant à inclure les bénéficiaires de l'allocation pour adulte handicapé (AAH) dans la liste des spectateurs ayant droit au tarif réduit. L'amendement a été adopté à l'unanimité.

Le conseil a ensuite fixé (*unanimité*) les tarifs d'accès aux spectacles vivants programmés pour la saison culturelle 2007/2008 ainsi amendés.

Il a aussi décidé (*unanimité*) de solliciter une subvention auprès du Comité départemental du tourisme du Val-de-Marne afin de financer l'organisation de la journée d'animations exceptionnelles du dimanche 16 septembre 2007 dans le cadre de l'*Année du château* et de la célébration de la réouverture du donjon.

Vie associative

Le Conseil a voté (*à la majorité ; 4 voix contre : groupe Gauche plurielle – 5 abstentions : M. Nezelof, M. Durand ; groupe des élus Verts*), l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association des Scouts et guides de France – groupe Jacques-Deschamps d'un montant de 1 500 € dans le cadre de la célébration du centenaire du scoutisme. Il a voté (*unanimité*) l'attribution d'une subvention exceptionnelle au Club Olympique Vincennois de 1 500 € dans le cadre des jumelages pour l'accueil de l'équipe de Tomar, ville jumelle du Portugal, à l'occasion du Tournoi international de football de la Pentecôte.

Le conseil a également approuvé (*unanimité*) la convention d'objectifs avec l'association *Vincennes en Concert – Prima la Musica !* ainsi que la convention d'objectifs avec l'association *Festival America* et autorisé le Maire à les signer.

Affaires sociales

Le Conseil a approuvé, à la majorité (*9 abstentions : MM. Nezelof, Durand ; groupe Gauche plurielle ; groupe des élus Verts*) le renouvellement de la convention avec l'Association gériatrique de l'Est parisien (AGEP) pour la poursuite des actions de prévention et d'information mises en œuvre en direction des personnes âgées.

Conférence pour les seniors avec l'AGEP.

Marchés publics, délégations de service public

Le conseil a autorisé (*unanimité*) le Maire à signer plusieurs avenants au marché de travaux de création d'un espace sportif couvert sur le plateau Georges-Serre, un avenant au marché de travaux de rénovation du groupe scolaire Roland-Vernaudon, ainsi que plusieurs marchés dans le cadre de l'aménagement d'un espace vert et d'aires de jeux sur le terrain situé 79 rue Defrance et 43/45 avenue Paul Déroulède pour un montant global estimé à 450 000 € TTC. Le conseil a aussi approuvé (*unanimité*) la modification de l'autorisation de programme de travaux de rénovation du groupe scolaire Roland-Vernaudon avec la répartition des crédits de paiement suivante : 0,95 M€ en 2006, 0,55 M€ en 2007, 0,25 M€ en 2008 et 0,1 M€ en 2009, et a décidé d'engager une procédure de consultation pour la dévolution d'un marché de travaux de rénovation du groupe scolaire Roland-Vernaudon – lot n° 13 « gros œuvre » – afin de réaliser de nouvelles cloisons coupe-feu. Il a autorisé à la majorité (*8 abstentions : M. Durand, groupe Gauche plurielle, groupe des élus Verts*), Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 au marché de restauration municipale collective passé avec la société Sogeres afin de redéfinir le périmètre de la prestation.

Il a aussi été décidé (*unanimité*) d'engager une procédure de consultation pour la dévolution d'un marché de travaux de mise en conformité des ascenseurs du patrimoine de la Ville au cours des années 2007 à 2010, et par ailleurs de déclarer sans suite (*unanimité*) la procédure de passation d'une délégation de service public visant à confier à un groupement d'opérateurs privés la conception, la construction, le financement, l'exploitation et la gestion de l'équipement sportif du Domaine du Bois au moyen d'un bail emphytéotique administratif assorti d'une convention d'exploitation non détachable.

Environnement et développement durable

Le Conseil a pris acte (*unanimité*) de la présentation du rapport d'activité 2006 de la Charte pour une administration éco-responsable.

Il a par ailleurs décidé (*unanimité*) de rendre applicable sur le territoire de la commune les dispositions de l'article L128-1 du Code de l'urbanisme autorisant un dépassement du coefficient d'occupation des sols dans la limite de 20 % et dans le respect des autres règles du Plan local d'urbanisme, pour les constructions remplissant des critères de performance énergétique ou comportant des équipements de production d'énergie renouvelable.

La Charte pour une administration éco-responsable

Adoptée il y a un an (cf. *Vincennes Info* octobre 2006), la Charte pour une administration éco-responsable est un document qui vise à réduire l'impact des activités de l'administration sur l'environnement, en intégrant systématiquement cette préoccupation à son fonctionnement. Elle comprend 9 objectifs dans des domaines variés : politique d'achats éco-responsables, tri et recyclage des déchets, augmentation de l'utilisation du papier recyclé, diminution de la quantité de papier utilisée, économies d'énergie, d'eau, qualité de l'air, intégration de la haute qualité environnementale dans les constructions, sensibilisation des agents à l'environnement. Ainsi, entre autres exemples, près de 50 % des documents réalisés en 2006 l'ont été sur papier recyclé (et plus de 90 % en 2007) : c'est le cas notamment de *Vincennes Info* ; 6 des 9 véhicules achetés par la Ville en 2006 sont des véhicules propres ; un guide proposant aux agents municipaux des gestes simples et concrets leur permettant de participer pleinement à cette démarche de développement durable a été élaboré, etc.

Enseignement et jeunesse

Le Conseil municipal a émis (*à la majorité ; 3 abstentions : groupe des élus Verts*) les avis suivants sur les mesures de carte scolaire 2007/2008 (1er degré) envisagées par l'Inspection académique du Val-de-Marne :

- avis réservé quant à la fermeture d'une classe à l'école maternelle Clément-Viénot ;
- avis réservé quant à la fermeture d'une classe à l'école maternelle de l'Ouest ;
- avis favorable à la mise à disposition de l'Inspectrice de l'Éducation nationale d'un poste supplémentaire de remplacement « courte durée » ;
- demande d'ouverture d'une classe à l'école élémentaire Jean-Monnet au vu des effectifs.

Le conseil a par ailleurs voté (*unanimité*) une aide financière d'un montant de 600 € au projet *Avec les enfants de Bamako* présenté par Charles Thepaut, domicilié à Vincennes, pour l'organisation d'animations à destination d'enfants de la rue au Mali ainsi qu'une aide financière d'un montant de 800 € au projet *Radio BMS* présenté par Alexandre Kohen, domicilié à Vincennes, afin d'acquérir le matériel nécessaire au fonctionnement de la radio lycéenne de l'établissement Hector-Berlioz.

Organismes extérieurs et rapports annuels

Le Conseil a désigné à la majorité, Mme Monique Olivieri, conseillère municipale, délégué titulaire au sein du Comité d'administration du Syndicat des eaux d'Île-de-France en remplacement de M. Roger François, décédé.

Le Conseil a pris acte (*unanimité*) de la présentation de différents rapports : rapport annuel 2006 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement, rapport annuel 2006 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, bilan d'activité 2005-2006 de la société d'économie mixte Vincem relatif au logement, et rapports d'activités 2006 des délégataires du service public du stationnement : Effia Stationnement pour la gestion des parkings de l'Hôtel de Ville, Georges-Pompidou ainsi que du stationnement de surface, Effiparc Île-de-France pour le parking de Cœur de Ville et la Vincem pour le parking Mowat.

Finances

Résultats financiers 2006 : les chiffres à la loupe

Le compte administratif, qui retrace l'ensemble des dépenses et recettes (fonctionnement et investissement) réalisées par la Ville au cours de l'année qui précède, a été examiné lors du Conseil municipal du 27 juin. Retour sur les principaux chiffres.

Document de synthèse établi en fin d'exercice, le compte administratif expose les résultats de l'exécution du budget : c'est, en quelque sorte, un bilan chiffré de ce qui a été réalisé, et un bon moyen d'analyse de la situation financière de la collectivité. À Vincennes, en 2006, avec 100,099 millions d'euros de dépenses et 101,632 millions d'euros de recettes, ce compte dégage un excédent de 1,533 million d'euros – qui sera affecté dans le budget en cours.

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées en 2006 à 58,18 millions d'euros, soit une augmentation de 0,93 %. Cinq facteurs principaux expliquent cette augmentation maîtrisée :

- **Les charges de gestion courante** (+ 5,64 %) liées notamment à la consommation des fluides, à la collecte et au traitement des ordures ménagères, aux frais d'impression suite à la reprise en régie du mensuel *Vincennes Info* et des guides édités chaque année, ainsi qu'au renforcement de la qualité des nombreuses animations proposées au public.
- **Les charges de personnel** dont l'augmentation (+ 4,69 %) est notamment liée aux dispositions statutaires nationales et au recrutement d'agents pour les nouveaux équipements publics ouverts en 2006 (notamment la halte-jeux du Domaine du Bois).
- **Les participations et subventions** (- 20,32 %), suite à la reprise en régie des activités de l'Office municipal de l'information.
- **Les charges financières** (+ 27,16 %) : cette augmentation est liée à la hausse des taux d'intérêt.
- **Les charges exceptionnelles** (+ 23.49 %) en raison d'un transfert de compte de la participation du budget de la Ville au budget de la restauration municipale.

Répartition des dépenses de fonctionnement

Charges de gestion courante : 27 %
Elles comprennent essentiellement les achats de matières et fournitures (fluides, alimentation…), les locations et l'entretien des bâtiments et matériels, les frais de maintenance, d'honoraires, d'annonces, de transport et de déplacement, les frais postaux et de télécommunications ainsi que les frais de gardiennage.

Charges financières : 2 %
On retrouve dans cette catégorie les intérêts de la dette.

Charges exceptionnelles : 2 %
La subvention versée au budget annexe de la restauration municipale fait partie des charges exceptionnelles.

Participations et subventions : 15 %
Il s'agit des subventions aux associations, à la caisse des écoles et au CCAS, des contingents et participations obligatoires (par exemple au service de lutte contre les incendies).

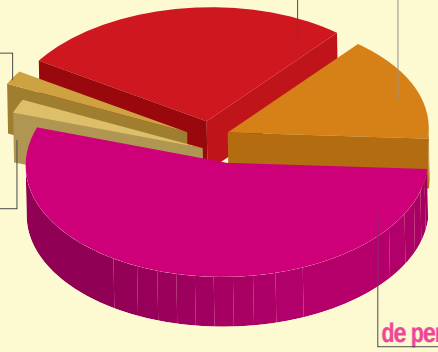

Les charges de personnel : 54 %
Elles sont composées de la rémunération du personnel titulaire et non titulaire, des charges de sécurité sociale, des cotisations URSSAF, des autres charges sociales et de la médecine du travail.

Les recettes de fonctionnement

Durant l'année 2006, les dépenses réelles de fonctionnement ont été très largement couvertes par les recettes réelles. D'un montant de 65,93 M€, les recettes ont augmenté de 4,86 %.
Le produit fiscal progresse de 3,30 % grâce au développement immobilier du quartier du Domaine du Bois. Les produits des régies ont également progressé de 3,58 %. Enfin, la vente d'un immeuble situé au 91 rue de Fontenay a fait progresser les recettes exceptionnelles.

La réalisation d'un important programme d'équipements

Depuis le début des années 2000, Vincennes poursuit un important programme d'investissements, à la fois pour remettre au meilleur niveau

de confort et de sécurité les écoles et les équipements publics, en créer de nouveaux (Cœur de ville, Maison des associations, école Jean-Monnet notamment) mais aussi pour développer des services publics innovants, adaptés aux besoins des Vincennois.
En 2006, ces dépenses se sont élevées à 13,08 millions d'euros.

Le financement des dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement ont été financées par :

- **L'autofinancement :** la maîtrise des dépenses de fonctionnement d'une part et la bonne tenue des recettes d'autre part ont permis de dégager en 2006 un fort niveau d'autofinancement (7,75 M€). C'est ainsi que le programme d'investissement mené depuis 2001 a été rendu possible sans dégradation de la situation financière de la Ville.
- **Les subventions d'investissement reçues** : la Ville a perçu des fonds en provenance du fonds de compensation de la TVA pour 3,30 M€, de la taxe locale d'équipement (0,034 M€), des versements pour dépassement. du plafond légal de densité (0,54 M€) et diverses subventions de l'État, du Département et de la Caisse d'allocations familiales pour 1,5 M€. À noter, le niveau élevé des subventions reçues par la Région pour notre ville (0,34 M€).
- **L'emprunt :** en 2006 la Ville a eu recours à l'emprunt (hors mouvements de refinancement infra-annuel) pour 5,70 M€ tout en procédant au remboursement de sa dette ancienne pour 3,23 M€. L'encours de dette est ainsi passé de 33,64 M€ au 31 décembre 2005 à 36,11 M€ au 31 décembre 2006, ce qui porte **le ratio de dette à 822 € par habitant – un chiffre particulièrement bas lorsqu'on le compare à celui des autres communes de même importance (1 026 €).**

Les principales dépenses d'investissement réalisées en 2006

Bâtiments

- aménagement de la Maison des associations (1,41 M€)
- réfection de l'hôtel de ville : création d'un sas d'entrée, travaux de revêtement, sur escalier et châssis (515 K€)
- travaux de démolition et de mise en conformité au centre technique municipal (340 K€)
- rénovation de l'école du Sud (681 K€)
- rénovation de l'école Roland-Vernaudon (659 K€)
- rénovation de la maternelle du Nord (323 K€)
- rénovation de la chaufferie de la maternelle de l'Ouest (105 K€)
- rénovation de classes de la maternelle Clément-Viénot (138 K€) et de l'Est (79 K€)
- travaux de climatisation et de sol à l'élémentaire de l'Ouest (109 K€)
- pose de stores et modification de l'éclairage à l'élémentaire de l'Est (81 K€)
- remplacement de châssis, faux-plafond et pompe de relevage à l'école élémentaire Roland-Vernaudon (132 K€)
- rénovation des cours d'écoles de l'Est et du Nord (105 K€)
- mise en place d'un bâtiment modulaire et le remplacement de gradins au stade Léon-Bonvoisin (14 K€)
- rénovation de la toiture, des portes, de la signalétique et de conduites d'eau au stade Léo-Lagrange (204 K€)
- passage au gaz du centre Pierre-Souweine (103 K€)
- restructuration de la cuisine et remplacement de châssis pour la résidence de personnes âgées (704 K€)
- restructuration des cuisines et travaux de peinture dans les crèches (131 K€)

Voirie

- aménagement du jardin Cœur de ville (518 K€)
- aménagement paysager de la couverture du RER (219 K€)
- divers travaux de voirie et création de places pour handicapés, marquage et bandes podotactiles (159 K€)
- création d'une piste cyclable rue de Montreuil (85 K€)
- travaux de voirie et d'éclairage public : place de la Prévoyance (257 K€), rue des Pommiers (178 K€), rue de l'Égalité (145 K€), avenue du Général-de-Gaulle (76 K€)
- installation de panneaux de jalonnement dynamique (153 K€)

Autres opérations

- consignation dans le cadre de la préemption du terrain de la Cité industrielle (rue de la Jarry - futur lycée) (271 K€)
- acquisition de l'ancienne cuisine de l'avenue de Vorges (14/18 rue de la Liberté) (430 K€),
- subventions d'équipement : à l'Office public HLM pour l'acquisition du 91 rue de Fontenay (625 K€), part investissement du contingent incendie (103 K€)
- matériel, mobilier et véhicules (1,58 M€)
- frais d'études (191 K€) et logiciels (393 K€)

Encourt de dette par habitant

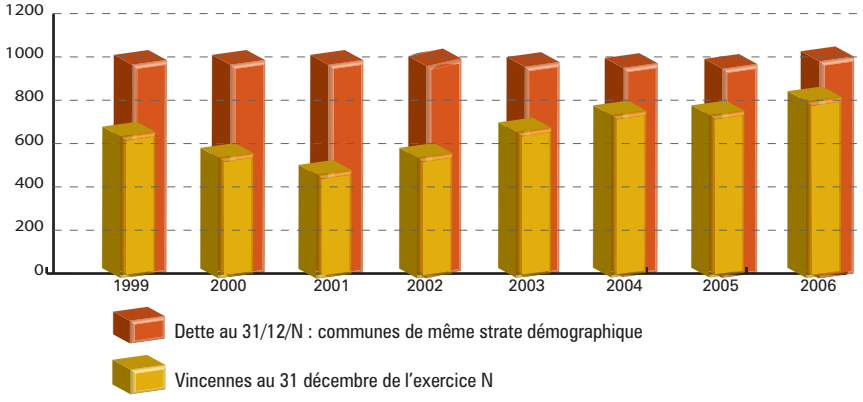

Naissances

AHMED Yanil ; ARNAUD-SARTHOU Juliette ; AVIGNON Raphaël ; BAMBA Ibrahim ; BAUDY Amaury ; BECKERMANN Alexandre ; BONZOM--SUEUR Eva ; CARZON Raphaëlle ; CHETRIT Johan ; COHEN Menahem ; CROIZÉ Idan ; DARCEL Hugo ; DAVY de CUSSÉ Ilan ; DEKKICHE Lou-Ann ; DIETLIN Zoé ; DOSSO Iris ; ENNADI Timothée ; FRESCHEL Eva ; GANNOUN Mounib ; HABIG Apolline ; HALARD Marceau ; HO-KONG-CIAT Jules ; IRAC Théophile ; JOURDIER Timothée ; LACROIX Léane ; LASMARD Maëlysse ; LAUDILLAY Timéo ; LE GOFF--MILLION Maël ; LEBRUN Iliès ; LEVILLAIN Inès ; MARGERIE Gabriel ; MARTIN Alice ; MIMOUN Simon ; NGUYEN QUANG Sacha ; ODENT Vincent ; PAPIN Sacha ; PLESSY--VAN ASSEL Paul ; PORTIER Mathis ; REY Juliette ; SCEMES--KREMERMAN Shely ; SEBBAH Noah ; SECHI Gianni ; SOUTHON Mathys ; THAI Nelly ; THENARD Eline ; TIFAHI Najette ; TRIADOU Nathan ; VACKAR Kosma ; VARNIER--CONSTANTIN Philibert ; VIEILLEVIGNE Jérémie ; VIJENDRA Angela ; YOUSFI Souad ; ZELAZNIK Elie ; ZOUAOUI Anas.

Mariages

M. POUCH Jean-Philippe et Mlle MORVAN Lucile ; M. ORIOL Damien et Mlle CLADIERE Marjolaine ; M. DECOSTER Fabrice et Mlle CHIORESCU Carolina ; M. LAPORTE Olivier et Mlle LEBEAU Véronique ; M. JOUBERT Cédric et Mlle PIVETAL Carine ; M. FRECHE Gilles et Mlle BARILLEY Anne ; M. BRUNE Cédric et Mme DOROUDI Simine ; M. GRIGNON Laurent et Mlle BAUDOIN Bénédicte ; M. VINCENT Boris et Mlle COSTANZO Sabrina ; M. WADOUX Laurent et Mlle TRELCAT Sandrine ; M. BIRAUD Dominique et Mme ZAITSAVA Liudmila ; M. WITEBSKY Stéphane et Mlle BENAIM Sandra ; M. MICHEL Jean-Pierre et Mme MARTINAZZO Isabelle ; M. TAILLANDIER Christophe et Mlle JULIEN Nathalie ; M. BENICHOU Samuel et Mlle FORESTIER Caroline ; M. KERGUELEN Richard et Mme RETAUD Annie ; M. SOULIER Didier et Mme BERNARD Nathalie ; M. LE BASTARD Bruno et Mme TOUBOUL Dorothée ; M. CAILLEUX Naguib et Mme LADSOUS Angèle ; M. DAVINROY Stève et Mlle ROUSSAUD Aurélie ; M. SAUGUES Damien et Mlle PORROT Peggy ; M. CASTELLE Cyrille et Mlle KHAU Karine ; M. PIERDA Mathieu et Mlle DUMABIN Sandrine ; M. GLOTER Alexandre et Mlle ONO Takako ; M. AZEROUAL Mikaël et Mlle DOPPELT Olivia ; M. TURJMAN Alexandre et Mlle BEN HAMOU Laura ; M. GROSS David et Mme LORAIN Stéphanie ; M. DANA David et Mme HUANG Jeanne ; M. NGO Rudy et Mlle BENCHETRIT Virginie ; M. MENAGER Pierre et Mme LAGRAVE Karine ; M. BELDJELTI Karim et Mme CHODJANIA Yasmina ; M. FÉRAL Michel et Mlle LELIÈVRE Cendrine ; M. MALLET Philippe et Mme KOCK Valérie ; M. LEGENDRE Stanislas et Mlle GUILLAUMAT Mathilde ; M. FOURNIER-MONTGIEUX Guillaume et Mlle FABRE Elise-Anne ; M. DOAT-ERNIE Guillaume et Mlle MATTEI Claudia ; M. SINGLER Gilles et Mme ALARCON Marie-Laure.

PUBLICATIONS DES MARIAGES HORS VINCENNES

reçues du 1er juin au 1er juillet 2007

M. SAVARY Emmanuel et Mlle ROSARIO Angelpriya, à Pondichery (Inde) ; M. MOSLAH Ridha et Mlle BENGAM Besma, à Thourotte (Oise) ; M. BERTHIER Emmanuel et Mlle CHAZAL Claire, résidant à Sauzon (Morbihan) ; M. DELMAS Xavier et Mlle MEUNIER Christelle, à Marigny-sur-Yonne (Nièvre) ; M. SMADJA Michaël, à Pantin (Seine-Saint-Denis), et Mlle GHAEMI Moggan ; M. BRANGER Laurent et Mlle NICOURT Eléonore, à Viglain (Loiret) ; M. NEUFOND Romain, à Montchanin (Saône-et-Loire), et Mlle RAOUL Magali, résidant à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire) ; M. DENIEUIL Arnaud, à Landes (Charente-Maritime), et Mlle LEBLANC Hélène ; M. DARMON Michel et Mlle NAJMAN Rachel, à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne) ; M. CHEVOJON Frank, à Chennevières-sur-Marne (Val-de-Marne), et Mlle DUFOUR Barbara ; M. RIOU Olivier, résidant à Vannes (Morbihan), et Mlle LE BOUFFO Sophie ; M. LE COSSEC Gwenael et Mlle PETOT Camille, à Chateldon (Puy-de-Dôme) ; M. DESCHANEL Vincent, résidant à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), et Mlle FOURNIOUX Virginie, résidant à Ceyrat (Puy-de-Dôme) ; M. ROSAMEL Bernard, et Mlle BORNERT Marie, résidant à Craponne (Rhône) ; M. LOILLIER Cédric et Mlle SÉGUIN Carole, à Vimory (Loiret) ; M. MARTIN Mathias et Mlle SARTRAL Luare, résidant à Plaisance-du-Touch (Haute-Garonne) ; M. MOULLÉ Ludovic, et Mlle DAUDÉ Laetitia à Paris (XIIIe) ; M. SEZNEC Benoit et Mlle IPER Séverine, à Port-Launay (Finistère) ; M. FOUGEANET François, résidant à Chamboulive (Corrèze), et Mlle FERNANDEZ Marie-José ; M. LADEVÈZE Didier, résidant à Courtalain (Eure-et-Loir), et Mlle GOLDMAN Jessica ; M. LE FEVRE Julien et Mlle CHICHKOVA Velislava ; M. DE LA CROPTE DE CHANTÉRAC Anne-Antoine, résidant à Dieulefit (Drôme), et Mlle CASSOUS-NOGUÈS Anne ; M. BESNARD Cyril et Mlle FAVRE Solenne, à Pont-du-Casse (Lot-et-Garonne).

Décès

Survenus à Vincennes

Mme Vve CANOT Geneviève, 92 ans ; Mme CONTINI Michèle, 85 ans ; M. HOOLBECQ Serge, 65 ans ; M. LEMARCHAND Albert, 79 ans ; Mme MARC Dolorès, 50 ans ; Mme Vve MÉNAGER Jeanne, 96 ans.

Transcrits à Vincennes

Mme Vve BERGÈS Jeanne, 92 ans ; Mme DORLET Mauricette, 79 ans ; M. DOUSSOT Jacques, 89 ans ; M. DURAND Augustin, 88 ans ; M. LEINER Pierre, 72 ans ; M. MARCHADIER Gilles, 31 ans ; M. MILOSEVIC Milosav, 46 ans ; M. POTAPOV Pierre, 77 ans ; Mme Vve RENAULD Renée, 75 ans ; Mme SAGOT-DUVAUROUX Micheline, 81 ans ; Mme TRONCHON Yolande, 80 ans.

Enfant sans vie

PARICHON Anton.

Naissances

ABD EL NOUR Maryam ; AKKAZOU Mohamed ; ALIX Jean ; ANNABI Camille ; BATOUX Léa ; BATTISTONE--PRODHOMME Siân ; BENCHEKROUNE Aya ; BENHAMRON Samuel ; BIAUJOU Aurélie ; BINÉTRUY Massimo ; BOUANANI Victor ; CAMARA Seydou ; CASSAGNE Baptiste ; CECCARELLI Alexia ; CERCLÉ Noémie ; CHAMBON Safiya-Janna ; CHEIKH--LECAPLAIN Ema ; CLAUSEL Romain ; CONSEIL--LEFEVRE Nolan ; CONTARINO Victoria ; DAGO Ruth ; DHELIN Lucie ; DROUTMAN Ulysse ; DURNER Jasmine ; EMSALLEM Dayane ; EPITAUX Albane ; FERRACANE Sonia ; FOUQUET Joshua ; GOMEZ--TEICHNER Axel ; GRANVILLIER Charles ; GRESSIN Anaïs ; GRUMAN--FARET Nicolas ; GUILLARD Victor ; HAMAIMI Lucas ; HAYOUN Yonathan ; HUMANN Thomas ; HURIET Manon ; ITHURRALDE Annabelle ; JEANCLERC Emy ; JULIANO Elio ; KACZOROWSKI Sacha ; LABOURET Antoine ; LABOURET Grégoire ; LANDREAT--BOURGEOIS Mahault ; LE FLOCH Suzanne ; LE GUILLOU Maïa ; LE HUBY Théo ; LEMARQUIS Victoire ; LESPINASSE Baptiste ; LEURETTE Anaé ; MACHARD--BUFFARD Lise ; MAHFOUD Farès ; MASSIUTIN Eva ; MAUPAS--BÉCOURT Lorette ; MEDOUARD Jennifer ; NGO BITJOKA Catherine ; NOUKOUNWOUI Tifany ; PELLETIER Thomas ; PERREAUT Thomas ; POMPEANI Nils ; PORCHERON Nicolas ; QUINTO Etienne ; RABIET Olivia ; REDON Lucas ; RESSÉGUIER--FERRER Chloé ; REUTER Iris ; ROZÈS Charlotte ; SAMAMA Elie ; SAVE Inès ; STROBEL Alexandre ; TAHAR Shany ; TOLLET Mathis ; TOMASZEK Clara ; VAN DER HAAS Thomas ; VAUTHRIN Mathis ; VINCENT Mathys ; WAROUX Alban ; WAROUX Isolde.

Mariages

M. MORET Ivan et Mme ABEDI Nadia ; M. ALBERTOS Christian et Mlle BOISSIER Christel ; M. KHELFOUN Mohamed et Mlle FETITA Lila ; M. ZUCCONI Stéphane et Mlle AUDOUIN Marielle ; M. BOULAY Nicolas et Mlle MONNIER Sandra ; M. MARÇAIS Pascal et Mlle HÉLIE Caroline ; M. RABOZZI Pierre et Mlle VIVALDI Virginie ; M. HUTIN Yann et Mlle HUGHES Linda ; M. ATTAL David et Mlle HAUBOURG Frédérique ; M. SAMAC Dalibor et Mlle PERKOVIC Sladana ; M. BIHI-ZENOU David et Mlle MCCONNELL Catherine ; M. BELLAÏCHE Laurent et Mlle FODOR Tûnde ; M. AYACHE Yves et Mme SOMEYA Mariko ; M. CHEN Dongxing et Mlle YAN Xiaoyu ; M. GONNET Thierry et Mlle JUNG Judicaël ; M. MALET Nicolas et Mlle TAYLOR Alexandra ; M. BERTRAND Nicolas et Mlle DUONG Valérie ; M. GABAY Cyrille et Mlle ABERGEL Eveline ; M. MORISSEAU Thomas et Mlle BINSSE Caroline ; M. GRAILLAT Frédéric et Mme PRADILLA CAYCEDO Ana ; M. AUBERGER Franck et Mlle LORENZO FERNANDEZ Beatriz-Iris ; M. TOUAZI Halim et Mlle DEVIN Karine ; M. FLEURY Bruno et Mme DIADITCHEVA Nadejda.

PUBLICATIONS DES MARIAGES HORS VINCENNES

reçues du 1er juillet au 1er août 2007

M. BAUDRY Ronan et Mlle LE BRIS Katell, à Lannion (Côtes-d'Armor) ; M. AUGUSTE Olivier et Mlle BOURLIATOUX Vanessa, à Chamboulive (Corrèze) ; M. GODET Pierre-Emmanuel et Mlle ROUX Estelle, résidant à Bonnes (Vienne) ; M. BILLARD Sébastien, à Briare (Loiret), et Mlle ARNAUD Gaëlle, résidant au Croisic (Loire-Atlantique) ; M. LEDIEU Bastien, à Canteleu (Seine-Maritime), et Mlle BECRET Anne ; M. DELANNOY Nolan et Mlle LEBERT Aurélie, à Champeaux-sur-Sarthe (Orne) ; M. CAILLOT Daniel, résidant à Les Pieux (Manche), et Mlle AJIRENT Jukar ; M. MAZURIER Benoît, à Grainville (Eure), et Mlle FADDA Caroline ; M. DE SAINT JAN Nicolas et Mlle VERHAEGHE Aurélie, à Houtkerque (Nord) ; M. GOUX Julien à Saint-Geosmes (Haute-Marne), et Mlle YAKOUBI Samia ; M. AUTRET Fabien, à Coatreven (Côtes d'Armor), et Mlle LE DREN Clarisse ; M. LOUEILLE Mickaël et Mlle BERTHET Caroline, à Combs-la-Ville (Seine-et-Marne) ; M. BOUTEILLE Christophe et Mlle DELAFON Laure, à Paris (VIIe), résidant à Rives (Isère) ; M. BLET Jean-Patrick, résidant à Angers (Maine-et-Loire), et Mlle CARTIER Mélanie ; M. TABURET Jérôme et Mlle BRUNEAU Olivia, résidant à Vimoutiers (Orne) ; M. REY Siegfried et Mlle VALS Fanny, résidant au Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire) ; M. BAILLY Daniel et Mlle GIRARD Brigitte, résidant à Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret) ; M. SANSELME Luc et Mlle CHOLLET Marine, à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) ; M. NEGRIER Christophe et Mlle RUSCON Stéphanie, résidant à Sainte-Marie-de-Ré (Charente-Maritime) ; M. MILCENT Louis et Mlle CAVALIER Armelle, à Paris (Ve) ; M. GLACHANT Cyril, à Montigny-sur-Avre (Eure-et-Loir), et Mlle MATHIEU Valérie.

Décès

Survenus à Vincennes

Mme BONAN Rolande, 77 ans ; Mme Vve LAMBERT Yvonne, 92 ans ; Mme Vve LANGER Szajndla, 96 ans ; M. PERRIER Albert, 93 ans.

Transcrits à Vincennes

M. AZZI Guy, 73 ans ; Mme BARTORELLO Jeannine, 84 ans ; Mme Vve BOUDARD Louise, 86 ans ; Mme CHERRET Françoise, 87 ans ; M. COHEN Jules, 99 ans ; M. CORNET André, 96 ans ; Mme Vve COUTANT Renée, 83 ans ; Mme Vve CRUEIZE Mireille, 87 ans ; Mme Vve DESAINTFUSCIEN Gabrielle, 94 ans ; M. DUJARDIN Georges, 73 ans ; M. FILLAUD Pierre, 84 ans ; M. GARNIER Michel, 81 ans ; M. GIOVACCHINI Henri, 92 ans ; Mme GUIFFRAY Marie-Jeanne, 67 ans ; Mme Vve HAZERA Hélène, 79 ans ; M. JOUFFE Albert, 70 ans ; Mme Vve LAW Lucienne, 85 ans ; Mme Vve LETTERON Suzanne, 87 ans ; M. MINAUDIER Henri, 91 ans ; Mme MOUCHEBŒUF Claude, 55 ans ; M. PAVEAUX Dominique, 42 ans ; M. PAZZI Christian, 92 ans ; Mme Vve PETIT de MIRBECK Éliane, 87 ans ; Mme Vve PINTAT Jacqueline, 86 ans ; M. RAAB Eduard, 87 ans ; M. TÊTU Jean, 72 ans.

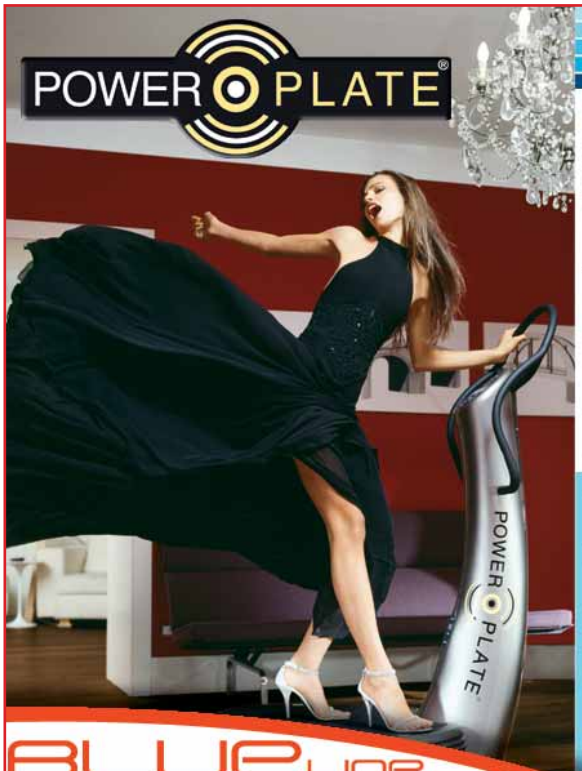

BLUE line

Tonification

Grâce à sa technique de vibrations, avec la Power Plate, vos muscles travaillent au maximum de leur capacité.

Amincissement

Un programme personnalisé combinant la Power Plate, le Power Wrap et des apports nutrionnels, vous aide à retrouver votre silhouette.

Anti-cellulite

La Power Plate fortifie la peau et les tissus conjonctifs et permet de brûler les graisses.

NOUVEAU !

Lipomassage™ by Endermologie

Cellu M6® Keymodule i

La solution aux problèmes de cellulite, de graisses localisées et de relachement cutané.

BLUE line

OUVRE A VINCENNES

32, RUE RAYMOND DU TEMPLE

Renseignements 01 43 28 55 22

3, rue André Pontier 94130 Nogent-sur-Marne

01 48 77 39 84 www.blue-line.fr

Offre réservée aux 50 premières

Lady fitness®

30 MIN CIRCUIT MINCEUR POUR FEMMES

97% de réussite

100% Réservé aux femmes

SPÉCIAL RENTRÉE

Réservé aux 50 premières

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES D'ABONNEMENT*

*Voir conditions affichées au club

sur présentation du coupon

- Un coach permanent
- Aucune contrainte horaire
- Circuit minceur de 30 min
- Résultats rapides grâce au contrôle cardiaque
- Suivi diététique personnalisé

NOGENT-SUR-MARNE 49 boulevard de Strasbourg **01 48 77 26 19**

PARIS 12ème 21 rue de la Voûte **01 43 40 10 45**

Nouveau site Internet

www.ladyfitness.fr